



COMPTES
COMBINÉS
GROUPAMA
2009



Groupama

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA EXERCICE 2009

1. ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

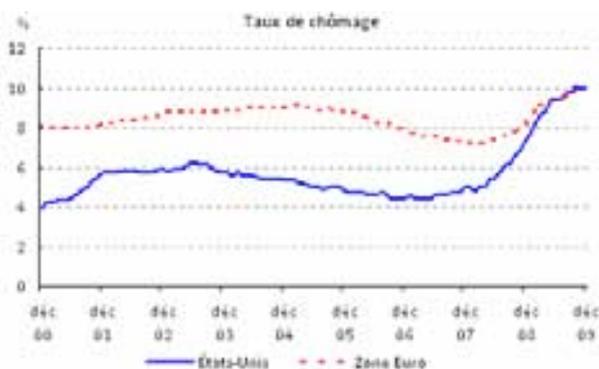
L'année 2009 restera une année de récession sévère. Si les origines de la crise sont financières (et américaines), celle-ci s'est rapidement transformée en crise de confiance globale, puis en crise de liquidité et enfin en crise économique mondiale à la fin de l'année 2008 et au début de l'année 2009.

Le soutien massif et coordonné des banques centrales aux systèmes financiers et les stimulations des gouvernements sur l'activité économique se sont matérialisés par des taux d'intérêts très bas (l'EONIA se maintient en deçà de 0,40% depuis juillet) et une augmentation sans précédent des dettes publiques. Ainsi, entre 2007 et 2010, les déficits publics se sont creusés de 10 points de PIB aux Etats-Unis et d'environ 6 points en zone Euro. Dans ce contexte la dette publique moyenne en zone euro devrait continuer à augmenter pour atteindre 86,5% du PIB.

Si le soutien au système financier a rapidement engendré la restauration des profits des banques, les stimulations sur l'activité économique ont eu des effets divers selon les zones géographiques. Ainsi, l'économie chinoise, grâce à un plan de soutien d'une ampleur sans précédent (13,5% du PIB), a été la première à amorcer la reprise dès le 2ème trimestre ; elle a entraîné les économies d'Asie puis d'autres pays émergents (Brésil) et enfin celles des Etats-Unis et d'Europe à partir du 3ème trimestre. A l'exception notable du Royaume-Uni et de l'Espagne, l'ensemble des pays a retrouvé le chemin de la croissance en fin d'année.

Toutefois, si celle-ci est significative en Chine (+14,6% au 3ème trimestre après + 11% au 2nd), elle est plus faible aux Etats-Unis (+2,8% au 3ème trimestre) et molle en zone Euro (+1,5% en rythme annualisé). L'économie allemande fortement exportatrice a été la plus touchée de la zone euro (avec sans doute un recul de 5% du PIB sur l'année 2009), son rebond au 3ème trimestre étant imputable au dynamisme du commerce mondial, aux stimulations des gouvernements (prime à la casse) et à la fin du cycle de déstockage. La France a enregistré une des plus faibles contractions du PIB des économies européennes.

Pour autant, en Europe et aux Etats-Unis, des inquiétudes demeurent. Le taux de chômage reste en hausse à des niveaux très élevés. Par ailleurs, si les grandes entreprises ont retrouvé le chemin des profits, ceci est dû principalement à des réductions massives des stocks, des investissements et des pressions fortes sur les salaires. De ce fait, dans ces zones les deux moteurs de la croissance que sont les investissements des entreprises et la consommation des ménages restent faibles. La reprise constatée est due principalement à la croissance de la zone Asie et de certains pays émergents. De plus, les taux d'utilisation des capacités de production étant autour de 70% (inférieurs à la tendance long terme de 80%), ce n'est, sans doute, qu'au-delà de ce seuil que les investissements des entreprises repartiront.



LES MARCHÉS FINANCIERS

Marchés financiers en 2009

Ces phases successives de forte baisse de l'activité puis de redémarrage et enfin de doute avant le sursaut de fin d'année se sont traduites sur les marchés financiers par :

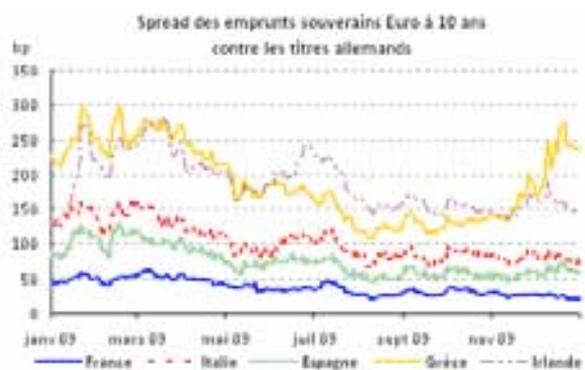
- une forte baisse des valeurs boursières assortie d'une forte volatilité avant un rebond vigoureux des cours puis une progression plus mesurée dans un contexte de forte baisse de la volatilité,
- des taux directeurs faibles favorisant l'activité bancaire de transformation, mais qui n'ont pas été utilisés pour injecter des crédits dans l'économie,
- une hausse des taux longs, mesurée en zone Euro mais de forte ampleur aux Etats-Unis,
- un écartement puis un resserrement des primes de risques sur les émetteurs privés et sur les états les moins bien notés,
- des matières premières en forte hausse après la baisse de 2008, le cours du baril de Brent ayant progressé de 34 \$ en début d'année pour atteindre près de 80 \$ fin décembre.
- des mouvements erratiques sur les devises

Marchés de taux : forte pentification des courbes des taux et forte volatilité des primes de risques

Si le soutien des banques centrales a fait baisser les taux courts dès le 2^{ème} trimestre à des niveaux très faibles aux Etats-Unis (0,05% pour les bons du trésor à 3 mois US et 0,32% pour l'EONIA en zone Euro en fin d'année), les craintes sur l'inflation et le retour de l'appétence au risque ont fait bondir le taux des emprunts d'Etat à 10 ans américains de 2,23% à 3,83% sur l'année 2009. En zone EURO la progression est moins forte puisque le taux moyen des emprunts 10 ans est passé de 3,5% à 3,69%. La pentification des courbes des taux est devenu particulièrement forte avec près de 3,8% d'écart, entre le taux à 3 mois et le taux à 10 ans aux USA et près de 3% en zone Euro.

Toutefois, le taux moyen de la zone Euro cache de fortes disparités avec des primes de risque (écart de taux par rapport au 10 ans allemand) s'étalant de 0,15%-0,20% pour les pays les mieux notés (Pays-Bas, France) à 1,40% (Irlande) et même 2,40% pour la Grèce à la suite de la crise budgétaire.

Du côté des émetteurs privés, les primes de risque qui traduisaient les inquiétudes sur l'économie mondiale en début d'année avec un niveau de l'ordre de 5% pour un émetteur noté A, ont fortement reflué pour s'établir autour de 1,8% en fin d'année.



Marchés d'actions

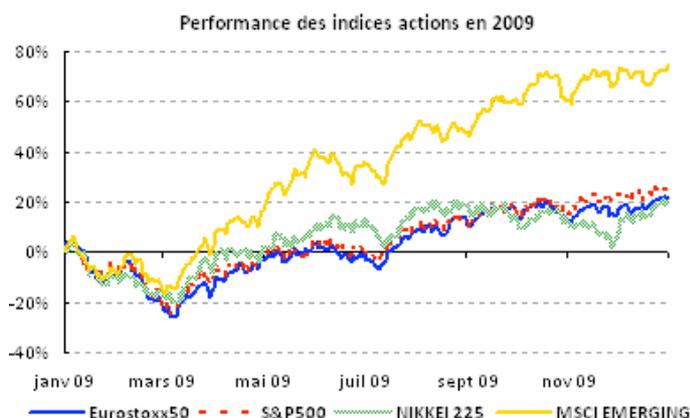
L'année 2009 se révèle finalement une année très positive pour les marchés actions. Après une baisse de plus de 20% début mars, ils affichent des progressions de plus de 20% en fin d'année.

Dans les pays émergents, les performances sont encore plus impressionnantes avec des performances annuelles comprises entre 31% (Australie) et 111% pour Jakarta (Indonésie).

La multiplication d'indicateurs conjoncturels moins négatifs, la décrue de l'aversion au risque et la très faible rémunération de la liquidité ont permis le rebond des marchés, les secteurs des matières premières, des banques et de la chimie en ont bénéficié en priorité.

Les performances des principaux indices mondiaux en devises locales et hors dividendes sont les suivantes :

- marché américain : hausse de 23,5% de l'indice S&P 500,
- marché zone euro : hausse de 21,1% de l'indice Eurostoxx 50 et de 22,3% du CAC40 (3936) au 31 décembre 2009,
- marché japonais : hausse de 19% de l'indice Nikkei 225 à 10 546 points.



Marchés des changes

Si le cours du dollar contre euro (1,43) est proche en fin d'année de son niveau de début d'année (1,40), le dollar contre euro a évolué dans une fourchette large, matérialisant les craintes sur l'économie mondiale avec un cours de 1,26 en février mars, puis évoluant jusqu'à 1,50 en novembre pour refluer un peu suite à la crise Grecque.

De la même façon, les cours du yen contre euro ont évolué largement, passant de 126 en début de période à 115 au plus fort de la crise pour atteindre 133 yen pour un euro en fin d'année.

2. FAITS MARQUANTS

DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Accord de bancassurance entre Groupama et Bancaja en Espagne

Groupama et Bancaja ont signé un accord de bancassurance d'une durée de 10 ans portant sur les contrats d'assurance multirisques habitation distribués par le réseau de Bancaja, confortant ainsi un partenariat initié en 2001.

Fondée en 1878 dans la région de Valence, Bancaja est la 3^{ème} caisse d'épargne espagnole et le 6^{ème} établissement financier du pays. Avec plus de 8.000 collaborateurs et un réseau de 1.561 succursales bancaires réparties sur l'ensemble du territoire espagnol, Bancaja dispose d'un portefeuille de 2,8 millions de clients.

Ce partenariat exclusif d'une durée de 10 ans permet à Groupama de renforcer ses positions sur le marché espagnol où le secteur de la bancassurance est en pleine expansion.

Développement d'Amaguiz

Amaline, la filiale d'assurance directe de Groupama, lancée mi-2008, qui distribue des contrats d'assurance sous la marque Amaguiz affiche des résultats commerciaux sensiblement supérieurs aux objectifs fixés pour 2009.

Fin décembre 2009, le nombre de contrats en portefeuille s'élève à 43.000 en automobile et 6.000 en multirisques habitation, produit lancé en avril 2009.

Partenariat La Banque Postale

La Banque Postale et Groupama ont conclu, le 12 octobre 2009, un accord de partenariat dans le domaine de l'assurance de dommages, qui a abouti à la création d'une société commune, dont La Banque Postale est l'actionnaire majoritaire.

L'agrément de la nouvelle société, dénommée La Banque Postale Assurances IARD a été obtenu le 22 décembre 2009.

Le lancement des produits d'assurance de dommages est prévu d'abord sur les canaux de vente à distance (Internet et téléphone), puis progressivement à travers le réseau physique de la Banque Postale.

Ouverture d'un bureau de représentation à Beijing

Groupama a reçu l'autorisation d'ouvrir un bureau de représentation à Beijing en vue d'obtenir une licence pour exercer l'activité d'assurance vie en Chine.

L'autorisation a été notifiée officiellement par la Commission chinoise de régulation du secteur de l'assurance (CIRC) le 30 décembre 2008.

Partenariat avec le groupe Pro BTP en Assurance Santé

Groupama et le groupe Pro BTP ont créé le 10 juillet 2009 une structure commune pour leurs assurés santé. Groupama et le groupe Pro BTP ont signé un protocole concrétisant leur intention de devenir partenaires afin d'améliorer les services proposés à leurs assurés. Ils ont créé le 18 décembre 2009 le GIE Sévéane, structure commune dédiée au pilotage de réseaux de professionnels de santé.

ORGANISATION DU GROUPE

Dans le cadre de la rationalisation des processus opératoires au sein du groupe, le groupe a fusionné à l'International les filiales récemment acquises avec ses filiales préexistantes dans chacun des pays. Dans le prolongement de ces opérations, toutes les filiales à l'International sont désormais passées sous la marque Groupama. En France, le groupe a également rationalisé ses opérations en procédant à la fusion de ses sociétés vie au sein d'une même structure ainsi que de ses diverses activités bancaires.

Fusion des filiales hongroises

Le 16 février 2009, les autorités de contrôle hongroises (PZSAF) ont donné leur accord au processus de fusion des filiales Groupama Biztosito et OTP Garancia. La fusion effective a eu lieu le 31 mars 2009. La nouvelle société a pris la dénomination de Groupama Garancia Biztosito le 6 avril 2009.

Fusion des filiales italiennes

La fusion des filiales italiennes Groupama Assicurazioni, Groupama Vita et Nuova Tirrena est intervenue le 1er novembre 2009. La nouvelle société Groupama Assicurazioni est l'une des principales compagnies d'assurance du marché italien avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros, dont 1,0 milliard en assurances dommages et 400 millions en assurance vie. Elle dispose de 900 salariés, de 850 agences et de 1,7 million de clients.

Fusion des filiales roumaines

La société BTA Asiguriri a absorbé la société Asiban à effet du 1er août 2009. La nouvelle société qui a adopté la dénomination sociale Groupama Asiguriri, a ensuite procédé à l'intégration progressive d'OTP Garancia. La fusion avec Garancia devrait être réalisée courant 2010.

Fusion des filiales turques

La fusion des compagnies d'assurance Basak et Güven, intervenue le 21 mai 2009, a donné naissance le 15 septembre 2009 aux deux nouvelles sociétés Groupama Sigorta dans le domaine de l'assurance dommages et Groupama Emeklilik dédiée à l'activité vie.

Fusion des activités bancaires en France

La fusion entre Groupama Banque et Banque Finama est intervenue le 1er octobre 2009. Cette opération permet de réunir dans un même ensemble, les activités bancaires du groupe en France, et de disposer ainsi d'une offre de services plus complète au sein d'un même établissement, de dégager des synergies de coûts tout en optimisant la qualité du contrôle des opérations. La banque réalise des opérations pour la clientèle de particuliers mais aussi pour le compte de professionnels et bien sûr reste la banque qui gère les opérations du groupe.

Création de Groupama Gan Vie

La création de Groupama Gan Vie permet de constituer une société vie unique pour le groupe en France destinée à être la plateforme technique et de gestion des sinistres des différents réseaux commerciaux du groupe et éventuellement de partenariats externes. Groupama Gan Vie résulte de la fusion-absorption par Gan Assurances Vie de Groupama Vie, de Gan Eurocourtage Vie, et du transfert des portefeuilles de Gan Patrimoine et de Gan Prévoyance. A l'occasion de cette opération, Gan Assurances Vie a changé sa dénomination en Groupama Gan Vie. La date de réalisation effective de l'opération au plan juridique est le 31 décembre 2009, avec effet rétroactif aux plans comptable et fiscal au 1er janvier 2009.

Par ailleurs, le portefeuille de contrats de santé individuelle de Gan Assurances Vie a été transféré à Gan Assurances IARD.

Les décisions approuvant ces opérations sont intervenues le 21 décembre 2009 et ont été publiées au Journal Officiel du 26 décembre 2009.

La nouvelle société compte plus de 1.200 salariés, répartis sur les différents sites (Paris, Angers, Bordeaux et Lille), qui sont spécialisés par métier et activité.

Parallèlement, les sociétés d'assurance dommages ont changé de dénomination sociale pour s'appeler respectivement Gan Eurocourtage et Gan Assurances.

AUTRES ÉLÉMENTS

Tempêtes

L'Europe du Sud-Ouest (Sud-Ouest de la France et Nord de l'Espagne) a été marquée par une tempête d'ampleur exceptionnelle, Klaus le 24 janvier 2009 et l'Europe du Nord Ouest par une tempête d'ampleur moindre, Quinten le 9 et 10 février 2009. Groupama a mis en place son dispositif de crise dès que les menaces météorologiques se sont avérées permettant ainsi de mobiliser ses équipes pour répondre dans les meilleurs délais aux attentes de ses sociétaires et clients. Le coût de ces tempêtes pour le groupe s'est élevé à 407 millions d'euros avant réassurance. Les réassureurs externes supportent 99 millions d'euros dans le coût de ces événements. Au net d'impôt, le coût final pour le groupe s'élève à 205 millions d'euros.

Notation

Le 29 juin 2009, Standard & Poor's a révisé la note de Groupama S.A. à « A » assortie d'une perspective négative. Cette note et sa perspective sont liées au contexte financier International qui pèse sur la solvabilité du secteur et sa capacité bénéficiaire future.

Diversité

Groupama a été récompensé le 10 décembre 2009 par le prix « Action en faveur des jeunes des quartiers » pour les actions entreprises au sein du groupe dans le cadre de « l'engagement national pour l'emploi des jeunes des quartiers » signé le 15 mai 2008. Groupama a ainsi en 2008 et jusqu'au 31 août 2009 recruté 341 collaborateurs issus « des quartiers sensibles » de moins de 26 ans, ainsi que 83 stagiaires ou contrats en alternance.

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

TSR Groupama SA : remboursement anticipé des TSR 1999/2029

Dans le prolongement de l'émission le 27 octobre 2009 d'une dette subordonnée remboursable d'un montant de 750 millions d'euros et après l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de Contrôle des Assurances et Mutuelles (ACAM), Groupama SA a procédé le 22 janvier 2010 au remboursement anticipé de ses titres subordonnés remboursables émis en 1999 pour un montant total de 750 millions d'euros .

4. ANALYSE DES COMPTES

ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

Chiffre d'affaires combiné

Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires combiné Assurance de Groupama atteint 17,1 milliards d'euros, en progression courante de +7,6% par rapport au 31 décembre 2008. En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires combiné du groupe est en hausse de +7,0%, à 17,4 milliards d'euros.

À périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires combiné Assurance s'établit à +5,4% par rapport au 31 décembre 2008. Le chiffre d'affaires total du groupe à périmètre et taux de change constants progresse quant à lui de +4,8%.

Cette performance s'inscrit dans un contexte économique difficile, marqué par un ralentissement sévère de l'activité. Cet environnement a pesé sur les performances globales de l'assurance de biens et responsabilité notamment en influant sur la matière assurable, en particulier dans les pays ayant des marchés moins matures, et en exacerbant la concurrence. En revanche, l'assurance vie a bénéficié d'une situation plus positive en raison d'une part d'un contexte financier plus favorable (écart entre la courbe de taux courts et longs) et, d'autre part, de la capacité qu'a eue la profession à traverser la crise.

En synthèse, au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires Assurance en France s'accroît de +7,4% et représente 73,8% de l'activité globale du groupe sur la période. Celui de l'International (24,5% du chiffre d'affaires total) est en hausse de +8,2% en variation courante ; il est stable (-0,2%) en variation constante. Les autres activités du groupe (activités financières et bancaires) représentent 1,7% du chiffre d'affaires total.

En assurance de la personne, le groupe enregistre une augmentation du chiffre d'affaires de +12,9% en variation courante et de +11,2% en variation constante. En France, l'assurance de la personne enregistre une progression de +13,5%, supérieure de 2,5 points à celle du marché (+11,0% source FFSA à fin décembre 2009). Le chiffre d'affaires assurance de la personne de l'International enregistre une hausse de +9,4% en variation courante et une baisse de -0,6% en variation constante. Cette diminution est bien sûr liée au contexte économique et s'explique également par la non reconduction de contrats à prime unique en Espagne (54 millions d'euros) et par la mise en *run-off* du portefeuille assurance emprunteur en Angleterre (18 millions d'euros en 2008 et 3 millions d'euros en 2009). Retraité de ces éléments, le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne aurait une croissance positive.

En assurance de biens et de responsabilité, le chiffre d'affaires progresse de +2,7% en données courantes et de +0,1% en données constantes. L'activité en France est stable alors que celle de l'International affiche un chiffre d'affaires en augmentation de +7,6% en variation courante et reste stable en variation constante.

Dans la suite du document, les chiffres sont exprimés à périmètre et à taux de change constants. Les données à change constant correspondent à la comparaison entre les données réelles au 31 décembre 2009 et les données réelles du 31 décembre 2008 converties au taux de change moyen du 31 décembre 2009.

Assurance en France (73,8% du chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2009 contre 72,1% au 31 décembre 2008)

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France augmente au 31 décembre 2009 de +7,4% par rapport au 31 décembre 2008 et s'établit à 12 815 millions d'euros, tiré par les bonnes performances de l'assurance de la personne.

Dans un contexte fortement concurrentiel et marqué par un certain tassement de la matière assurable, le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité (42,6% du chiffre d'affaires France) reste stable à 5 454 millions d'euros. L'assurance des particuliers et professionnels (52,7% des primes émises en assurance de biens et responsabilité) augmente de +0,5%. Cette évolution trouve essentiellement son origine dans la progression de la branche habitation (+2,6%). En automobile, les actions de développement du portefeuille expliquent la hausse de +0,3% (soit plus de 102 000 véhicules) alors que le marché affiche une baisse de -0,5% (source FFSA à fin décembre 2009). L'assurance aux entreprises et collectivités voit quant à elle son chiffre d'affaires diminuer légèrement de -0,2%, la croissance de la branche flottes (+6,6%), liée à l'aliment tarifaire et au développement du portefeuille, ne suffisant pas à compenser le recul de la branche dommages aux biens des entreprises (-3,6%), marquée par l'environnement macroéconomique.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne (57,4% du chiffre d'affaires France) est en hausse de +13,5%. Le chiffre d'affaires vie et capitalisation du groupe est en augmentation de +17,2% et affiche une progression largement supérieure à celle du marché (+12,0% source FFSA à fin décembre 2009). Le succès des diverses actions commerciales menées tout au long de l'année dans les différents réseaux contribue singulièrement à cette progression. Cette performance concerne essentiellement la branche épargne / retraite individuelle dont le chiffre d'affaires du groupe progresse de +20,3% au 31 décembre 2009.

En France, le chiffre d'affaires santé et dommages corporels au 31 décembre 2009 progresse de +7,1% par rapport au 31 décembre 2008, tiré principalement par la branche santé (individuelle et collective) qui augmente de +9,2% d'une part en raison de mesures tarifaires visant à répercuter en partie la hausse du coût de la couverture médicale universelle (CMU), et d'autre part en raison du développement du portefeuille lié au dynamisme des actions commerciales menées en 2009.

Il est à souligner que cette performance commerciale s'accompagne d'une croissance très sensible de la collecte nette. En effet, le groupe surperforme le marché avec une collecte nette en forte hausse de +91,7% à 1 601 millions d'euros, en lien avec les actions commerciales précitées. C'est la seconde année consécutive que le groupe enregistre une progression extrêmement significative (91,7%) et largement supérieure au marché de sa collecte nette (+80%).

Les caisses régionales affichent une contribution au chiffre d'affaires combiné de 4 705 millions d'euros au 31 décembre 2009, en hausse de +2,6% par rapport au 31 décembre 2008.

La branche assurance de la personne (1 536 millions d'euros) présente une croissance de +6,1% par rapport à la période précédente :

- En santé, les primes émises représentent 1 113 millions d'euros et progressent principalement en santé individuelle (+5,5% à 994 millions d'euros) notamment sous l'effet d'une croissance du portefeuille de 34 000 contrats.
- Les primes de la garantie accidents de la vie (47 millions d'euros) progressent de +11,2% résultant de la poursuite du développement de ce portefeuille.

En assurance de biens et responsabilité (3 169 millions d'euros), le chiffre d'affaires progresse de +1,0% au 31 décembre 2009.

- En automobile (1 340 millions d'euros), les cotisations augmentent de +2,8% par rapport au 31 décembre 2008 soutenues par des ajustements tarifaires et une progression du parc de véhicules assurés (+ 35 000 véhicules).
- Les primes relatives aux risques atmosphériques (308 millions d'euros) augmentent de +2,9%, en raison de la progression enregistrée sur les branches tempête (+2,0%) et récoltes (+4,3%). La hausse des primes émises en risques divers (+1,2% à 404 millions d'euros) résulte principalement des branches assistance et construction qui affichent des taux de croissance respectifs de +16,7% et +3,2% au 31 décembre 2009 alors qu'à l'inverse l'assurance multirisques climatiques diminue fortement (-16,7%) dans la mesure où elle est indexée sur l'évolution des prix des produits agricoles qui s'inscrit en fort repli).

Le chiffre d'affaires de **Groupama SA** qui correspond aux affaires directes (garanties prévoyance de certains contrats d'assurance collective de Groupama Vie, Animalia, Assuris...) et aux quotes-parts dans les pools professionnels (Assurpol...) s'élève à 26 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les réseaux constituant la nouvelle société unique vie du groupe **Groupama Gan Vie** ont enregistré un chiffre d'affaires en hausse de +16,0% au 31 décembre 2009 s'établissant à 5 782 millions d'euros. Plus particulièrement, en vie capitalisation, l'activité de l'entité progresse de +17,7%. Cette bonne performance est à mettre en relation avec les actions commerciales menées en 2009. Celle-ci a permis aux différents réseaux de Groupama Gan Vie d'enregistrer une progression de la collecte individuelle nette de + 86,4%.

Le réseau des caisses régionales présente un chiffre d'affaires de 2 402 millions d'euros au 31 décembre 2009 en hausse de +24,3% par rapport au 31 décembre 2008. Au 31 décembre 2009, la croissance des primes émises est portée par l'assurance individuelle dont les primes augmentent de +23,4% (plus de 97% de l'activité totale). Cette performance est liée au succès des campagnes commerciales Groupama Modulation au 1^{er} trimestre 2009, Groupama Obligation 2009 en juin/juillet 2009) qui se sont traduites par une hausse de +25,0% du chiffre d'affaires en épargne. L'assurance collective réalise également une belle performance avec un chiffre d'affaires à 71 millions d'euros contre seulement 43 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette hausse s'explique principalement par la souscription d'une prime unique de 30 millions d'euros sur un contrat collectif au cours du 1^{er} semestre 2009.

Le réseau des agents affiche un chiffre d'affaires de 1 528 millions d'euros au 31 décembre 2009 en hausse de +14,0% par rapport à celui du 31 décembre 2008. L'activité progresse de plus de 22,0% en assurance individuelle (1 050 millions d'euros). Le succès des opérations commerciales menées en 2009 (opérations Chromatys et Flash Groupama Obligation 2009) s'est traduit par l'augmentation des primes en épargne de +42,2%. En santé, l'action commerciale du dernier trimestre a permis d'enregistrer une hausse du chiffre d'affaires de +7,8%. L'assurance collective affiche quant à elle un léger repli (-0,4%).

Le réseau du courtage enregistre un chiffre d'affaires de 711 millions d'euros au 31 décembre 2009 en hausse de +8,5% par rapport au 31 décembre 2008. Les branches d'activité en apériton enregistrent une forte croissance du portefeuille (+7,3%) notamment en santé (+20,0% à 168 millions d'euros) et en prévoyance (+10,9% à 161 millions d'euros). Les branches groupe vie, coassurance et réassurance sont en repli de -0,5%. Ces branches sont marquées par des primes uniques significatives dont la réalisation varie selon les années.

Le réseau commercial de **Gan Prévoyance** contribue à hauteur de 548 millions d'euros au chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2009 (soit une hausse de +5,6% par rapport au 31 décembre 2008). Cette évolution s'explique principalement par la croissance des primes de +9,0% en épargne/ retraite (332 millions d'euros) et de +21,9% en santé (22 millions d'euros). Ces bonnes performances sont ici aussi le résultat du succès des actions commerciales (taux garanti, lancement d'un nouveau produit santé notamment). Sur la branche prévoyance (195 millions d'euros), des actions de soutien (lancement de nouveaux produits) ont été mises en œuvre en 2009 avec des résultats encourageants.

Le chiffre d'affaires du réseau de **Gan Patrimoine** est en hausse de +10,0% et s'élève à 593 millions d'euros au 31 décembre 2009. Les fortes actions de soutien des réseaux de vente menées au premier semestre 2009 expliquent cette évolution. Leur succès a également favorisé un développement soutenu du chiffre d'affaires en UC qui s'établit à 98,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 19,6 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La **Caisse Fraternelle Vie** a réalisé un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 38 millions d'euros sur la période précédente, soit une baisse de -39,5%.

Gan Assurances présente un chiffre d'affaires de 1 054 millions d'euros 31 décembre 2009 en léger repli de -1,0% par rapport au chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2008. Cette évolution est à mettre en relation avec un repositionnement tarifaire, principalement sur la branche automobile de tourisme qui pèse sur le chiffre d'affaires (-2,8%). Ces actions se traduisent par une augmentation en nombre de contrats (+12 700 contrats). Le recul du volume d'affaires de la branche automobile est partiellement compensé par la progression des branches habitation (+1,1%) et risques professionnels (+5,0%) qui trouve notamment leur origine dans le développement du portefeuille et un accroissement de la prime moyenne.

Gan Eurocourtage réalise un chiffre d'affaires de 789 millions d'euros au 31 décembre 2009 (-5,1% par rapport au 31 décembre 2008). Cette évolution s'explique par des malis de liquidation de primes par rapport au 31 décembre 2008 et une baisse du chiffre d'affaires sur exercice pur (-2,3%). Le contexte économique pèse sur l'émission de primes, tant sur le marché des particuliers et professionnels (-4,4% à 389 millions d'euros) que sur le marché des entreprises (-6,2%). A noter qu'en automobile, une sélection rigoureuse sur le portefeuille est à l'origine de la baisse de -12,3%.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Transport** affiche une progression de +1,7% au 31 décembre 2009 à 306 millions d'euros. Malgré la crise économique, la branche marine (près de 76% de l'activité) progresse de +0,7% à 232 millions d'euros du fait de nouvelles affaires souscrites notamment sur les marchés plaisance, cargo et portuaires. En aviation, le chiffre d'affaires est également en hausse de +6,2% en raison de l'augmentation des taux de prime. L'évolution de la parité dollar/€ joue défavorablement sur ces deux activités.

Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires d'**Amaline** s'élève à 11 millions d'euros et concerne quasi exclusivement l'automobile avec 42 935 contrats en portefeuille (dont 16 080 contrats PAYD). Le lancement d'Amaline est une réussite car l'objectif de l'année a été quasiment doublé en automobile. Le lancement de l'assurance habitation a débuté le 18 mai 2009 avec 5 862 nouveaux contrats à fin décembre 2009 pour un objectif fixé à 3 071 contrats.

Autres sociétés spécialisées du groupe

Le chiffre d'affaires de **Groupama Assurance Crédit** est en hausse de +16,4% au 31 décembre 2009 et s'établit à 31 millions d'euros.

Mutuaide Assistance présente un chiffre d'affaires de 36 millions d'euros au 31 décembre 2009, en hausse de +10,8%.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Protection Juridique** progresse de +12,4% au 31 décembre 2009 et s'établit à 43 millions d'euros, en raison du développement soutenu des partenariats (Sogessur et La Banque Postale notamment).

Assurance internationale (24,5% du chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2009 contre 25,8% au 31 décembre 2008)

Dans un contexte de récession économique, le chiffre d'affaires combiné du groupe à l'International s'établit à 4 259 millions d'euros au 31 décembre 2009, stable par rapport au 31 décembre 2008 (-0,2% en variation constante).

L'assurance de biens et responsabilité affiche un chiffre d'affaires de 3 028 millions d'euros au 31 décembre 2009, stable par rapport au 31 décembre 2008 à données comparables. Cette performance mérite cependant d'être comparée aux évolutions de chaque marché local. Cette analyse fait apparaître que, par rapport aux dernières données disponibles, le groupe surperforme le marché domestique dans un grand nombre de pays. Dans cet environnement difficile marqué par une forte concurrence et par la baisse des ventes de véhicules neufs, la branche automobile (y compris flottes), qui représente plus de 63% des primes émises en assurance de biens et responsabilité, diminue de -1,5%. Ce recul est toutefois compensé par l'importante progression enregistrée en habitation. En effet, cette branche, qui représente près de 15% du chiffre d'affaires en assurance de biens et responsabilité, affiche une hausse de +20,0% au 31 décembre 2009, liée notamment au développement du portefeuille dans certains pays comme l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne diminue de -0,6% à 1 231 millions d'euros. Comme mentionné précédemment, cette baisse s'explique par la non reconduction de contrats à prime unique en Espagne et par la mise en *run off* du portefeuille emprunteur en Angleterre. Retraité de ces éléments, le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne augmente de +5,2%.

Europe du Sud Ouest

Le chiffre d'affaires combiné en **Europe du Sud Ouest** diminue de -2,2% et s'élève à 1 035 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ce repli concerne aussi bien l'assurance de la personne (-5,4% à 290 millions d'euros) que l'assurance de biens et responsabilité (-0,8% à 746 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires de **Groupama Seguros** (Espagne) diminue de -5,2% à 925 millions d'euros au 31 décembre 2009. En assurance de biens et responsabilité (738 millions d'euros), les primes émises baissent de -1,1%. Cette évolution est à mettre en regard avec l'évolution du marché dommages qui, touché par la crise économique, enregistre un repli de -2,9% à fin septembre 2009 (dû principalement au repli du marché immobilier et à la baisse des immatriculations de véhicules de tourisme et des ventes de véhicules commerciaux). L'évolution du chiffre d'affaires en assurance de biens et responsabilité de la filiale s'explique par une baisse des primes de la branche automobile flottes (-22,9%). À l'inverse, le chiffre d'affaires en habitation progresse de +9,4% en particulier grâce au partenariat avec Bancaja dont l'émission progresse de +18,7% à 35 millions d'euros. Dans un marché soumis à une forte concurrence, la branche automobile de tourisme affiche une hausse (+2,5%) grâce à la croissance du portefeuille. L'assurance de la personne (187 millions d'euros) affiche une baisse de -18,5% du fait notamment de la non reconduction de contrats retraite et épargne UC pour 54 millions d'euros. Retraité de cet élément, le chiffre d'affaires progresserait de +6,4% (contre un marché qui affiche une hausse de +4,9%). Cette évolution s'explique par l'augmentation des primes en épargne individuelle euros et d'un nouveau contrat en retraite collective. La baisse de -5,1% du chiffre d'affaires en santé individuelle résulte principalement de la perte d'un grand compte (7 millions d'euros en 2008).

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2009 des **filiales au Portugal** est en hausse de +33,4% à 110 millions d'euros bien que les marchés vie et non vie portugais soient en repli respectifs de -3,7% et -4,6% à fin novembre 2009. Les primes vie affichent une progression de +39,6% compte tenu de la dynamique de l'offre retraite et épargne individuelle. Ceci s'explique par les bonnes performances des accords de bancassurance. Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité (8 millions d'euros au 31 décembre 2009) augmente quant à lui de +26,0% grâce notamment à la croissance de la branche incendie collective et à la signature d'un nouveau contrat dommages entreprises. A noter, une progression de l'automobile de tourisme de +2,9% en lien avec le lancement d'un nouveau produit et dans un marché en repli de -8% à fin novembre 2009.

Europe du Sud Est

A données comparables, le chiffre d'affaires au 31 décembre de la zone **Europe du Sud Est** augmente de +1,3% à 2 087 millions d'euros. La hausse enregistrée en assurance de la personne (+6,0% à 677 millions d'euros) est atténuée par le recul du chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité (-0,9% à 1 409 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires global de la filiale italienne **Groupama Assicurazioni**, issue de la fusion des entités **Groupama Assicurazioni**, **Groupama Vita** et **Nuova Tirrena**, est en légère hausse (+0,4%) à 1 397 millions d'euros au 31 décembre 2009. En assurance de la personne (411 millions d'euros), l'activité est en augmentation de +4,6% grâce à la progression de l'assurance vie (+5,8%). En particulier le chiffre d'affaires de la branche épargne en euros progresse fortement (+50,3%) grâce aux succès des opérations commerciales réalisées en 2009. L'épargne en UC diminue de -89%, les campagnes Index ayant été remplacées par les campagnes sur les produits en euros (plus adaptées à l'environnement macroéconomique actuel). En assurance de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires recule de -1,3% à

985 millions d'euros (évolution proforma suite au reclassement de la garantie accidents du conducteur en assurance de biens et responsabilité). Cette évolution est cependant supérieure à celle du marché : (-2,2% à fin septembre 2009).

Les filiales turques **Groupama Sigorta** (issue de la fusion de Groupama Basak Sigorta et Güven Sigorta au 1^{er} janvier 2009) et **Groupama Emeklilik** (issue de la fusion de Groupama Emeklilik et Güven Hayat au 1^{er} janvier 2009) affichent une hausse de +1,9% (à données comparables) de leur activité au 31 décembre 2009 et présentent un chiffre d'affaires global de 504 millions d'euros. L'assurance de la personne enregistre une augmentation de son chiffre d'affaires de +11,7% (200 millions d'euros). Cette croissance s'explique par l'activité de la branche emprunteur compte tenu d'une augmentation du volume d'affaires. En outre, le courtage se développe suite à un nouvel accord passé avec le pool Insurope.

A l'inverse, l'assurance de biens et responsabilité (304 millions d'euros) voit ses primes émises diminuer de -3,8% compte tenu du repli de la branche automobile notamment. Le marché turc a été très touché par la crise avec un recul de -9,9% en dommages automobiles et de -4,5% en RC automobile (données à mi-année).

Le chiffre d'affaires de **Groupama Phoenix** s'établit au 31 décembre 2009 à 186 millions d'euros soit une hausse de +6,7%. En assurance de biens et responsabilité (120 millions d'euros), les mesures de restructuration du réseau prises en 2008 portent leurs fruits, avec une hausse des primes émises de +11,1%. La branche automobile affiche notamment une croissance de +18,1%, supérieure à celle du marché (+8% à fin septembre 2009). Cette progression s'explique principalement par la conclusion de nouveaux partenariats et une confiance renforcée du réseau des courtiers.

La baisse enregistrée en assurance de personnes (-0,5%) est liée au contexte économique (recul du marché vie de -5,5% à fin septembre 2009) ainsi qu'au repositionnement tarifaire en santé qui vise à rentabiliser le portefeuille.

Pays de l'Europe centrale et orientale (PECO)

Le chiffre d'affaires des **Pays de l'Europe centrale et orientale** s'élève à 535 millions d'euros au 31 décembre 2009, soit une diminution de -6,0% à données comparables. Ce repli concerne tant l'assurance de la personne (-4,6% à 182 millions d'euros) que l'assurance de biens et responsabilité (-6,7% à 353 millions d'euros).

La contribution au chiffre d'affaires de la filiale hongroise **Groupama Garancia Biztosito** (à données comparables) s'élève à 311 millions d'euros au 31 décembre 2009 en baisse de -2,4%. Le pays a été très touché par la crise, avec un marché dommages en repli de -3% et un marché vie en forte baisse de -23% à fin juin 2009.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne de la filiale (158 millions d'euros) augmente de +1,4% notamment dans le secteur de la bancassurance. L'action commerciale menée depuis mai 2009 avec le réseau OTP Bank est un succès qui confirme l'efficacité du partenariat (en particulier dans le contexte de marché). Les performances enregistrées sur les autres réseaux, certes en léger repli, surperforment également le marché, montrant l'équilibre du modèle de développement de la filiale. L'assurance de biens et responsabilité (153 millions d'euros) enregistre quant à elle une baisse de -6,0% de son chiffre d'affaires. En automobile (46 millions d'euros), la baisse des immatriculations combinée à la résiliation de contrats flottes significatifs dans un contexte de marché difficile expliquent cette diminution. Une hausse de +3,5% du chiffre d'affaires en habitation (59 millions d'euros) permet de compenser en partie cette évolution.

Dans un contexte de crise économique, le chiffre d'affaires des filiales roumaines **Groupama Asigurari et OTP Garancia Asigurari** diminue de -10,9% à 209 millions d'euros au 31 décembre 2009 (à données comparables). L'activité de l'assurance de biens et responsabilité (190 millions d'euros) est en baisse de -7,9% sur la période. Cette évolution concerne notamment la branche automobile. Le marché automobile est moins mature qu'en Europe occidentale et enregistre un recul des ventes de véhicules neufs de -63% à fin novembre 2009. La filiale a engagé des mesures de redressement technique du portefeuille. Le chiffre d'affaires en assurance de la personne s'élève à 20 millions d'euros au 31 décembre 2009. Dans un contexte économique difficile, l'octroi de crédit (principal marché d'assurance de la personne dans ce pays) se réduit ce qui impacte défavorablement la branche prévoyance.

Grande Bretagne

Le chiffre d'affaires de **Groupama Insurances** augmente de +3,9% à 505 millions d'euros au 31 décembre 2009 dans un marché étal. En assurance de biens et responsabilité (428 millions d'euros), la croissance du chiffre d'affaires de +10,9% est due à la progression des flottes automobile (+18,3% à 51 millions d'euros) et de la branche habitation (+45,4% à 95 millions d'euros). Ces deux branches bénéficient des actions de fidélisation des courtiers. L'activité de l'assurance de la personne enregistre un repli de -22,0% à 78 millions d'euros au 31 décembre 2009 notamment du fait de la mise en *run-off* du portefeuille emprunteur (-82,1%). Retraité de cet élément, le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne diminuerait de -8,5%.

Gan Outre-Mer

Le chiffre d'affaires de **Gan Outre-Mer** progresse de +5,0% pour s'établir à 96 millions d'euros au 31 décembre 2009. L'activité en assurance de biens et responsabilité enregistre une hausse de +4,0% à 91 millions d'euros. Le chiffre d'affaires en assurance de la personne s'élève à 5 millions d'euros contre 4 millions d'euros au 31 décembre 2008. La croissance est plus marquée dans le Pacifique que dans les Antilles. En effet, l'activité aux Antilles a été affectée par les mouvements sociaux du 1^{er} trimestre 2009, la perte de quelques gros contrats notamment sur la branche flottes (-9,6%) et des conditions peu favorables sur le marché automobile de particuliers. Des revalorisations tarifaires ont toutefois permis aux branches habitation (+5,4%) et dommages entreprises (+13,5%) de soutenir la croissance des primes. La zone Pacifique subit également les effets de la crise économique. Les branches automobile et santé poursuivent néanmoins leur développement.

Activités non poursuivies

L'activité non poursuivie de la filiale **Assuvie** est en baisse sur la période. Son chiffre d'affaires au 31 décembre 2009 s'élève à 9 millions d'euros contre 10 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Activités financières

Les entités **Groupama Banque** et **Banque Finama** ont fusionné avec effet au 1^{er} janvier 2009. Le chiffre d'affaires brut au 31 décembre 2009 de **Groupama Banque** est en retrait de -40,9% par rapport au 31 décembre 2008 et s'établit à 128 millions d'euros. La contraction des taux court terme sur le marché explique cette évolution (l'Eonia se situe à 0,5% en 2009 et à 4% en 2008). En revanche, le produit net bancaire est en forte progression (+39,7%) à 94 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette croissance est due, d'une part à l'activité de trésorerie et de transformation qui profite des conditions de marché favorables, et d'autre part à la croissance de l'activité de banque des particuliers (nombre de clients et croissance des crédits).

Le chiffre d'affaires des **filiales de gestion d'actifs** est en hausse de +10% à 154 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette évolution provient essentiellement de la progression du chiffre d'affaires de Groupama Asset Management sur la période (+14,8%). Les encours gérés par Groupama Asset Management et ses filiales s'élèvent à 88,8 milliards d'euros au 31 décembre 2009, en hausse de +7,5 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2008, en lien avec la hausse des marchés et le rendement des actifs. Le produit net bancaire des filiales de gestion d'actifs progresse quant à lui de +22%.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** est quasi stable à 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2009. La légère hausse du produit net bancaire (+2,3% à 7 millions d'euros) s'explique par la progression des commissions de commercialisation due à l'amélioration des marchés financiers.

Formation du résultat

Le **résultat net part du groupe** s'élève à 620 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 342 millions d'euros au 31 décembre 2008. Le résultat net part du groupe se décline par activité de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2009	Var
Assurance de biens et responsabilité	208	121	-87
Assurance de la personne	279	776	497
Activités financières et bancaires	1	16	15
Activités Holding	-146	-294	-148
Résultat net part du groupe	342	620	278

Le résultat net part du groupe au 31 décembre 2009 intègre plusieurs éléments :

- le coût des tempêtes Klaus et Quinten pour un montant de -205 millions d'euros après impôt,
- la dépréciation exceptionnelle d'un écart d'acquisition au titre des pays émergents dans la zone d'Europe centrale et orientale pour -113 millions d'euros c'est-à-dire principalement la Russie et l'Ukraine ; dans le contexte d'incertitude de ces marchés, le groupe a différé le développement de son activité dans ces pays et a de ce fait, par prudence, déprécié les écarts d'acquisition attachés à ces pays,
- un amortissement exceptionnel de -49 millions d'euros au titre de la valeur de portefeuille en Turquie suite à la non reconduction d'un accord de bancassurance.
- des plus values obligataires pour un montant de 437 millions d'euros net d'impôt, montant permettant d'atteindre un niveau de résultat financier comparable à celui d'une année non atypique. Du fait du niveau des marchés actions, la réalisation de plus values obligataires a été privilégiée.

Le résultat net de **l'assurance de biens et responsabilité** s'élève à 121 millions d'euros en 2009 contre 208 millions d'euros au 31 décembre 2008. Comme évoqué précédemment, l'impact des événements climatiques pèse fortement sur la contribution de cette branche en 2009. Le résultat contributif de **l'assurance de la personne** progresse quant à lui de 497 millions d'euros à 776 millions d'euros en 2009, tiré par les résultats financiers.

Les **activités financières et bancaires** affichent un résultat de 16 millions d'euros contre 1 million d'euros en 2008, atteignant pour la première fois une contribution sensiblement positive.

L'activité holding présente une perte de -294 millions d'euros en 2009 contre une perte de -146 millions d'euros au 31 décembre 2008 compte tenu de la constatation de dépréciations exceptionnelles enregistrées à titre de prudence comme indiquée ci-dessus.

Synthèse du résultat opérationnel économique (hors tempêtes)

Le résultat opérationnel économique s'établit à 480 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 661 millions d'euros au 31 décembre 2008. Il se décompose par activité comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2009	Var
Assurance de biens et responsabilité	373	185	-188
Assurance de la personne	435	410	-25
Activités financières et bancaires	1	12	11
Activités Holding	-148	-128	20
Résultat opérationnel économique	661	480	-181

Résultat opérationnel économique en assurance de biens et responsabilité

Le résultat opérationnel économique de l'activité de biens et responsabilité (hors tempêtes) diminue de -188 millions d'euros et s'établit à 185 millions d'euros au 31 décembre 2009. Au-delà de la sinistralité de nature exceptionnelle liée aux tempêtes Klaus et Quinten, la sinistralité de l'exercice 2009 est en hausse de +3,5 points du fait d'une augmentation de la fréquence des sinistres tant en automobile qu'en incendie.

Le ratio combiné du groupe s'établit en 2009 à 102,0% (hors tempêtes) contre 98,7% en 2008. Cette hausse de +3,3 points explique en majeure partie la baisse du résultat opérationnel économique pour plus de 170 millions d'euros net d'impôt.

- En France, le ratio combiné net 2009 s'élève à 101,9% contre 98,5% au 31 décembre 2008. La hausse de la sinistralité nette de 4,2 points explique en grande partie cette variation. A l'instar de ce qui est constaté sur le marché Français, la branche automobile a été fortement impactée par l'augmentation de la fréquence des sinistres notamment en bris de glace et en dommages matériels. De même, la branche multirisques habitations connaît également une recrudescence des incendies et des vols. Le ratio de frais d'exploitation s'établit à 29,4% contre 30,2% en 2008, témoignant de l'efficacité de l'ensemble des actions engagées par le groupe pour rationaliser et maîtriser ses frais d'exploitation, tout en maintenant, il faut le souligner un niveau d'investissements commerciaux (réseaux, marketing, publicité) élevé et comparable à 2008. Il convient de rappeler que l'exercice 2008 avait été marqué par un accroissement des dépenses de marketing et de publicité par rapport à 2007.
- L'Assurance à l'International affiche un ratio combiné net de 102,3% contre 99,4% au 31 décembre 2008. Les dégagements sur exercices antérieurs apparaissent en léger repli comparé à l'an passé. Combiné avec les difficultés induites par la crise, notamment dans les nouveaux pays d'Europe orientale ou sur des marchés très concurrentiels comme le Royaume-Uni, ils pèsent sur le ratio de sinistralité nette qui affiche une dégradation de 2 points à 72,9%. Le taux de frais d'exploitation au 31 décembre 2009 est de 29,4%.

Les revenus financiers récurrents sont en léger retrait (-6 millions d'euros). Ceci est lié principalement à une stratégie financière qui a consisté dans un contexte de crise financière à réinvestir plutôt sur des poches très liquides (trésorerie), caractérisées par un rendement courant moindre.

Résultat opérationnel économique en assurance de la personne

Le résultat opérationnel économique de l'assurance de la personne s'élève à 410 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 435 millions d'euros au 31 décembre 2008 (-5,7%).

La marge technique nette (avant frais) de l'activité santé et autres dommages corporels progresse de +41 millions d'euros par rapport à la période précédente. Cette évolution s'explique par une baisse du ratio de sinistralité nette de -0,5 point. En France, la sinistralité nette s'améliore de -1,6 point. A l'International, dans un contexte de marché difficile marqué par une tension sur les tarifs, le ratio de sinistralité nette augmente quant à lui de +8,5 points par rapport au 31 décembre 2008. Au global en assurance de personnes, les frais d'exploitation nets sont en hausse de +21% du fait notamment de l'augmentation de la taxe liée au financement de la couverture médicale universelle de +3,4 points soit près de 55 millions d'euros.

En vie/capitalisation, la marge technique nette (avant frais) corrigée d'une opération non récurrente de 33 millions d'euros en 2008 progresse de +40 millions d'euros par rapport à celle du 31 décembre 2008. Cette hausse est principalement due à l'activité technique en France (+33 millions d'euros) compte tenu d'une part, du très bon niveau de collecte en épargne individuelle et d'autre part, de bonis sur antérieurs sur les branches de coassurance et de réassurance collectives. A l'International, les filiales affichent une hausse de la marge de +7 millions d'euros principalement liée aux entrées de périmètre qui contribuent désormais sur année pleine à la marge 2009. Les frais d'exploitation rapportés aux primes émises sont en baisse (12,2% contre 12,7% en 2008).

Le résultat financier récurrent 2009 (net de participation aux bénéfices et d'impôt) est en hausse de +63 millions d'euros.

Résultat opérationnel économique des activités financières et bancaires

Le résultat opérationnel économique des activités financières et bancaires est de +12 millions d'euros contre +1 million d'euros au 31 décembre 2008. Cette évolution est liée d'une part, aux résultats de l'activité banque des particuliers et d'autre part, à l'activité de trésorerie de la banque du groupe. Le contexte financier de l'activité d'*asset management* contribue également à cette hausse.

Résultat opérationnel économique de l'activité Holding

L'activité de holding affiche un résultat opérationnel économique de -128 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre une perte de -148 millions d'euros au 31 décembre 2008. L'évolution favorable de l'impôt est à l'origine de cette évolution.

Autres éléments du compte de résultat

Ceux-ci se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Assurance de la personne		Assurance de biens et responsabilité		Activités financières et bancaires		Activité Holding		Total	
	31/12/08	31/12/09	31/12/08	31/12/09	31/12/08	31/12/09	31/12/08	31/12/09	31/12/08	31/12/09
Résultat opérationnel économique	435	410	373	185	1	12	-148	-128	661	480
Tempêtes				-205						-205
Plus values réalisées ⁽¹⁾	42	411	25	155	0	0	0	-1	67	565
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable ⁽¹⁾	-44	-3	-117	-7	0	0	2	-18	-159	-28
Effet de la juste valeur ⁽¹⁾	-128	16	-63	19	0	0	1	-2	-190	33
Amortissements des actifs incorporels et dépréciation des écarts d'acquisition	-34	-42	-22	-38	0	0	-1	-131	-57	-211
Eléments exceptionnels	8	-16	12	12	0	4	0	-14	20	-14
Résultat part du groupe	279	777	208	121	1	16	-146	-294	342	620

⁽¹⁾ part revenant à l'actionnaire (nette de PB et d'IS)

Produits financiers non récurrents

Après un exercice 2008 critique sur le plan des marchés financiers, la confiance semble revenue, se traduisant par une hausse des grandes places boursières. Dans ce contexte, les produits financiers non récurrents du groupe retrouvent quasiment leur niveau de fin 2007. Ils se décomposent comme suit :

En millions d'euros	31/12/2008				31/12/2009				Variation			
	AP	ABR	Holding	Total	AP	ABR	Holding	Total	AP	ABR	Holding	Total
Plus et moins values de cession nettes de reprises	180	37	2	218	986	289	-1	1 274	807	252	-3	1 056
Variation de la juste valeur des placements	-805	-95	1	-899	83	29	-4	109	888	124	-5	1 008
Variation des dépréciations sur instruments financiers	-101	-143	3	-242	-9	-10	-27	-46	93	133	-30	196
Total	-726	-201	5	-923	1 061	308	-32	1 337	1 787	509	-37	2 259

Par typologie de produits financiers, l'analyse est la suivante :

- **Les plus et moins values réalisées nettes** s'élèvent à 1 274 millions d'euros au 31 décembre 2009 et concernent principalement des plus values obligataires réalisées conformément au programme de réalisation 2009. Il convient de noter que plus de 270 millions de plus values immobilières ont également été réalisées. Au net de participation aux bénéfiques et d'impôt, les plus values réalisées enregistrent une progression de +497 millions d'euros.
- **La poche d'actifs valorisés dans les comptes IFRS selon la méthodologie de la juste valeur par résultat** (titres classés en trading, held for trading et instruments financiers à terme) augmente de 1 008 millions d'euros sur la période à 109 millions d'euros. Cette évolution est constatée essentiellement sur la branche assurance de la personne pour 888 millions d'euros. Au net de la participation aux bénéfiques et de l'impôt, l'impact est de +224 millions d'euros.
- **Pour mémoire, le résultat financier 2008 du groupe était affecté par des dotations nettes aux provisions à caractère durable** pour un montant global de -242 millions d'euros. En 2009, ces dotations sont très limitées ce qui se traduit sur le résultat du groupe (au net de la participation aux bénéfiques et de l'impôt) par une évolution de +131 millions d'euros.

Les montants nets de participation aux bénéfiques et d'impôt sont les suivants :

En millions d'euros	31/12/2008				31/12/2009				Variation			
	AP	ABR	Holding	Total	AP	ABR	Holding	Total	AP	ABR	Holding	Total
Plus et moins values de cession nettes de reprises	42	24	2	68	411	155	-1	565	369	131	-3	497
Variation de la juste valeur des placements	-128	-63		-191	16	19	-2	33	144	82	-2	224
Variation des dépréciations sur instruments financiers	-44	-117	2	-159	-3	-7	-18	-28	41	110	-20	131
Total	-130	-156	4	-282	424	167	-21	570	554	323	-25	852

Autres éléments non financiers

Compte tenu des perspectives désormais durablement bénéficiaires de la filiale anglaise, le groupe a activé les déficits fiscaux en Angleterre à hauteur de 56 millions d'euros. Sur l'activité bancaire, la bonne tenue de cette activité et ses perspectives bénéficiaires conformes au plan d'affaires permettent l'enregistrement d'un produit d'impôt de 8 millions d'euros dans les comptes 2009.

Des frais de restructuration liés aux fusions tant en France qu'à l'International ont été pris en compte sur la période et s'élèvent à 57 millions d'euros. Il convient de noter également que des charges non récurrentes liées à des contentieux ont été exclues à hauteur de 37 millions d'euros du résultat opérationnel économique.

Les autres éléments concernent principalement les charges d'amortissements des actifs incorporels d'assurance. Ainsi en assurance de biens et de responsabilité, l'amortissement des valeurs de portefeuille s'élève à 38 millions d'euros et concerne principalement l'Italie, la Hongrie et les courtiers au Royaume Uni. En assurance de la personne, l'amortissement des valeurs de portefeuille s'élève à 42 millions d'euros principalement au titre de la Turquie. Enfin, il convient de noter que l'écart d'acquisition des pays de l'Europe centrale et orientale (à savoir la Russie et l'Ukraine notamment) a fait l'objet à titre de prudence d'une dépréciation à hauteur de 113 millions d'euros, le groupe ayant décidé de différer le développement de son activité, compte tenu de l'incertitude attachée à ces pays. En Turquie, un amortissement exceptionnel de -49 millions d'euros au titre de la valeur de portefeuille a été constaté suite à la non reconduction d'un accord de bancassurance.

Assurance et Services France

Le pôle assurance et services France enregistre en 2009 un résultat de 772 millions d'euros contre 366 millions d'euros en 2008.

Le résultat contributif des **caisses régionales** (y compris les caisses locales) s'élève à -39,4 millions d'euros en 2009 contre 78,9 millions d'euros en 2008. Comme indiqué précédemment, les événements climatiques du début d'année ont pesé à hauteur de -72 millions d'euros sur le résultat 2009.

Le résultat opérationnel des caisses régionales (retraité des tempêtes) s'élève à -9 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre +107 millions d'euros en 2008. Cette forte diminution s'explique par un niveau de résultat technique en repli par rapport à 2008.

- En assurance de biens et responsabilité, le ratio de sinistralité net se dégrade de 5,4 points pour s'établir à 77,1% en 2009 contre 71,7% en 2008. Cette dégradation est liée à d'une part à la hausse de la fréquence des sinistres sur la branche automobile (dont le ratio de sinistralité courante se dégrade de près de 4,3 points à 80,2% (hors tempêtes) et d'autre part à une recrudescence de sinistres sur la branche incendie (dégradation de +11,2 points de la sinistralité courante de la branche).
- En assurance de la personne, le ratio de sinistralité net s'élève à 77,6% en 2009 en légère hausse (+0,6 point) par rapport à 2008. En santé, la sinistralité de l'exercice s'améliore de 1,2 points à 71,6% alors que celle des garanties accidents de la vie se dégrade de +2,8 points à 69,5%. Les bonis sur exercices antérieurs sont inférieurs de près de 19 millions d'euros à ceux de 2008.
- La hausse du taux de 3,4 points sur la couverture médicale universelle pèse notamment sur les frais d'exploitation des caisses régionales en 2009, ce qui conduit à une augmentation du taux de frais d'exploitation de +1,5 point à 24,7% au 31 décembre 2009.

La marge financière non récurrente progresse de +80 millions d'euros par rapport à 2008, année marquée par des provisions pour dépréciation sur les actifs du fait de la crise

Groupama Gan Vie est issue de la fusion absorption par Gan Assurances Vie de Groupama Vie et Gan Eurocourtage Vie et des transferts de portefeuille de Gan Prévoyance et Gan Patrimoine. L'activité vie en France est donc par cette opération désormais regroupée au sein d'une seule structure. Les résultats 2008 présentés à titre de comparaison dans la suite du document correspondent à la somme algébrique des résultats des cinq anciennes structures.

Le résultat contributif de **Groupama Gan Vie** s'élève à 678,5 millions d'euros contre 195,0 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette forte hausse de la contribution est liée à un niveau de produits financiers non récurrents qui retrouve un niveau proche de celui de 2007 alors que 2008 avait été marqué, faut-il le rappeler, par des marchés financiers très dégradés qui avaient pesé sur les produits financiers valorisés en juste valeur par résultat et sur le provisionnement des titres classés en AFS.

Le résultat opérationnel économique de Groupama Gan Vie s'établit à 309 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 266 millions d'euros la période précédente et progresse de +16%. Avant frais, la marge technique nette de Groupama Gan Vie s'élève à 740 millions d'euros et progresse de plus de 14% par rapport à la période précédente.

Quel que soit le réseau, la marge technique de Groupama Gan Vie est tirée en assurance individuelle par la très forte progression de la collecte nette qui, à 1 726 millions d'euros, double quasiment par rapport à la collecte enregistrée en 2008. Sur les branches prévoyance

et santé individuelle, des liquidations favorables sur exercices antérieurs notamment chez Gan Prévoyance, contribuent également sensiblement à l'amélioration de la marge. S'agissant des branches collectives, les affaires en coassurance et réassurance continuent cette année à produire des marges positives d'un niveau significatif tout comme la branche prévoyance collective du réseau des agents, qui enregistre une baisse soutenue de son ratio de sinistralité tous exercices.

Les frais d'exploitation de Groupama Gan Vie sont en hausse de +14% à 803 millions d'euros. Au regard de la progression de l'activité (+16% en 2009), le taux de frais d'exploitation serait en recul de -0,2 point à 13,9%. Ces frais intègrent notamment les investissements commerciaux destinés à dynamiser les réseaux de Gan Prévoyance et Gan Patrimoine ainsi que ceux destinés à la modernisation des *back-office* vie (projet Rivage). Il convient de noter également que la hausse de la taxe destinée à la couverture médicale universelle (CMU) a pesé sur ce poste pour un montant total de +16 millions d'euros.

La contribution de **Gan Assurances**, (société d'assurance dommages et de distribution de produits vie de Groupama Gan Vie) au résultat du groupe 2009 s'élève à 22,5 millions d'euros contre 16,1 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette progression est principalement liée à l'évolution des plus values financières nettes de provisions.

Le résultat opérationnel économique de l'entité (y compris tempêtes) s'élève à -9 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre +18 millions d'euros au 31 décembre 2008. Néanmoins, corrigé des tempêtes Klaus et Quinten qui ont affecté le résultat technique à hauteur de 41 millions d'euros (soit au net d'impôt 27 millions d'euros), il se situe à un niveau comparable à 2008.

Le ratio combiné net de réassurance corrigé des événements climatiques s'élève à 106,8% en hausse de +1,9 point par rapport à 2008. Cette évolution est liée à la sinistralité courante (+3,2 points) notamment des branches automobile et habitation marquées par une augmentation des sinistres graves et par une dégradation du résultat des rentes (charge de 15 millions d'euros) notamment sous l'effet adverse de l'évolution du taux d'escompte. Cette évolution est toutefois atténuée par une hausse des bonis sur antérieurs de +25,2 millions d'euros. La politique de maîtrise des frais d'exploitation se traduit par une baisse du ratio de frais d'exploitation de -0,4 point à 27,4% au 31 décembre 2009 contre 27,8% en 2008.

L'évolution du ratio combiné net est compensée en partie par l'augmentation de la marge financière récurrente (nette d'impôt) de plus de 17 millions d'euros.

Le résultat contributif de **Gan Eurocourtage** (société d'assurance dommages et de distribution de produits vie de Groupama Gan Vie) est de 103,3 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 51,3 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le résultat opérationnel économique de l'entité (hors tempêtes) s'élève à +98 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 59 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Grâce à une politique de souscription extrêmement rigoureuse, le ratio combiné net de réassurance s'élève à 93% contre 98,8% au 31 décembre 2008, en baisse de -5,8 points sur la période. Le ratio de sinistralité courante affiche une baisse de -3,5 points à 65,3% au 31 décembre 2009 qui est due notamment au marché des entreprises marqué en 2009 par un nombre limité de sinistres graves. Sur exercices antérieurs, la qualité intrinsèque du portefeuille combinée à la politique prudente de provisionnement permet d'enregistrer une croissance de +19% de liquidations favorables des dossiers. Le ratio de frais d'exploitation est en baisse de -1,6 point à 35,7% contre 37,3% en 2008.

Sur le plan financier, l'exercice 2009 a été marqué par la réalisation d'un programme de cession obligatoire qui est à l'origine de la hausse de la marge financière (nette d'impôt) de +16 millions d'euros. L'amélioration des variations de juste valeur sur titres classés en *trading et held for trading* a également une incidence positive sur le résultat financier de +22 millions d'euros nets d'impôt.

Groupama Transport affiche un résultat contributif de 13,8 millions d'euros contre 9,9 millions d'euros en 2008.

Le résultat opérationnel économique s'élève à 12 millions d'euros en 2009 contre 10 millions d'euros pour la période précédente. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration de la sinistralité nette qui se traduit par une baisse du ratio combiné net de 2,8 points sous l'effet notamment de la diminution du nombre de sinistres majeurs en marine. Le ratio de frais d'exploitation est stable à 30,1%.

Au-delà du résultat opérationnel, la hausse des variations de juste valeur des titres classés en *trading et held for trading* contribue à la progression de la marge financière non récurrente de 1,9 million d'euros nets d'impôt.

Amaline est consolidée pour la 1^{ère} fois au 31 décembre 2009. Son résultat contributif s'élève à -22,1 millions d'euros dont -6,8 millions d'euros au titre de la perte antérieure, qui en vertu des principes de consolidation est enregistrée en une seule fois l'année de la 1^{ère} consolidation. Son niveau d'activité (nettement supérieur au plan) ne permet pas encore d'absorber les coûts fixes.

Autres sociétés spécialisées du groupe

Au 31 décembre 2009, les autres sociétés spécialisées du groupe présentent une contribution au résultat combiné du groupe de 12,6 millions d'euros contre 10,0 millions d'euros en 2008. Elle se décline comme suit :

- **Groupama Assurance Crédit** contribue au résultat du groupe à hauteur de 0,5 million d'euros contre 1,0 million d'euros 2008. Le résultat opérationnel économique de l'entité se dégrade à 0,2 million d'euros contre 1,4 million d'euros la période précédente. La baisse du résultat technique lié à l'environnement adverse de marché est partiellement compensée par une hausse de la marge financière non récurrente.
- Le résultat contributif de **Mutuaide Assistance** s'établit à 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 3,7 millions d'euros en 2008. L'entité présente un résultat opérationnel économique de 4 millions d'euros contre 3 millions d'euros en 2008. Cette amélioration est liée à la progression de la marge technique nette.
- **Groupama Protection Juridique** présente un résultat contributif en hausse de +1,3 million d'euros à 5,3 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette évolution résulte de la progression de la marge financière non récurrente. Le résultat opérationnel économique de l'entité est stable d'une période à l'autre et s'établit à 5 millions d'euros en 2009.
- Les **Caisse Fraternelles Vie et Epargne** sont deux anciennes filiales de Gan Patrimoine qui n'ont pas été absorbées au sein de Groupama Gan Vie pour des raisons d'ordre technique. Le résultat contributif de Caisse Fraternelle Epargne est stable à 1,6 million d'euros au 31 décembre 2009. Son résultat opérationnel économique s'établit à 1,6 million d'euros, identique à celui de 2008. Caisse Fraternelle Vie contribue quant à elle à hauteur de 2 millions d'euros au résultat du groupe contre une perte de -0,2 millions d'euros en 2008 essentiellement liée aux conditions de marché en 2008. Son résultat opérationnel économique s'élève à 1,2 million d'euros contre 0,2 millions d'euros en 2008.

Activités non poursuivies en France

Le résultat contributif d'**Assuvie** s'élève à 3,1 millions d'euros contre 5,2 millions d'euros 31 décembre 2008.

Assurance Internationale et Outre-Mer

Dans un contexte économique difficile, l'**Assurance Internationale** (y compris holdings internationales) affiche un résultat contributif de 166 millions d'euros contre 50 millions d'euros en 2008 en retrouvant la tendance de contribution antérieure à 2008.

Europe du Sud Est

En Italie, le résultat contributif de **Groupama Assicurazioni** (entité issue de la fusion de Groupama Assicurazioni, Nuova Tirrena et Groupama Italia Vita) s'élève à +37,1 millions d'euros contre une perte de -78,9 millions d'euros en 2008.

Le résultat opérationnel économique de la nouvelle structure est de 35 millions d'euros proche de celui de 2008 (37 millions d'euros). Cette quasi stabilité du résultat opérationnel économique masque une amélioration des résultats techniques que compense une baisse des revenus financiers récurrents.

- En assurance de biens et responsabilité, le ratio combiné net s'élève à 103,5% contre 107,7%. La sinistralité courante (+2,7 points) est affectée par une hausse de la fréquence des sinistres ainsi que des graves. Après une année 2008 marquée sur Nuova Tirrena par la mise aux standards du groupe de son niveau de provisionnement, les liquidations sur antérieurs reviennent à un niveau naturel, et sont à l'origine de la baisse de la sinistralité nette de +1,6 point à 78,6%. Les frais d'exploitation sont en hausse de +1,0 point à 24,9%.
- En assurance de la personne, l'amélioration du ratio combiné net santé et autres dommages corporels s'explique notamment par la baisse de la sinistralité courante en prévoyance collective. Comme en assurance de biens et responsabilité, le niveau de résultat sur exercices antérieurs est plus favorable. La marge technique vie est stable à près de 3 millions d'euros.

Le résultat financier non récurrent est en progression de près 140 millions d'euros (après impôt). Pour mémoire, l'exercice 2008 intégrait des dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable de 110 millions d'euros (nette de participation aux bénéficiaires et d'impôt) principalement sur les titres Unicredit intégrés au travers de l'acquisition de Nuova Tirrena. Par ailleurs, l'exercice 2009 intègre des plus values immobilières pour près de 18 millions d'euros liées à la rationalisation de l'implantation géographique de la filiale.

En Grèce, le résultat contributif de **Groupama Phoenix** est de +3,7 millions d'euros contre une perte de -13,5 millions d'euros en 2008.

Le résultat opérationnel économique s'élève à près de 5 millions d'euros contre 1 million d'euros en 2008.

- En assurance de biens et responsabilité, le ratio combiné net est en forte amélioration (-18,3 points à 90,8% en 2009). La sinistralité nette baisse de -17 points traduisant le succès des opérations de redressement du portefeuille entrepris par les équipes du groupe suite à l'acquisition de cette filiale. Après une période marquée par de nombreux chantiers de sécurisation de l'outil industriel, le ratio de frais d'exploitation commence à diminuer (il baisse de -1,3 point à 43%).
- La marge technique en assurance de la personne est affectée par un renforcement des provisions à hauteur de 15 millions d'euros liée à la prise en compte d'une nouvelle courbe de taux sans risque liée au contexte macroéconomique grec.
- La contribution est également tirée par la hausse des produits financiers non récurrents qui progressent (+18 millions d'euros) principalement du fait des variations de juste valeur des actifs financiers.

Une provision pour un litige de place pèse également sur le résultat net de l'exercice 2009 à hauteur de plus de 5 millions d'euros.

Les **filiales turques** présentent une contribution au résultat combiné de +6,9 millions d'euros contre +25 millions d'euros en 2008.

Le résultat contributif de **Groupama Sigorta** (issue de la fusion de Basak Sigorta et Güven Sigorta) s'élève à -6,2 millions d'euros contre +8 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le résultat opérationnel économique est en 2009 à l'équilibre contre un profit de +6 millions d'euros en 2008. Cette baisse est liée, pour moitié à l'évolution de la marge financière récurrente nette d'impôt qui est en retrait de -3 millions d'euros et pour moitié à la marge technique.

- C'est surtout l'assurance de la personne (santé) tant individuelle que collective qui est à l'origine de cette dégradation (le ratio de sinistralité de ces branches augmentant de près de 10 points).
- A l'inverse, l'assurance de biens et responsabilité, malgré une hausse des fréquences en automobile, un portefeuille Güven qui est en cours de mise aux normes de provisionnement du groupe et les inondations du mois de septembre (dans une large mesure couverte par la réassurance interne du groupe) affiche une amélioration courante de son ratio de sinistralité (73,4% en 2009 contre 75,7% en 2008) et de son ratio de frais d'exploitation.

Le résultat contributif de l'entité est grevé par des frais relatifs à la fusion représentant une charge de plus de 4 millions d'euros après impôt ainsi que l'amortissement de la valeur de portefeuille de Güven Sigorta pour 2,5 millions d'euros.

Groupama Emekliik (entité issue de la fusion de Groupama Basak Emekliik et Güven Hayat) affiche un profit de +12,5 millions d'euros contre un profit de +14,6 millions d'euros en 2008 à donnée comparable.

Le résultat opérationnel économique de la nouvelle entité fusionnée est stable à près de 23 millions d'euros. La marge technique nette de frais d'exploitation en assurance de la personne est en retrait de plus de 10 millions d'euros par rapport à 2008. Une hausse des frais d'exploitation et plus particulièrement des commissions est à noter. Le résultat financier récurrent est en hausse de plus de 3 millions d'euros (après impôt).

Le résultat contributif de **Groupama Bosphorus** (holding de tête des filiales situées en Turquie) s'élève à -1,7 million d'euros contre un résultat à l'équilibre en 2008.

Europe du Sud Ouest

La contribution au résultat du groupe de **Groupama Seguros** en Espagne s'élève à 53,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 103,5 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le résultat opérationnel économique 2009 de l'entité est en fort recul à 44 millions d'euros contre 114 millions en 2008. Cette évolution est principalement liée aux éléments suivants :

- Le ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité augmente de 12,7 points à 97,0% du fait d'un repli très sensible du niveau des bonis de liquidation sur exercices antérieurs. La sinistralité courante se dégrade également de +2,4 points notamment sur la branche automobile où la fréquence des sinistres est en augmentation. Dans ce contexte, l'entité est parvenue à maîtriser ses frais d'exploitation qui baissent de -1,1 point, à 26,6%.
- En assurance de la personne, la hausse du ratio combiné net en santé et autres dommages corporels de +8,7 points trouve son origine dans la hausse de la sinistralité.
- La marge financière récurrente (après impôt) diminue de -4,6 millions d'euros par rapport à l'exercice 2008.

La marge financière non récurrente est en hausse de près de 23 millions (après impôt). Pour mémoire, l'exercice 2008 intégrait une dotation aux provisions à caractère durable sur les actifs financiers pour un montant de 19,3 millions d'euros.

Le résultat 2009 des **filiales au Portugal** s'élève à +2,3 millions d'euros contre une perte de -0,8 million d'euros en 2008. La progression de la marge financière est à l'origine de cette évolution. Le résultat opérationnel économique s'élève quant à lui à près de 2 millions d'euros.

En Tunisie, le résultat de la mise en équivalence de la société STAR s'élève à 5,7 millions d'euros, ce qui traduit la très bonne performance opérationnelle de cette entité.

Pays de l'Europe centrale et orientale

La filiale hongroise **Groupama Garancia Biztosito** (qui a fusionné avec OTP Garancia) présente un résultat de +9 millions d'euros contre un profit de +7 millions d'euros en 2008.

Le résultat opérationnel économique soutenu par la marge financière récurrente du portefeuille Garancia sur année pleine est en hausse de près de 18 millions d'euros à 26 millions d'euros (contre 8 millions d'euros en 2008).

- Sur le plan technique, l'activité de la filiale est affectée par de mauvaises conditions climatiques qui ont eu pour effet une hausse de la sinistralité sur les plupart des branches en assurance de biens et de responsabilité. Celle-ci est pour partie supportée par le solde de réassurance. Le ratio combiné net de l'assurance de biens et responsabilité s'élève à 97,5%.
- En assurance de la personne, dans un contexte de marché difficile en l'assurance vie notamment au 1er semestre, la marge technique est en baisse de près de 2 millions d'euros.

Les frais de fusion pèsent sur le résultat net de la nouvelle structure à hauteur de -6 millions d'euros (après impôt) ainsi que l'amortissement de la valeur de portefeuille reconnue dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'OTP Garancia qui s'élève à -12,7 millions d'euros.

En Roumanie, les filiales de Groupama **Groupama Asigurari, OTP Garancia Asigurari** enregistrent une perte contributive de -9,7 millions d'euros contre -23,7 millions d'euros en 2008. La filiale a engagé des travaux très conséquents de rationalisation de ses processus opératoires et de son outil industriel qui commence à porter ses fruits, mais qui pèsent encore sur le ratio combiné net qui s'élève à 125,7%. Par ailleurs, une politique de souscription caractérisée par une sélection drastique des affaires a été conduite. Celle-ci, bien qu'efficace sur exercice courant, pèse sur le chiffre d'affaires. Malgré ce ratio combiné, le résultat opérationnel économique est stable à -17 millions d'euros compte tenu de la progression des revenus financiers récurrents. Les frais de fusion pèsent sur le résultat net à hauteur de près de -8 millions d'euros.

Les filiales **slovaques** affichent une perte de -3,9 millions d'euros contre -0,8 million d'euros en 2008.

En Bulgarie, la contribution au résultat du groupe des deux filiales est de -0,9 million d'euros contre -0,6 million d'euros en 2008.

Autres pays

Grande Bretagne

La contribution de **Groupama Insurances** s'établit à 59,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 23,1 millions d'euros en 2008. Le résultat est largement lié à une activation non récurrente d'impôt différé pour un montant de 56 millions d'euros.

Le résultat opérationnel économique de 3 millions d'euros en 2009 (contre 26 millions d'euros en 2008) est grevé par le ratio combiné net de l'assurance de bien et responsabilité qui augmente de 5,7 points et s'élève à 107,5% en 2009. Les conditions de marché ont été peu favorables en 2009. Ainsi, les intempéries du mois de janvier et février couplées à une hausse de la fréquence des sinistres en automobile expliquent la hausse de la sinistralité nette de +3,8 points (à 71,6%) pour partie couverte par les protections de réassurance. Le ratio de frais d'exploitation enregistre une hausse de +1,9 point à 35,9% du fait de la progression des commissions versées aux courtiers. L'assurance de la personne enregistre quant à elle une amélioration de ses résultats techniques en baisse de 5,3 points à 100,4% en 2009 du fait des résultats sur la branche santé collective. La baisse des revenus obligataires explique la diminution de la marge financière récurrente qui contribue aussi défavorablement au résultat opérationnel économique.

Les filiales de courtage (**Carole Nash, Bollington et Lark réunies au sein de Gan UK Broking services**) affichent un résultat contributif de 3,2 millions d'euros contre 4,0 millions d'euros en 2008. Le résultat opérationnel économique de ces filiales s'élève à 10 millions d'euros contre 12 millions d'euros en 2008 avant dotation aux amortissements des valeurs de portefeuilles à ces entités.

Gan Outre Mer

Le résultat contributif de **Gan Outre-Mer** s'élève à -0,3 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 4,6 millions d'euros en 2008. Le résultat opérationnel économique de l'entité est +1 million d'euros en baisse de -5 millions d'euros par rapport à la clôture 2008. Ce résultat provient de la dégradation du ratio combiné net de +7 points à 97,7%. La zone Antilles a été affectée par les événements sociaux de début d'année ainsi que les inondations en Martinique. La zone Pacifique a été affectée par une hausse du nombre de sinistres graves. Le ratio de frais d'exploitation est en retrait de -0,4 point à 26,2%.

Activités financières et bancaires

Les activités financières et bancaires affichent un résultat de 19 millions d'euros contre 1 million d'euros en 2008.

Le résultat contributif de **Groupama Banque** qui, suite à la fusion le 1^{er} octobre avec Banque Finama regroupe la banque des particuliers avec les activités de banque de groupe, s'élève à -13,7 millions d'euros contre -22,3 millions d'euros en 2008 (à périmètre comparable). Le produit net bancaire de la nouvelle entité fusionnée est en hausse de +25% à 88 millions d'euros. Cette évolution est principalement issue de l'activité de banque des particuliers dont le produit net bancaire progresse de +21,2% compte tenu de la progression des crédits à la consommation. L'activité de trésorerie bénéficie également des conditions de marchés favorable et d'un effet volume au niveau des transactions. Les frais d'exploitation enregistrent une évolution équivalente à celle du produit net bancaire. Le résultat non récurrent intègre les frais relatifs à la fusion ainsi qu'un effet fiscal favorable lié à la fusion des entités.

Le résultat contributif des **filiales de gestion d'actifs** (Groupama Asset Management et ses filiales) est de 24,7 millions d'euros contre 14,6 millions d'euros en 2008. L'embellie des marchés financiers est à l'origine de la progression des en-cours de +7,5 milliards d'euros ainsi que le développement de la clientèle externe. Les charges d'exploitation progressent moins vite que le produit net bancaire.

Dans un marché peu propice au private equity, la contribution de **Groupama Private Equity** s'élève à 2 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros en 2008.

Le résultat contributif de **Groupama Épargne Salariale** est stable mais reste néanmoins déficitaire à -0,7 million d'euros.

La contribution de **Groupama Immobilier**, filiale de gestion des actifs immobiliers de placements du groupe s'élève à 6,5 millions d'euros contre à 6,8 millions d'euros en 2008.

Analyse de Groupama SA et des holdings

Groupama SA (y compris son activité opérationnelle) et les holdings enregistrent une perte de - 179 millions d'euros en 2009 contre -53 millions d'euros en 2008.

Groupama SA

L'entité **Groupama SA** présente en 2009 une perte de -178,9 millions d'euros contre -53,3 millions d'euros en 2008. En tant que pivot de la réassurance interne du groupe, les événements climatiques du début d'année affectent la contribution de l'exercice 2009 à hauteur de -97,4 millions d'euros (nets d'impôt).

Corrigé des tempêtes, le résultat opérationnel économique de Groupama SA (sur son activité opérationnelle) en 2009 s'élève à 30 millions d'euros contre 114 millions d'euros en 2008. La diminution sensible de cet agrégat est liée à la dégradation de la sinistralité (hors tempêtes) de près de 10 points. Celle-ci est principalement due à la hausse de la fréquence des sinistres en automobile, combinée à une dégradation de la sinistralité en incendie. Au-delà des tempêtes de janvier, les orages des 25 et 26 mai ont également affecté le résultat opérationnel à hauteur de 11 millions d'euros (après impôt) à la baisse du résultat technique. Le ratio sinistralité de l'assurance de la personne s'élève à 73,8% en 2009 contre 70,8% en 2008. Elle s'explique principalement par la modification des modalités de réassurance en santé destinée à prendre en compte l'effet CMU. Les frais d'exploitation sont stables à 29,2% au 31 décembre 2009.

Le résultat financier non récurrent s'améliore de près de 85 millions d'euros (net d'impôt) par rapport à 2008 sous l'effet d'une augmentation des plus values réalisées ainsi que d'une hausse des variations de juste valeur des titres classés en *trading* ou *held for trading*.

D'un point de vue analytique le résultat de Groupama SA est décomposé en un résultat opérationnel qui affiche une contribution négative de -16,2 millions d'euros contre un profit de 91 millions d'euros en 2008 et un résultat au titre de sa fonction de holding (affichant une perte de -163 millions d'euros contre -144 millions d'euros en 2008).

Les contributions de **Groupama Holding** et **Groupama Holding 2** sont à l'équilibre.

Bilan combiné

Au 31 décembre 2009, le total du bilan combiné de Groupama s'élève à 97,3 milliards d'euros contre 91,8 milliards d'euros en 2008, soit une hausse de +6,0%.

Écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition s'établit à 3,2 milliards contre 3,5 milliards d'euros 31 décembre 2008. Ce poste intègre les ajustements relatifs aux récentes acquisitions dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition. Les principales évolutions portent sur la filiale hongroise (-47 millions d'euros nets d'impôt transférés en actifs incorporels) et sur la filiale espagnole suite à la prise en compte d'une économie d'impôt future relative à l'amortissement du fonds de commerce (-41 millions d'euros). Par ailleurs, la zone d'Europe centrale et orientale fait l'objet à titre de prudence d'une dépréciation exceptionnelle d'un écart d'acquisition pour -113 millions d'euros. Un complément de prix a été versé pour un montant de 56 millions d'euros au titre de l'acquisition de Groupama Transport.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels d'un montant de 770 millions d'euros (contre 697 millions d'euros en 2008) sont constitués principalement des valeurs de portefeuille amortissables (459 millions d'euros) et par des logiciels informatiques. L'augmentation de ce poste au cours de la période est principalement liée à la reconnaissance de valeurs incorporelles dans le cadre des récentes acquisitions. En Hongrie, le groupe a identifié une valeur de portefeuille relative aux contrats acquis pour un montant de 58 millions d'euros. En Espagne, Groupama Seguros a signé un accord de banque assurance avec Bancaja qui a généré un actif incorporel de 60 millions d'euros. En Turquie, un amortissement accéléré de la valeur de portefeuille de l'activité a été enregistré suite à la rupture d'un accord de bancassurance important. Un amortissement exceptionnel au titre de l'ancienne marque locale a également été enregistré suite au passage sous la marque Groupama Sigorta. Au total, ces éléments représentent une charge de -53 millions d'euros.

Placements (y compris placements en UC)

Les placements d'assurance s'élèvent à 79,5 milliards d'euros en 2009 contre 72,5 milliards d'euros en 2008, soit une hausse de +7 milliards d'euros (près de 10%). Après une année 2008 difficile, l'évolution des marchés financiers et notamment de l'indice CAC 40 (+22,3% par rapport à 2008) est repartie à la hausse. La majeure partie des placements au bilan (plus de 90%) étant évaluée en valeur de marché selon les règles IFRS, les plus-values latentes du groupe (y compris l'immobilier) ont progressé de 2,1 milliards d'euros pour atteindre 3,3 milliards d'euros (contre 1,2 milliard d'euros à la clôture précédente). Les plus-values latentes sur actions progressent quant à elles de +2,2 milliards d'euros. Les plus-values latentes immobilières sont en baisse (-533 millions d'euros) par rapport au 31 décembre 2008 compte tenu d'un programme de réalisation d'actifs et de l'évolution du marché.

Les moins-values latentes sur les actifs financiers (hors immobilier) revenant au groupe s'élèvent à -0,3 milliard d'euros contre -1,45 milliard d'euros au 31 décembre 2008. Ces montants sont inscrits dans les comptes en réserve de réévaluation. Les plus-values latentes immobilières revenant au groupe (nettes d'impôt, de participation aux bénéficiaires différée et d'intérêts minoritaires) s'élèvent à 1,74 milliard contre 1,89 milliard d'euros au 31 décembre 2008. Celles-ci ne figurent pas au bilan.

La structure de ces placements en valeur de marché et part revenant au groupe est la suivante :

	2008	2009
Obligations	60%	61%
Actions	14%	15%
Trésorerie (OPCVM et titres mises en pension)	9%	9%
Immobilier	10%	9%
Placements en Unités de Compte	5%	5%
Autres (Prêts, créances et autres actifs)	2%	1%

Capitaux propres

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres combinés de Groupama s'élèvent à 7,2 milliards d'euros contre 5,6 milliards au 31 décembre 2008.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(En millions d'euros)

Capitaux Propres à l'ouverture 2009	5 562
Variation de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	+2 648
Variation de la réserve de réévaluation : comptabilité reflet	-1 242
Variation de la réserve de réévaluation : impôt différé	- 243
Écart de conversion	-9
Autres	-103
Résultat	620
Capitaux propres au 31 décembre 2009	7 233

Le meilleur comportement des marchés financiers en 2009 est à l'origine de la hausse de la réserve de réévaluation des titres enregistrés dans la catégorie des titres disponibles à la vente.

Passifs subordonnés, dettes de financement et autres dettes

Le montant total des passifs subordonnés et des dettes externes s'élève à 3,8 milliards d'euros contre 3,3 milliards d'euros au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2009, les dettes subordonnées (1 995 millions d'euros) progressent de 750 millions d'euros par rapport à 2008 suite à l'émission du 27 octobre 2009 de titres subordonnés « senior » venant à échéance en 2039. Dans le prolongement de cette opération, Groupama SA a procédé au remboursement anticipé de ses titres subordonnés remboursables émis en 1999 le 22 janvier 2010 pour un montant de 750 millions d'euros. Toutefois, au 31 décembre cette dette n'ayant pas encore été remboursée, la dette financière est artificiellement gonflée.

L'endettement externe du groupe s'élève à 1 885 millions d'euros contre 2 040 millions d'euros, en baisse de -156 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008. Groupama SA a procédé au remboursement d'une partie de sa ligne de crédit syndiqué (360 millions d'euros) cette diminution étant compensée en partie par la hausse du financement lié au développement de la foncière Silic.

Provisions techniques

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 72,6 milliards d'euros contre 69,1 milliards d'euros au 31 décembre 2008. Cette évolution s'explique, d'une part, par l'augmentation de l'activité en assurance vie qui génère une hausse des provisions techniques et, d'autre part, par la hausse des provisions pour sinistres à payer suite aux tempêtes du début de l'année 2009.

La participation aux bénéfices active s'élève à 331 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont en hausse +43 millions d'euros au cours de la période et s'élèvent à 581 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette évolution est principalement liée aux engagements sociaux (IFC,...) du fait de l'évolution des taux.

5. SOLVABILITÉ

La solvabilité ajustée se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité des comptes combinés en 2009 de 180% contre 122% au 31 décembre 2008 (+58 points)

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserves de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et les intérêts minoritaires) de Groupama s'élève à 46,2% contre 50,9% en 2008 en lien avec la baisse de l'endettement externe. Par ailleurs, une partie de cet endettement est portée par la filiale foncière cotée Silic, qui a souscrit des emprunts afin de développer son parc immobilier. Corrigé de cet élément, le taux d'endettement Assurance du groupe, s'établit à 34,2% contre 40,4% en 2008.

6. CONTRÔLE DES RISQUES

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du support sur le contrôle interne.

7. POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales de Groupama SA aux risques de marché.

Risque de taux

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt ("caps") d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs") d'autre part. Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

Risque de change et autres risques de marché

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar, yen) peut être couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont renouvelées depuis leur mise en place en 2001, tant que le sous-jacent n'est pas cédé. S'agissant du forint hongrois, les couvertures ont été débouclées en fin d'année, le risque devise étant arrivé en dessous du seuil de tolérance fixé par le groupe.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

Le groupe suit par ailleurs en permanence l'exposition des filiales d'assurances aux risques de marché (actions), de crédit (obligations privées) et de contrepartie et peut décider, le cas échéant, de les couvrir par le biais d'instruments financiers à terme.

8. PERSPECTIVES

L'année 2010 devrait être marquée par des perspectives de croissance prudentes. L'amorce de redressement de l'activité économique, observée au cours du second semestre 2009, devrait se poursuivre. Cependant la reprise a été fortement dépendante de la demande émergente qui a favorisé la production industrielle, tant en Asie (en Chine particulièrement) qu'aux États-Unis et en Europe.

Malgré ces perspectives, des indicateurs négatifs subsistent (surcapacités de production, accès aux sources de financement par les entreprises,...). Ces éléments pèsent sur l'investissement des entreprises et le marché de l'emploi. En outre, la diminution des plans de soutien à la consommation dans les pays développés risque d'accroître la baisse de revenus des ménages. Couplée à la reconstitution de l'épargne, la faible demande de ces pays impactera sensiblement la consommation et la consolidation de la croissance.

Dans ce contexte le groupe s'inscrit dans la poursuite des actions engagées au cours de ces dernières années. Fort de ses 16 millions de clients dans 14 pays et de son offre complète d'assurance, de banque et de services, le groupe vise :

- une accélération de sa croissance en France,
 - la poursuite de son développement à l'International et,
 - la recherche permanente de l'efficacité opérationnelle et de la rentabilité.
- En France, Groupama entend poursuivre sa conquête de parts de marché en assurance de personne, se renforcer sur ses grands métiers dommages et intensifier le développement de l'activité bancaire auprès de ses clients.
 - À l'International, le groupe va développer ses implantations actuelles en focalisant ses actions sur l'investissement dans ses réseaux de distribution et la diversification de son offre
 - En parallèle, le groupe, bénéficiant des synergies issues des opérations de restructuration qu'il a menées en 2009, va déployer de manière systématique la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer sa performance opérationnelle, dans une optique de dégager des synergies complémentaires. En outre, le chantier opérationnel lié à la réforme de la réglementation prudentielle Solvabilité 2 sera engagé en 2010.

En combinant ces différents facteurs et conformément à son plan stratégique, le groupe maintient le cap pour figurer parmi les 10 premiers assureurs généralistes en Europe en 2012.

ÉTATS FINANCIERS

GROUPAMA

BILAN COMBINÉ (en millions d'euros)

ACTIF		31.12.2009	31.12.2008
Écarts d'acquisition	Note 2	3 231	3 507
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	770	697
Actifs incorporels		4 001	4 205
Immobilier de placement hors UC	Note 4	3 672	3 544
Immobilier de placement en UC	Note 7	102	120
Immobilier d'exploitation	Note 5	1 126	990
Placements financiers hors UC	Note 6	70 852	64 233
Placements financiers en UC	Note 7	3 555	3 340
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 8	179	280
Placements des activités d'assurance		79 486	72 506
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	Note 9	3 317	3 303
Investissements dans les entreprises associées	Note 10	192	58
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	Note 11	1 366	1 421
Autres immobilisations corporelles	Note 12	290	294
Frais d'acquisition reportés	Note 13	650	651
Participation aux bénéfices différée active	Note 14	331	1 611
Impôts différés actifs	Note 15	396	632
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée	Note 16	2 925	2 626
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	Note 17	141	149
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 18	253	302
Autres créances	Note 19	2 382	2 573
Autres actifs		7 369	8 838
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 20	1 567	1 446
TOTAL		97 297	91 777

Les notes en pages 33 à 181 font partie intégrante des états financiers combinés.

GROUPAMA
BILAN COMBINÉ (en millions d'euros)

PASSIF		31.12.2009	31.12.2008
Capital	Note 21	32	32
Réserve de réévaluation	Note 21	(325)	(1 452)
Autres réserves	Note 21	7 212	6 937
Écarts de conversion	Note 21	(306)	(297)
Résultat consolidé	Note 21	620	342
Capitaux propres (part du groupe)		7 233	5 562
Intérêts minoritaires	Note 21	142	164
Capitaux propres totaux		7 375	5 726
Provisions pour risques et charges	Note 22	581	538
Dettes de financement	Note 24	3 881	3 286
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	Note 25	50 325	47 477
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	Note 26	22 238	21 667
Participation aux bénéficiaires différée passive	Note 28	34	6
Ressources des activités du secteur bancaire	Note 9	2 973	2 979
Impôts différés passifs	Note 29	803	645
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 30	1 285	544
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 20	667	492
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 31	942	875
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 32	360	380
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 33	226	238
Instruments dérivés passifs	Note 8	171	48
Autres dettes	Note 34	5 435	6 876
Autres passifs		9 890	10 098
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
TOTAL		97 297	91 777

Les notes en pages 33 à 181 font partie intégrante des états financiers combinés.

GROUPAMA
COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ (en millions d'euros)

COMPTE DE RÉSULTAT		31.12.2009	31.12.2008
Primes émises	Note 35	17 075	15 869
Variation des primes non acquises		(66)	(68)
Primes acquises		17 009	15 801
Produit net bancaire, net du coût du risque	Note 1	235	192
Produits des placements	Note 36	3 203	3 419
Charges des placements	Note 36	(711)	(883)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	Note 36	1 323	436
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	Note 36	444	(1 481)
Variation des dépréciations sur placements	Note 36	(46)	(242)
Produits des placements nets de charges		4 211	1 249
Total des produits des activités ordinaires		21 455	17 242
Charges des prestations des contrats	Note 37	(15 640)	(12 299)
Produits sur cession en réassurance	Note 38	385	337
Charges sur cession en réassurance	Note 38	(703)	(654)
Charges et produits des cessions nets en réassurance		(15 958)	(12 617)
Charges d'exploitation bancaire	Note 1	(226)	(194)
Frais d'acquisition des contrats	Note 40	(2 340)	(2 204)
Frais d'administration	Note 41	(941)	(876)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 42	(672)	(606)
Total autres produits et charges courants		(20 137)	(16 497)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		1 318	745
Autres produits et charges opérationnels	Note 43	(417)	(97)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		901	647
Charges de financement	Note 44	(130)	(136)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	11	3
Impôts sur les résultats	Note 45	(129)	(135)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE		653	380
dont intérêts minoritaires	Note 21	34	38
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		620	342

Les notes en pages 33 à 181 font partie intégrante des états financiers combinés.

ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(en millions d'euros)

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Résultat de l'exercice	620	34	654	342	38	380
Variation des écarts de conversion	(9)		(9)	(298)	(3)	(301)
Variation des plus et moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	2 648	16	2 664	(6 663)	(21)	(6 684)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(27)	(10)	(37)	(64)	(29)	(93)
Variation des gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	(28)		(28)	22		22
Variation de la comptabilité reflet	(1 242)	(11)	(1 253)	3 745	14	3 759
Variation des impôts différés	(243)	(1)	(244)	(2)		(2)
Autres	(7)	(1)	(8)	10	(1)	9
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 092	(7)	1 085	(3 250)	(40)	(3 290)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	1 712	27	1 739	(2 908)	(2)	(2 910)

L'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, partie intégrante des états financiers, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve de plus et moins values latentes des actifs disponibles à la vente, nette de participation aux bénéfices différée et d'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

Les notes en pages 33 à 181 font partie intégrante des états financiers combinés.

GROUPAMA
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.2007	32	938	999	5 019	1 522	1	8 511	216	8 727
Affectation du résultat 2007		(938)		938					
Dividendes				(41)			(41)	(52)	(93)
Variation de capital								11	11
Regroupement d'entreprises								(9)	(9)
Incidence des opérations avec les sociétaires		(938)		897			(41)	(50)	(91)
Écarts de conversion						(298)	(298)	(3)	(301)
Actifs disponibles à la vente					(6 663)		(6 663)	(21)	(6 684)
Comptabilité reflet					3 745		3 745	14	3 759
Impôts différés				(10)	8		(2)		(2)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				22			22		22
Autres				10	(64)		(54)	(30)	(84)
Résultat de l'exercice		342					342	38	380
Total des produits et charges reconnus sur la période		342		22	(2 974)	(298)	(2 908)	(2)	(2 910)
Total des mouvements sur la période		(596)		919	(2 974)	(298)	(2 949)	(52)	(3 001)
Capitaux propres au 31.12.2008	32	342	999	5 938	(1 452)	(297)	5 562	164	5 726
Affectation du résultat 2008		(342)		342					
Dividendes				(41)			(41)	(47)	(88)
Variation de capital								9	9
Regroupement d'entreprises								(11)	(11)
Incidence des opérations avec les sociétaires		(342)		301			(41)	(49)	(90)
Écarts de conversion						(9)	(9)		(9)
Actifs disponibles à la vente					2 648		2 648	16	2 664
Comptabilité reflet					(1 242)		(1 242)	(11)	(1 253)
Impôts différés				9	(252)		(243)	(1)	(244)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(28)			(28)		(28)
Autres				(7)	(27)		(34)	(11)	(45)
Résultat de l'exercice		620					620	34	654
Total des produits et charges reconnus sur la période		620		(26)	1 127	(9)	1 712	27	1 739
Total des mouvements sur la période		278		275	1 127	(9)	1 671	(22)	1 649
Capitaux propres au 31.12.2009	32	620	999	6 213	(325)	(306)	7 233	142	7 375

Les notes en pages 33 à 181 font partie intégrante des états financiers combinés.

GROUPAMA – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	31 12 2009	31 12 2008
Résultat opérationnel avant impôt	901	647
Plus ou moins-values de cession des placements	(1 033)	(383)
Dotations nettes aux amortissements	404	322
Variation des frais d'acquisition reportés	(6)	(12)
Variation des dépréciations	(75)	156
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	3 570	564
Dotations nettes aux autres provisions	22	(169)
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(444)	1 481
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	2 438	1 959
Variation des créances et dettes d'exploitation	(497)	63
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	4	176
Variation des valeurs données ou reçues en pension	(1 042)	(1 388)
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	(60)	100
Impôts nets décaissés	80	(105)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 824	1 452
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(55)	(1 354)
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées		
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(55)	(1 354)
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(1 787)	108
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	(155)	(115)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	(23)	15
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement	(1 965)	8
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(214)	(359)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(214)	(359)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(2 234)	(1 705)
Droits d'adhésion		
Emission d'instruments de capital	9	11
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres		
Dividendes payés	(89)	(93)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires	(80)	(82)
Trésorerie affectée aux dettes de financement	592	1 090
Intérêts payés sur dettes de financement	(130)	(136)
Flux de trésorerie liés au financement du groupe	462	954
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	382	872
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	1 290	740
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 824	1 452
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(2 234)	(1 705)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	382	872
Effet des variations de change sur la trésorerie	6	(69)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	1 268	1 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 446	
Caisse, banque centrale et CCP	339	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(495)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 01 janvier 2009	1 290	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 567	
Caisse, banque centrale et CCP	370	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(669)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2009	1 268	

Les notes en pages 33 à 181 font partie intégrante des états financiers combinés.

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1.1 FAITS MARQUANTS

DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Accord de bancassurance entre Groupama et Bancaja en Espagne

Groupama et Bancaja ont signé un accord de bancassurance d'une durée de 10 ans portant sur les contrats d'assurance multirisques habitation distribués par le réseau de Bancaja, confortant ainsi un partenariat initié en 2001.

Fondée en 1878 dans la région de Valence, Bancaja est la 3ème caisse d'épargne espagnole et le 6ème établissement financier du pays. Avec plus de 8.000 collaborateurs et un réseau de 1.561 succursales bancaires réparties sur l'ensemble du territoire espagnol, Bancaja dispose d'un portefeuille de 2,8 millions de clients.

Ce partenariat exclusif d'une durée de 10 ans permet à Groupama de renforcer ses positions sur le marché espagnol où le secteur de la bancassurance est en pleine expansion.

Développement d'Amaguiz

Amaline, la filiale d'assurance directe de Groupama, lancée mi-2008, qui distribue des contrats d'assurance sous la marque Amaguiz affiche des résultats commerciaux sensiblement supérieurs aux objectifs fixés pour 2009.

Fin décembre 2009, le nombre de contrats en portefeuille s'élève à 43.000 en automobile et 6.000 en multirisques habitation, produit lancé en avril 2009.

Partenariat La Banque Postale

La Banque Postale et Groupama ont conclu, le 12 octobre 2009, un accord de partenariat dans le domaine de l'assurance de dommages, qui a abouti à la création d'une société commune, dont La Banque Postale est l'actionnaire majoritaire.

L'agrément de la nouvelle société, dénommée La Banque Postale Assurances IARD a été obtenu le 22 décembre 2009.

Le lancement des produits d'assurance de dommages est prévu d'abord sur les canaux de vente à distance (Internet et téléphone), puis progressivement à travers le réseau physique de la Banque Postale.

Ouverture d'un bureau de représentation à Beijing

Groupama a reçu l'autorisation d'ouvrir un bureau de représentation à Beijing en vue d'obtenir une licence pour exercer l'activité d'assurance vie en Chine.

L'autorisation a été notifiée officiellement par la Commission chinoise de régulation du secteur de l'assurance (CIRC) le 30 décembre 2008.

Partenariat avec le groupe Pro BTP en Assurance Santé

Groupama et le groupe Pro BTP ont créé le 10 juillet 2009 une structure commune pour leurs assurés santé. Groupama et le groupe Pro BTP ont signé un protocole concrétisant leur intention de devenir partenaires afin d'améliorer les services proposés à leurs assurés. Ils ont créé le 18 décembre 2009 le GIE Sévéane, structure commune dédiée au pilotage de réseaux de professionnels de santé.

ORGANISATION DU GROUPE

Dans le cadre de la rationalisation des processus opératoires au sein du groupe, le groupe a fusionné à l'International les filiales récemment acquises avec ses filiales préexistantes dans chacun des pays. Dans le prolongement de ces opérations, toutes les filiales à l'International sont désormais passées sous la marque Groupama. En France, le groupe a également rationalisé ses opérations en procédant à la fusion de ses sociétés vie au sein d'une même structure ainsi que de ses diverses activités bancaires.

Fusion des filiales hongroises

Le 16 février 2009, les autorités de contrôle hongroises (PZSAF) ont donné leur accord au processus de fusion des filiales Groupama Biztosito et OTP Garancia. La fusion effective a eu lieu le 31 mars 2009. La nouvelle société a pris la dénomination de Groupama Garancia Biztosito le 6 avril 2009.

Fusion des filiales italiennes

La fusion des filiales italiennes Groupama Assicurazioni, Groupama Vita et Nuova Tirrena est intervenue le 1er novembre 2009. La nouvelle société Groupama Assicurazioni est l'une des principales compagnies d'assurance du marché italien avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros, dont 1,0 milliard en assurances dommages et 400 millions en assurance vie. Elle dispose de 900 salariés, de 850 agences et de 1,7 million de clients.

Fusion des filiales roumaines

La société BTA Asiguriri a absorbé la société Asiban à effet du 1er août 2009. La nouvelle société qui a adopté la dénomination sociale Groupama Asiguriri, a ensuite procédé à l'intégration progressive d'OTP Garancia. La fusion avec OTP Garancia devrait être réalisée courant 2010.

Fusion des filiales turques

La fusion des compagnies d'assurance Basak et Güven, intervenue le 21 mai 2009, a donné naissance le 15 septembre 2009 aux deux nouvelles sociétés Groupama Sigorta dans le domaine de l'assurance dommages et Groupama Emeklilik dédiée à l'activité vie.

Fusion des activités bancaires en France

La fusion entre Groupama Banque et Banque Finama est intervenue le 1er octobre 2009. Cette opération permet de réunir dans un même ensemble, les activités bancaires du groupe en France, et de disposer ainsi d'une offre de services plus complète au sein d'un même établissement, de dégager des synergies de coûts tout en optimisant la qualité du contrôle des opérations. La banque réalise des opérations pour la clientèle de particuliers mais aussi pour le compte de professionnels et bien sûr reste la banque qui gère les opérations du groupe.

Création de Groupama Gan Vie

La création de Groupama Gan Vie permet de constituer une société vie unique pour le groupe en France destinée à être la plateforme technique et de gestion des sinistres des différents réseaux commerciaux du groupe et éventuellement de partenariats externes. Groupama Gan Vie résulte de la fusion-absorption par Gan Assurances Vie de Groupama Vie, de Gan Eurocourtage Vie, et du transfert des portefeuilles de Gan Patrimoine et de Gan Prévoyance. A l'occasion de cette opération, Gan Assurances Vie a changé sa dénomination en Groupama Gan Vie. La date de réalisation effective de l'opération au plan juridique est le 31 décembre 2009, avec effet rétroactif aux plans comptable et fiscal au 1er janvier 2009.

Par ailleurs, le portefeuille de contrats de santé individuelle de Gan Assurances Vie a été transféré à Gan Assurances IARD.

Les décisions approuvant ces opérations sont intervenues le 21 décembre 2009 et ont été publiées au Journal Officiel du 26 décembre 2009.

La nouvelle société compte plus de 1.200 salariés, répartis sur les différents sites (Paris, Angers, Bordeaux et Lille), qui sont spécialisés par métier et activité.

Parallèlement, les sociétés d'assurance dommages ont changé de dénomination sociale pour s'appeler respectivement Gan Eurocourtage et Gan Assurances.

AUTRES ÉLÉMENTS

Tempêtes

L'Europe du Sud-Ouest (Sud-Ouest de la France et Nord de l'Espagne) a été marquée par une tempête d'ampleur exceptionnelle, Klaus, le 24 janvier 2009 et l'Europe du Nord Ouest par une tempête d'ampleur moindre, Quinten, le 9 et 10 février 2009. Groupama a mis en place son dispositif de crise dès que les menaces météorologiques se sont avérées permettant ainsi de mobiliser ses équipes pour répondre dans les meilleurs délais aux attentes de ses sociétaires et clients. Le coût de ces tempêtes pour le groupe s'est élevé à 407 millions d'euros avant réassurance. Les réassureurs externes supportent 99 millions d'euros dans le coût de ces événements. Au net d'impôt, le coût final pour le groupe s'élève à 205 millions d'euros.

Notation

Le 29 juin 2009, Standard & Poor's a révisé la note de Groupama S.A. à « A » assortie d'une perspective négative. Cette note et sa perspective sont liées au contexte financier international qui pèse sur la solvabilité du secteur et sa capacité bénéficiaire future.

Diversité

Groupama a été récompensé le 10 décembre 2009 par le prix « Action en faveur des jeunes des quartiers » pour les actions entreprises au sein du groupe dans le cadre de « l'engagement national pour l'emploi des jeunes des quartiers » signé le 15 mai 2008. Groupama a ainsi en 2008 et jusqu'au 31 août 2009 recruté 341 collaborateurs issus « des quartiers sensibles » de moins de 26 ans, ainsi que 83 stagiaires ou contrats en alternance.

1.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

TSR Groupama SA : remboursement anticipé des TSR 1999/2029

Dans le prolongement de l'émission le 27 octobre 2009 d'une dette subordonnée remboursable d'un montant de 750 millions d'euros et après l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de Contrôle des Assurances et Mutuelles (ACAM), Groupama SA a procédé le 22 janvier 2010 au remboursement anticipé de ses titres subordonnés remboursables émis en 1999 pour un montant total de 750 millions d'euros.

Conformément aux dispositions prévues dans les caractéristiques de l'émission, le groupe a informé le 08 décembre 2009 qu'il allait procéder au remboursement anticipé de cette émission.

2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une Société Anonyme détenue à près de 100%, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2009 est la suivante :

- 90,91% à la société Groupama Holding ;
- 8,99% à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,10% aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurance non-vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en oeuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama S.A. intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle prudentiel.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
 - par un traité de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama SA lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la C.C.A.M.A. rétroactivement au 1er janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la C.C.A.M.A.,
 - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA («Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).

2.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES COMPTES COMBINÉS

Les comptes combinés au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 16 février 2010.

Pour les besoins de l'établissement des comptes combinés, les comptes de chaque entité du périmètre de combinaison sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 31 décembre 2009 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA sont décrites ci-après.

Les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2009. Le groupe a notamment appliqué pour la première fois les normes suivantes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009 :

- IAS 1 révisé sur la présentation des états financiers,
- IFRS 8 sur les segments opérationnels,
- l'amendement IFRS 7 de mars 2009 sur l'information relative à la hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non appliquées par anticipation sont jugées sans impact significatif sur les comptes combinés du groupe. Elles sont reprises ci-dessous :

- IFRS 3 révisée : Regroupements d'entreprises,
- IAS 27 révisée : Etats financiers consolidés et individuels,
- Amendements IAS 39 : Instruments financiers – Eléments éligibles à la couverture
- Amendement IAS 32 : Classement des droits de souscription émis
- IFRIC 15 : Accords de construction immobilière,
- IFRIC 17 : Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires,
- IFRIC 18 : Transferts d'actifs par les clients.

L'interprétation IFRIC 16 relative à la couverture d'un investissement net à l'étranger d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010 a été anticipée.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en oeuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de combinaison sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

En revanche, aucune norme IFRS ne traite spécifiquement des modalités d'agrégation des comptes des entités constituant le pôle mutualiste (caisses locales et caisses régionales). Le groupe a donc adopté les règles de combinaison définies à la section VI du Règlement n°2000-05 du Comité de la réglementation comptable relatifs aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des assurances et des institutions de prévoyance régies par le Code de la sécurité sociale ou par le Code rural.

Ce choix a été fait en application des critères de jugement de l'article 10 de la norme internationale « IAS 8 » (sur la sélection et l'application des méthodes comptables en l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable), en raison des caractéristiques du pôle mutualiste de Groupama décrites ci-dessus.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 3.1.1 et 3.1.2),
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.11),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs cotés faiblement liquides, ainsi que le caractère durable ou non d'éventuelles provisions pour dépréciation de certains de ces actifs (note 3.2.1),
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéficiaires (note 3.11.2.b) et des impôts différés (note 3.12),
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.9).

2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.3.1. Périmètre et méthodes de combinaison et de consolidation

Une entreprise est comprise dans le périmètre de combinaison dès lors que sa combinaison, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être combinées, un caractère significatif par rapport aux comptes combinés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de combinaison. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être combinée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres combinés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan combiné, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, consolidés soit par intégration globale, soit par mise en équivalence. Le contrôle est examiné au cas d'espèce de chaque OPCVM. Toutefois, le contrôle est présumé pour les OPCVM dont l'encours est supérieur à 100 millions d'euros dès lors que le groupe détient, directement ou indirectement, 50 % ou plus des droits de vote. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

➤ **Entreprise combinante**

L'entreprise combinante est chargée d'établir les comptes combinés. Sa désignation fait l'objet d'une convention écrite entre toutes les entreprises du périmètre de combinaison dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital.

➤ **Entreprises agrégées**

Les entreprises liées entre elles par un lien de combinaison sont intégrées par agrégation des comptes, selon des règles identiques à celle de l'intégration globale.

➤ **Entités contrôlées de manière exclusive**

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

➤ **Coentreprises**

Lorsqu'une entité est contrôlée conjointement, celle-ci est consolidée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Ses actifs, passifs, produits et charges sont regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers combinés de l'entité combinante. Le contrôle conjoint est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

➤ **Entreprises contrôlées de fait**

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50%.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- Le groupe est l'actionnaire le plus important de la société,
- Les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe,
- Le groupe exerce une influence notable sur la société,
- Le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société,
- Le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

➤ **Entreprises associées**

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité combinante détient, directement ou indirectement 20% ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité combinante détient directement ou indirectement moins de 20% des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

➤ **Déconsolidation**

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5% des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1% des capitaux propres combinés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3% des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée.

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

2.3.2 Evolution du périmètre de combinaison

Les évolutions du périmètre de combinaison sont décrites dans la note 49 de l'annexe des états financiers.

2.3.3. Homogénéité des principes comptables

Les comptes combinés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de combinaison, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, rattachement des charges aux produits, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales).

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

2.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

2.3.5 Opérations internes entre sociétés combinées par GROUPAMA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat combiné, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100%, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise combinante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan combiné (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

3.1. ACTIFS INCORPORELS

3.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel résulte du prix payé au delà de l'actif net consolidé IFRS à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 (juste valeur des actifs et des passifs acquis).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat. Lorsqu'il s'agit d'un engagement inconditionnel au gré du détenteur de l'option, celle-ci est comptabilisée en dette en conformité avec IAS 32.

En contrepartie de la dette, égale au prix de l'option (valeur de la part), un impact sur les intérêts minoritaires est enregistré ainsi qu'un complément comptabilisé en écart d'acquisition.

3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et les marques constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.

Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

3.2.1. Actifs financiers

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

➤ Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
 - ❖ Les placements détenus à des fins de transaction (*trading*) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,
 - ❖ Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (*held for trading*), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
 - adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
 - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
 - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

➤ Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur,
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé.

➤ Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

➤ Méthodes d'évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

➤ Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

➤ Provisions pour dépréciation

A chaque date de clôture, le groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par résultat en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente

Pour les instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente, le groupe a pris en compte les précisions apportées par le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC) dans son « update » du mois de juillet 2009 sur la notion de baisse significative ou prolongée du paragraphe 61 de la norme IAS 39.

Au 31 décembre 2009, il existe une indication objective de dépréciation dans les cas suivants :

- le placement financier était déjà provisionné à l'arrêté publié précédent, ou ;
- une décote de 50% est observée à la date d'arrêté, ou ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur comptable sur les 24 derniers mois précédant l'arrêté. Pour les titres qualifiés de titres stratégiques, détaillés en annexe, pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée, cette période peut être portée à 36 mois.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat. Toutefois, et conformément aux principes de matérialité des IFRS, seules les dépréciations ayant une incidence significative sur les comptes sont enregistrées.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement. Ce dernier doit également permettre de traiter des cas anormaux (tels que par exemple une chute des cours brutale et anormale à la clôture).

En outre, dans tous les autres cas où ces seuils ne sont pas atteints, le groupe identifie dans son portefeuille, les titres présentant constamment au cours des six derniers mois une moins-value latente significative fonction de la volatilité des marchés financiers. Pour les titres ainsi isolés, il examine ensuite sur la base de son jugement, titre par titre, s'il y a lieu ou non d'enregistrer une dépréciation par résultat.

Dans le cas où la gestion financière d'une ligne de titres est effectuée de manière globale à l'échelle du groupe, même lorsque ces titres sont détenus par plusieurs entités, la détermination de l'existence ou non d'une indication objective de dépréciation peut être effectuée sur la base du prix de revient groupe.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

Placements valorisés au coût amorti

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

➤ Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

3.2.2. Immeubles de placement

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composant.

➤ Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros oeuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos- couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

➤ Evaluation

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût amorti de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros oeuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de Contrôle des Assurances et Mutuelles, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

➤ Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

➤ Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

➤ Décomptabilisation

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

3.3. DERIVES

3.3.1. Généralités

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan au coût à l'origine et sont ultérieurement revalorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger.

3.3.2. Dérivés de couverture

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

3.3.3. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

3.6 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en autres dettes à la juste valeur en contrepartie des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

3.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

3.8 CAPITAUX PROPRES

➤ Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

➤ **Autres réserves**

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves de consolidation du groupe,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence de changement de méthodes comptables,
- Les instruments de capitaux propres de type TSS dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres.

➤ **Ecart de conversion**

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

➤ **Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.6).

3.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

➤ **Avantages du personnel**

• **Engagements de retraite**

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

3.10 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

➤ **Comptabilisation initiale**

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

➤ **Règles d'évaluation**

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

➤ **Décomptabilisation**

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

3.11 OPERATIONS TECHNIQUES

3.11.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

➤ **Contrats d'assurance**

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.11.2.c).

➤ **Contrats financiers**

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation décrites dans la note 3.11.3.

3.11.2 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

a. Contrats d'assurance non vie

➤ **Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

➤ **Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

➤ **Passifs techniques relatifs a des contrats d'assurance non vie**

❖ **Provisions pour primes non acquises**

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

❖ **Provisions pour risques en cours**

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

❖ Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

❖ Autres provisions techniques

Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

Provision pour risques croissants

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

➤ Frais d'acquisition reportés

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

➤ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

➤ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

➤ **Passifs techniques relatifs a des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

❖ **Provisions mathématiques**

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

❖ **Provision pour participation aux bénéfices**

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

❖ **Application de la comptabilité reflet**

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la fraction de participation aux bénéfices différée effectivement recouvrable. Conformément à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité, un test de recouvrabilité s'appuyant sur une projection des placements d'assurance et du comportement futur des portefeuilles d'assurance est mis en oeuvre. Ce test intègre notamment des plus-values latentes sur actifs comptabilisés au coût amorti.

❖ **Autres provisions techniques**

Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

➤ **Frais d'acquisition reportés**

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmétrisées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe applique la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

c. Test de suffisance des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

d. Contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4

Les contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4 sont soit des contrats d'assurance comportant un risque d'assurance significatif tel qu'un risque décès, soit des contrats financiers avec participation discrétionnaire, pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré.

Les provisions techniques de ces contrats sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

e. Dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire

Les dérivés incorporés sont des composantes de contrats d'assurance qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est évaluée séparément à la juste valeur lorsqu'elle n'est pas étroitement liée au contrat hôte ou lorsque les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4.

Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

3.11.3. Contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

3.11.4. Opérations de réassurance

➤ Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traitées sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.11.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

➤ Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 3.11.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

3.12 IMPOTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires. Par ailleurs, la réserve de capitalisation est intégrée dans la base de calcul de l'impôt différé.

Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

3.13 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel correspond à une composante de l'entité qui se livre à des activités dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel du groupe (ou directeur général du groupe) en vue de prendre des décisions en matière de ressources à allouer au secteur et d'évaluer sa performance.

Le groupe est organisé en trois secteurs opérationnels : l'assurance en France, l'assurance à l'International et les activités bancaires et financières. Le secteur des activités bancaires et financières qui fait par ailleurs l'objet de notes annexes spécifiques (notes 9.1; 9.2 et 20.2) a été regroupé avec le secteur de l'assurance en France pour constituer un secteur opérationnel global intitulé France.

Les différentes activités de chaque secteur sont les suivantes :

- **Assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance Vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- **Assurance de dommages aux biens et responsabilité.** L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- **Activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « private equity » et d'épargne salariale ;
- **Activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA. »

3.14 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

4. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 - INFORMATION SECTORIELLE

NOTE 1.1 - INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

NOTE 1.1.1 -- INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL - BILAN

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actifs incorporels	1 313	2 688	4 001	1 288	2 917	4 205
Placements des activités d'assurance	71 090	8 395	79 486	64 873	7 633	72 506
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	3 317		3 317	3 303		3 303
Investissements dans les entreprises associées	72	119	192	(8)	65	58
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 033	333	1 366	1 020	401	1 421
Autres actifs	5 720	1 650	7 370	7 243	1 596	8 838
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	945	622	1 567	523	923	1 446
Actif total consolidé	83 490	13 808	97 297	78 243	13 534	91 777
Provisions pour risques et charges	426	155	581	410	128	538
Dettes de financement	3 863	18	3 881	3 265	21	3 286
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	42 649	7 677	50 325	40 018	7 460	47 477
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	21 009	1 229	22 238	20 418	1 249	21 667
Participation aux bénéfices différée passive	34		34	6		6
Ressources des activités du secteur bancaire	2 973		2 973	2 979		2 979
Autres passifs	9 115	775	9 890	9 296	801	10 098
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées						
Passif total consolidé hors capitaux propres	80 068	9 854	89 922	76 392	9 660	86 052

NOTE 1.1.2 - INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL – COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Primes acquises	12 952	4 057	17 009	12 075	3 726	15 801
Produit net bancaire, net du coût du risque	235		235	192		192
Produits des placements	2 752	451	3 203	3 003	416	3 419
Charges des placements	(665)	(46)	(711)	(846)	(37)	(883)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 241	82	1 323	437		436
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	397	47	444	(1 434)	(47)	(1 481)
Variation des dépréciations sur placements	(38)	(8)	(46)	(60)	(182)	(242)
Total des produits des activités ordinaires	16 873	4 582	21 455	13 366	3 875	17 241
Charges des prestations des contrats	(12 408)	(3 232)	(15 640)	(9 537)	(2 762)	(12 299)
Produits sur cession en réassurance	264	121	385	214	122	337
Charges sur cession en réassurance	(521)	(182)	(703)	(500)	(154)	(654)
Charges d'exploitation bancaire	(226)		(226)	(194)		(194)
Frais d'acquisition des contrats	(1 601)	(739)	(2 340)	(1 531)	(673)	(2 204)
Frais d'administration	(682)	(259)	(941)	(630)	(246)	(876)
Autres produits et charges opérationnels courants	(621)	(51)	(672)	(566)	(41)	(606)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1 079	240	1 318	623	121	745
Autres produits et charges opérationnels	(111)	(307)	(417)	(40)	(57)	(97)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	968	(67)	901	583	64	647
Charges de financement	(128)	(2)	(130)	(134)	(2)	(136)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3	8	11		3	3
Impôts sur les résultats	(190)	62	(129)	(116)	(19)	(135)
Résultat net de l'ensemble combiné	653	1	653	333	47	380
dont intérêts minoritaires	36	(3)	34	36	2	38
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	616	3	620	297	45	342

NOTE 1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITÉ

NOTE 1.2.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITÉ – BILAN

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total
Ecarts d'acquisition	3 211	20		3 231	3 487	20		3 507
Autres immobilisations incorporelles	757	13		770	688	9		697
Placements des activités d'assurance	81 746		(2 261)	79 486	76 272		(3 766)	72 506
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités		3 341	(24)	3 317		3 512	(209)	3 303
Investissements dans les entreprises associées	192			192	58			58
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	4 621		(3 255)	1 366	4 508		(3 087)	1 421
Autres actifs	8 328	174	(1 132)	7 370	9 735	191	(1 087)	8 839
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 567	21	(21)	1 567	1 446	19	(19)	1 446
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	100 423	3 569	(6 694)	97 297	96 194	3 751	(8 168)	91 777
Provisions pour risques et charges	571	10		581	528	10		538
Dettes de financement	4 753	27	(900)	3 881	3 388	27	(129)	3 286
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	53 596		(3 270)	50 326	50 561		(3 084)	47 477
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	22 238			22 238	21 667			21 667
Participation aux bénéfices différée passive	34			34	6			6
Ressources des activités du secteur bancaire		3 018	(45)	2 973		3 207	(228)	2 979
Autres passifs	12 190	177	(2 478)	9 890	14 625	200	(4 727)	10 098
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées								
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ HORS CAPITAUX PROPRES	93 383	3 233	(6 694)	89 922	90 775	3 445	(8 168)	86 052

NOTE 1.2.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITÉ – COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	31.12.2009										
	France					International					TOTAL
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	
Primes émises	5 546	7 367			12 913	2 936	1 226			4 162	17 075
Variation des primes non acquises	45	(6)			39	(110)	5			(105)	(66)
Primes acquises	5 591	7 360			12 952	2 826	1 232			4 057	17 009
Produit net bancaire, net du coût du risque			235		235						235
Produits des placements	598	2 149	0	5	2 752	194	252		5	451	3 203
Charges des placements	(249)	(408)	(0)	(9)	(665)	(24)	(20)		(2)	(46)	(711)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	245	997		(1)	1 241	53	29			82	1 323
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	28	372		(4)	397	1	46			47	444
Variation des dépréciations sur placements	(7)	(4)		(27)	(38)	(4)	(5)			(8)	(46)
Total des produits des activités ordinaires	6 207	10 467	235	(36)	16 873	3 046	1 534		3	4 582	21 455
Charges des prestations des contrats	(4 228)	(8 180)			(12 408)	(2 025)	(1 207)			(3 232)	(15 640)
Produits sur cession en réassurance	240	24			264	102	19			121	385
Charges sur cession en réassurance	(469)	(52)			(521)	(157)	(25)			(182)	(703)
Charges d'exploitation bancaire			(226)		(226)						(226)
Frais d'acquisition des contrats	(951)	(650)			(1 601)	(601)	(138)			(739)	(2 340)
Frais d'administration	(329)	(353)			(682)	(182)	(77)			(259)	(941)
Autres produits et charges opérationnels courants	(317)	(179)	9	(134)	(621)	(39)	(8)		(4)	(51)	(672)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	154	1 077	18	(169)	1 079	143	98		(1)	240	1 318
Autres produits et charges opérationnels	(66)	(30)	0	(15)	(111)	(120)	(55)		(132)	(307)	(417)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	88	1 047	18	(184)	968	24	42		(133)	(67)	901
Charges de financement	(31)	(9)		(88)	(128)	(0)	0		(2)	(2)	(130)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(1)	4			3	8	0			8	11
Impôts sur les résultats	(4)	(297)	(2)	112	(190)	64	(3)		0	62	(129)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ	51	746	16	(161)	653	96	39		(134)	1	653
dont intérêts minoritaires	26	10			36		(2)			(3)	34
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	25	735	16	(160)	616	96	41		(134)	3	620

NOTE 2 – ECARTS D'ACQUISITION

COMPTE DE RÉSULTAT	31.12.2008										
	France					International					TOTAL
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	
Primes émises	5 534	6 489			12 024	2 725	1 120			3 845	15 869
Variation des primes non acquises	34	17			51	(113)	(6)			(119)	(68)
Primes acquises	5 568	6 507			12 075	2 612	1 114			3 726	15 801
Produit net bancaire, net du coût du risque			192		192						192
Produits des placements	633	2 338	1	32	3 003	210	200		6	416	3 419
Charges des placements	(281)	(519)	(0)	(47)	(846)	(16)	(17)		(5)	(37)	(883)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	97	339		2	437	(4)	4			(0)	436
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(93)	(1 342)		1	(1 434)	(2)	(45)			(47)	(1 481)
Variation des dépréciations sur placements	(25)	(38)		3	(60)	(119)	(63)			(182)	(242)
Total des produits des activités ordinaires	5 899	7 285	192	(10)	13 366	2 680	1 193	1	1	3 875	17 242
Charges des prestations des contrats	(3 625)	(5 912)			(9 537)	(1 832)	(930)			(2 762)	(12 299)
Produits sur cession en réassurance	158	57			214	85	38			122	337
Charges sur cession en réassurance	(453)	(47)			(500)	(124)	(30)			(154)	(654)
Charges d'exploitation bancaire			(194)		(194)						(194)
Frais d'acquisition des contrats	(986)	(546)			(1 531)	(534)	(138)			(673)	(2 204)
Frais d'administration	(361)	(269)			(630)	(179)	(67)			(246)	(876)
Autres produits et charges opérationnels courants	(268)	(188)	10	(119)	(566)	(31)	(6)		(3)	(41)	(606)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	364	379	8	(128)	623	64	59		(2)	121	745
Autres produits et charges opérationnels	(18)	(12)		(10)	(40)	(43)	(14)		(0)	(57)	(97)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	346	367	8	(139)	583	22	45		(2)	64	647
Charges de financement	(34)	(9)		(90)	(134)	(0)	0		(2)	(2)	(136)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(0)	(0)				3	0			3	3
Impôts sur les résultats	(92)	(101)	(7)	84	(116)	(9)	(13)		3	(19)	(135)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	220	257	1	(145)	333	16	32		(1)	47	380
dont intérêts minoritaires	28	8			36		2			2	38
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	192	249	1	(145)	297	16	30		(1)	45	342

La valeur brute présentée dans le tableau ci-dessus est diminuée :

- des amortissements cumulés en normes françaises (règlement CRC n°2005.05) au 31 décembre 2003 pour un montant de 560 millions d'euros, et
- des impacts de la mise en application des normes IFRS au 1er janvier 2004, soit une réduction de valeur de 426 millions d'euros.

Ces impacts correspondent à la rupture des conditions d'équilibre des tests « d'impairment ». Cette rupture résulte de la reconnaissance dans la situation nette IFRS de produits antérieurement considérés non encore acquis comptablement dans le cadre de l'ancien référentiel (latent revenant à l'actionnaire, provisions d'égalisation, créances d'impôt...). La mise en cohérence des flux futurs avec les éléments de marge déjà comptabilisés en situation nette IFRS, a entraîné une dépréciation mécanique d'une partie de l'actif incorporel inscrit au bilan dans le cadre de l'ancien référentiel.

Autres mouvements de l'exercice :

France :

Les principaux flux liés aux écarts d'acquisition en France sont les suivants :

Dans le cadre de l'acquisition de la société Groupama Transport, le protocole transactionnel d'origine prévoyait le versement en 2009 d'une partie du prix de vente sous forme conditionnelle. Par conséquent, un complément de prix a été versé en 2009 pour un montant de 56 millions d'euros. Cet ajustement de prix vient augmenter l'écart d'acquisition de Groupama Transport.

L'écart d'acquisition reconnu suite à la prise d'intérêt dans le capital de Cegid a été reclassé avec la juste valeur des titres acquis. Il figure désormais au poste des investissements dans les entreprises associées (Note 10 des états financiers).

Le montant transféré représente un montant de 101 millions d'euros en valeur brute et une dépréciation pour perte de la valeur de 24 millions d'euros.

Dans le cadre de la fusion de Banque Finama et de Groupama Banque, le montant de l'écart d'acquisition historique sur Groupama Banque a été ramené à zéro du fait de la révision de la valeur du « put vendeur » qui a été débouclé dans le cadre cette opération. Cette opération conduit à une reprise de valeur brute de 24 millions d'euros et 12 millions d'euros de cumul de perte de valeur.

Tunisie :

L'écart d'acquisition reconnu suite à la prise d'intérêt de 35% du capital de la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (STAR) a été reclassé avec la juste valeur des titres acquis. Il figure désormais au poste des investissements dans les entreprises associées (Note 10 des états financiers).

Le montant transféré représente un montant en valeur brute de 34 millions d'euros et un écart de conversion de 1 million d'euros.

Pays de l'Europe Centrale et Occidentale

Hongrie :

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de la société Groupama Garancia Biztosito (anciennement dénommée OTP Garancia Hongrie), les actifs et passifs de la société ont été évalués à leur juste valeur. Cela a conduit le groupe à enregistrer des actifs incorporels amortissables et à revoir l'évaluation de certains actifs et passifs qui avaient été évalués de manière provisoire dans les comptes au 31 décembre 2008.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Ces enregistrements comptables génèrent mécaniquement les mouvements suivants sur l'écart d'acquisition enregistré provisoirement au 31 décembre 2008 :

en millions d'euros	Valeur brute	Impôt différé	Valeur nette
Ecart de première consolidation			431
Ajustement d'évaluation des actifs et passifs acquis	(3)	1	(2)
Valeur de portefeuille Vie	(33)	6	(26)
Valeur de portefeuille Non-Vie	(33)	6	(26)
Ecarts de conversion	0		0
Total des mouvements sur la période	(68)	14	(54)
Ecart d'acquisition résiduel à la clôture			377

Roumanie :

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition des sociétés roumaines, les actifs et passifs de la société ont été évalués à leur juste valeur. Cette analyse a conduit le groupe à revoir l'évaluation de certains actifs et passifs qui avaient été évalués de manière provisoire dans les comptes au 31 décembre 2008.

Les corrections apportées aux situations acquises se sont traduites en contrepartie par une augmentation des écarts d'acquisition pour un de 37 millions d'euros.

Grèce :

Une clause de garantie de passif a été exercée suite à la mise en jeu de la garantie de passif lié à un litige de place. L'impact a été enregistré en diminution du prix d'acquisition pour un montant 4,5 millions d'euros.

Espagne :

Le montant de l'écart d'acquisition de la société Plus Ultra Generales en Espagne a fait l'objet d'une minoration au cours de l'exercice pour un montant de 41 millions d'euros. Ce mouvement intervient suite à la détection d'une économie d'impôt future relative à l'amortissement du fonds de commerce pratiqué par la filiale dans ses comptes sociaux.

Au cas particulier d'actifs d'impôts différés non reconnus après l'achèvement de la période de comptabilisation initiale, la norme IFRS 3 permet de soustraire ce montant de l'écart d'acquisition initialement constaté par le groupe.

Royaume-Uni :

Les prix d'acquisition des cabinets de courtage acquis au cours de l'exercice 2007 (Bollington Ltd et Lark Insurance Broking Group) sont constitués d'options de vente inconditionnelles accordées aux vendeurs. La valorisation de ces options est assise sur les performances financières réalisées par ces cabinets postérieurement à leur intégration au groupe.

Au 31 décembre 2009, l'évaluation des options a été révisée, générant ainsi une diminution du complément de prix à verser aux vendeurs pour un montant de 5 millions d'euros.

Turquie :

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de la société Güven Sigorta, les actifs et passifs de la société ont été évalués à leur juste valeur. Cela a conduit le groupe à enregistrer des actifs incorporels amortissables et à revoir l'évaluation de certains actifs et passifs qui avaient été évalués de manière provisoire dans les comptes au 31 décembre 2008.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Ces enregistrements comptables génèrent mécaniquement les mouvements suivants sur l'écart d'acquisition enregistré provisoirement au 31 décembre 2008 :

en millions d'euros	Valeur brute	Impôt différé	Valeur nette
Ecart de première consolidation			260
Ajustement d'évaluation des actifs et passifs acquis	2		2
Valeur de portefeuille Non-Vie	(17)	3	(13)
Ecart de conversion	(0)		(0)
Total des mouvements sur la période	(14)	3	(11)
Ecart d'acquisition résiduel à la clôture			248

Zone des Pays de l'Europe Centrale et Orientale

Dans le cadre de l'acquisition des filiales d'assurance du groupe OTP Bank, une partie du prix d'acquisition intègre une prime stratégique portant sur un démarrage d'activité dans des pays émergents (Russie, Ukraine, Croatie, Serbie, Montenegro). Cette partie du prix d'acquisition payé représente la possibilité offerte à Groupama de mettre en place des compagnies d'assurances dans une sélection de pays où exerce le groupe OTP et de bénéficier d'un partenariat avec ses filiales bancaires. A ce jour, et compte tenu du contexte de crise financière qui a impacté sensiblement cette zone géographique, Groupama a repoussé le démarrage de son activité d'assurance dans ces pays. En conséquence et par mesure de prudence, l'écart d'acquisition relatif à cet accord a été déprécié au cours de l'exercice 2009, soit un montant de 113 millions d'euros.

Test de dépréciation :

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie.

Comme mentionné précédemment, le groupe a décidé de procéder à une dépréciation anticipée de la quote part de prix qui avait été complètement affectée aux opérations sur les pays de la zone PECO pour lesquels le groupe n'a pas à ce stade engagé d'activité opérationnelle.

Pour les entités d'assurances acquises au cours de l'exercice, en l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'est mené. Néanmoins, un contrôle interne est effectué sur des bases simplifiées pour démontrer l'adossement du prix d'acquisition.

En dehors de cet élément, le groupe a pu documenter pour l'ensemble des unités génératrices la suffisance des flux futurs pour justifier la valeur de ses écarts d'acquisition.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- A une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le groupe.
- Au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé.

Dans les pays matures, la période explicite en assurance vie s'établit en règle générale à 10 ans et à 6 ans en assurances non vie. Elle est peut être rallongée sur une période plus longue (qui peut être de 10 ans ou 15 ans) pour des pays émergents. Cette période est en effet nécessaire pour que le marché atteigne un niveau de maturité suffisant afin que le flux normé soit représentatif de la performance récurrente de long terme.

Le taux de croissance retenu pour la valorisation au-delà de la période explicite est fonction de la maturité des marchés. Il repose sur des indicateurs issus d'études stratégiques. Les taux retenus pour les marchés matures d'Europe Occidentale sont compris dans une fourchette de 1% à 3%. Ces taux peuvent être portés sur des marchés émergents à faible taux de pénétration d'assurance jusqu'à 5%.

Les taux d'actualisation sont établis à partir du taux sans risque propre à chaque pays majoré d'une prime de risque spécifique à l'exercice de l'activité d'assurance. Le taux ainsi retenu dans les principaux pays d'Europe Occidentale se situe entre 8% et 9% et correspond à un taux se situant entre un taux de marché pour les métiers d'assurance et le coût du capital pondéré avec le levier de la dette (WACC). S'agissant des pays émergents, la courbe de taux utilisée tient compte dans la phase explicite d'une prime de risque plus élevée et intègre ensuite l'évolution future de la situation macroéconomique du pays et de l'atteinte d'un degré de maturité plus élevé de ces économies. Ceci est en particulier le cas des « nouveaux pays » de l'Union Européenne pour lesquels la présomption d'entrée dans la zone euro est jugée forte.

Des tests de sensibilité ont été menés sur la valeur d'utilité retenue avec des hypothèses de variation suivantes :

- hausse de 50 points de base du taux d'escompte et
- baisse de 100 points de base du taux de croissance à l'infini

Les tests de sensibilité ainsi menés n'ont pas conduit à constater de dépréciation sur les écarts d'acquisition.

NOTE 2.1 – ECARTS D'ACQUISITION – DÉTAIL PAR UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Pays de l'Europe Centrale et Orientale	1 033	(113)	(129)	791	952
Italie	781			781	781
Turquie	262		(14)	248	260
Espagne	131	(3)		128	169
Royaume-Uni	186	(4)	(43)	138	135
Grèce	137			137	141
Tunisie					33
Total International	2 531	(121)	(186)	2 224	2 471
Groupama Gan Vie	469			469	469
Gan Assurances IARD	196			196	196
Gan Eurocourtage IARD	168			168	168
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	174			174	203
Total France et Outre-mer	1 007			1 007	1 036
Valeur à la clôture	3 538	(121)	(186)	3 231	3 507

NOTE 3 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute à l'ouverture	535	957	1 492	231	893	1 124
Augmentation	137	246	383	5	168	173
Diminution		(86)	(86)		(103)	(103)
Ecarts de conversion	6		6	(44)	(6)	(50)
Variation de périmètre		4	4	343	5	348
Valeur brute à la clôture	678	1 121	1 799	535	957	1 492
Amortissements cumulés à l'ouverture	(79)	(689)	(768)	(45)	(644)	(689)
Augmentation	(61)	(156)	(217)	(21)	(112)	(133)
Diminution		45	45		64	64
Ecarts de conversion	(2)		(2)	9	3	12
Variation de périmètre				(22)		(22)
Amortissements cumulés à la clôture	(142)	(800)	(942)	(79)	(689)	(768)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(15)	(11)	(26)	(15)	(13)	(28)
Dépréciation durable comptabilisée	(62)		(62)			
Dépréciation durable reprise		1	1		2	2
Ecarts de conversion						
Variation de périmètre						
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(77)	(10)	(87)	(15)	(11)	(26)
Valeur nette à l'ouverture	441	257	698	171	236	407
Valeur nette à la clôture	459	311	770	441	257	698

Les immobilisations incorporelles du groupe sont composées de deux rubriques :

- les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance
- les autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques. L'augmentation de ce poste au cours de l'exercice en valeur brute est principalement liée à la reconnaissance de valeurs incorporelles dans le cadre des opérations d'acquisition.

Lors de la revue des actifs et passifs à leur juste valeur de la société Groupama Garancia Biztosito, le groupe a identifié une valeur de portefeuille relative aux contrats acquis pour un montant de 58 millions d'euros en Hongrie. Ce montant a fait l'objet d'un amortissement de 16 millions d'euros au cours de l'exercice.

Lors de la revue des actifs et passifs à leur juste valeur de la société Güven Sigorta, le groupe a identifié une valeur de portefeuille relative aux contrats acquis pour un montant de 16 millions d'euros en Turquie. Ce montant a fait l'objet d'un amortissement de 3 millions d'euros au cours de l'exercice.

D'autre part, Groupama Seguros (Espagne) a signé un accord de bancassurance avec Bancaja qui a généré un actif incorporel de 60 millions d'euros. Cet actif est amorti sur la durée de vie du portefeuille. La charge d'amortissement comptabilisée au 31 décembre 2009 s'élève à 3 millions d'euros.

Au global, la dotation annuelle aux amortissements des valeurs de portefeuille du groupe représente une charge de 60 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Par ailleurs, suite à la révision des hypothèses prospectives de valorisation de l'entité Basak Emeklilik en Turquie, le groupe a été amené à revoir la valorisation initiale de la marque suite à l'adoption de la marque Groupama Sigorta et des valeurs de portefeuille de contrats d'assurance Vie du fait de la non reconduction d'un accord de bancassurance. Cette révision s'est traduite par une dépréciation d'un montant net d'impôt différé sur le résultat de l'exercice de 53 millions d'euros. Ces incorporels sont intégralement dépréciés.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et développés en interne. La hausse de ce poste correspond au développement en interne d'un logiciel de gestion des contrats d'assurance (RIVAGE).

NOTE 3.1 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national
Valeur brute à la clôture	37	641	1 051	70	1 088	711	947	545
Amortissements cumulés à la clôture	(2)	(140)	(755)	(45)	(757)	(185)	(670)	(98)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(15)	(62)	(10)		(25)	(62)	(25)	(1)
Amortissements et provisions	(17)	(202)	(765)	(45)	(782)	(247)	(695)	(99)
Valeur nette comptable	20	439	286	25	306	464	252	446

Note 4 - Immobilier de placement (hors UC)

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeur brute à l'ouverture	3 782	613	4 395	3 894	613	4 507
Acquisitions	458	13	471	173	18	191
Entrées de périmètre	44		44	1		1
Dépenses ultérieures			0			
Production immobilisée de l'exercice	22		22	23		23
Transfert de/vers les immeubles en UC			0	(99)		(99)
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	12		12	(72)	2	(70)
Ecart de conversion			0	(4)		(4)
Cessions	(256)	(120)	(376)	(134)	(20)	(154)
Valeur brute à la clôture	4 062	506	4 568	3 782	613	4 395
Amortissements cumulés à l'ouverture	(835)	0	(835)	(821)	0	(821)
Augmentation	(89)		(89)	(68)		(68)
Entrées de périmètre	(8)		(8)			
Transfert de/vers les immeubles en UC			0	19		19
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(1)		(1)	12		12
Diminution	53		53	23		23
Amortissements cumulés à la clôture	(880)	0	(880)	(835)	0	(835)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(11)	(5)	(16)	(9)	(6)	(15)
Dépréciation durable comptabilisée				(3)	(1)	(4)
Entrées de périmètre						
Dépréciation durable reprise				1	2	3
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(11)	(5)	(16)	(11)	(5)	(16)
Valeur nette à l'ouverture	2 936	608	3 544	3 064	607	3 671
Valeur nette à la clôture	3 171	501	3 672	2 936	608	3 544
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	6 490	777	7 267	6 634	976	7 610
Plus-values latentes	3 319	276	3 595	3 698	368	4 066

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires (notamment Silic) ainsi qu'à des impositions.

Les plus-values latentes y compris l'immobilier d'exploitation (voir note 5) revenant au groupe s'élèvent à 1,74 milliard d'euros au 31 décembre 2009 (nettes de participation aux bénéfices et d'impôts).

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 108 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 44 millions au 31 décembre 2008. Cette évolution s'explique par l'acquisition d'un immeuble dont la valeur nette comptable au 31 décembre 2009 s'élève à 66 millions d'euros. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 112 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 4 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 13 millions d'euros au 31 décembre 2008).

L'exercice a été marqué par plusieurs opérations immobilières.

Les cessions de parts de SCI concernent essentiellement Groupama Gan Vie.

NOTE 4.1 - IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	3 939	123	4 062	506		506	3 656	126	3 782	613		613
Amortissements cumulés	(857)	(23)	(880)				(811)	(24)	(835)			
Dépréciation durable	(11)		(11)	(5)		(5)	(12)		(12)	(5)		(5)
Valeur nette à la clôture	3 071	100	3 171	501		501	2 834	102	2 936	608		608
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	6 247	243	6 490	777		777	6 362	271	6 634	976		976
Plus values latentes	3 176	143	3 319	276		276	3 529	169	3 698	368		368

NOTE 4.2 - IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITÉ

NOTE 4.2.1 - IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	1 567	2 372	3 939	348	158	506	1 521	2 135	3 656	434	180	613
Amortissements cumulés	(327)	(530)	(857)			0	(327)	(484)	(811)	0	0	0
Dépréciation durable	(5)	(6)	(11)	(1)	(4)	(5)	(5)	(6)	(12)	(1)	(4)	(5)
Valeur nette à la clôture	1 235	1 836	3 071	347	154	501	1 189	1 645	2 834	432	176	608
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	2 412	3 835	6 247	529	248	777	2 617	3 746	6 362	703	273	976
Plus-values latentes	1 177	1 999	3 176	182	94	276	1 428	2 101	3 529	271	97	368

NOTE 4.2.2 - IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITÉ - INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	45	77	123				46	80	126			
Amortissements cumulés	(10)	(13)	(23)				(9)	(15)	(24)			
Dépréciation durable							0	0	0			
Valeur nette à la clôture	35	64	100				37	65	102			
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	103	140	243				98	173	271			
Plus-values latentes	68	76	143				61	108	169			

NOTE 5 - IMMOBILIER D'EXPLOITATION

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 184	78	1 263	838	82	920
Acquisitions	161	8	169	164	13	177
Entrées de périmètre				50		50
Production immobilisée de l'exercice	63	(1)	62	83	(1)	82
Transfert de/vers les immeubles de placement	(12)		(12)	72	(2)	70
Ecart de conversion	(1)		(1)	(8)		(8)
Cessions	(59)	(12)	(71)	(15)	(14)	(29)
Valeur brute à la clôture	1 337	73	1 410	1 184	78	1 263
Amortissements cumulés à l'ouverture	(263)	0	(263)	(232)		(232)
Augmentation	(39)		(39)	(24)		(24)
Entrées de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles de placement	1		1	(12)		(12)
Diminution	25		25	6		6
Amortissements cumulés à la clôture	(276)	0	(276)	(263)		(263)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(5)	(5)	(10)	(4)	(6)	(10)
Dépréciation durable comptabilisée				(1)		(1)
Entrées de périmètre						
Dépréciation durable reprise	2		2		1	1
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(3)	(5)	(8)	(5)	(5)	(10)
Valeur nette à l'ouverture	917	73	990	603	76	679
Valeur nette à la clôture	1 058	68	1 126	917	73	990
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	1 432	93	1 525	1 357	93	1 450
Plus-values latentes	374	25	399	440	20	460

NOTE 5.1 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 245	91	1 337	73		73	1 074	110	1 184	78		78
Amortissements cumulés	(269)	(7)	(276)				(253)	(10)	(263)			
Dépréciation durable	(2)		(3)	(5)		(5)	(4)		(5)	(5)		(5)
Valeur nette à la clôture	975	84	1 058	68		68	817	100	917	73		73
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	1 315	117	1 432	93		93	1 203	154	1 357	93		93
Plus-values latentes	341	33	374	25		25	386	54	440	20		20

NOTE 5.2 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ

NOTE 5.2.1 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	622	623	1 245	17	56	73	485	589	1 074	23	56	78
Amortissements cumulés	(92)	(177)	(269)			0	(86)	(168)	(253)	0	0	0
Dépréciation durable	(1)	(1)	(2)	(1)	(4)	(5)	(1)	(3)	(4)	(1)	(4)	(5)
Valeur nette à la clôture	529	445	974	16	52	68	399	418	817	21	51	73
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	655	660	1 315	25	68	93	554	649	1 203	28	65	93
Plus-values latentes	126	215	341	9	16	25	155	231	386	7	14	20

NOTE 5.2.2 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	34	57	91				35	75	110			
Amortissements cumulés	(3)	(4)	(7)				(2)	(7)	(10)			
Dépréciation durable			0				(0)	(0)	(0)			
Valeur nette à la clôture	31	53	84				33	67	100			
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	48	69	117				45	109	154			
Plus-values latentes	17	16	33				12	42	54			

NOTE 6 - PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	70 198	63 393
Actifs évalués au coût amorti	653	840
Total placements financiers hors UC	70 852	64 233

Le total des placements au 31 décembre 2009 s'élève à 70 852 millions d'euros et présente une augmentation de 6 619 millions d'euros. Cette évolution est en lien d'une part avec la croissance de l'activité de l'exercice, et d'autre part avec l'évolution des marchés financiers.

Le montant des placements mis en pension s'élève à 2 841 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 4 394 millions d'euros au 31 décembre 2008.

NOTE 6.1 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions et autres placements à revenu variable	11 972	509	12 481	11 083	513	11 596	(889)	4	(885)
Obligations et autres placements à revenu fixe	40 217	6 189	46 406	40 381	6 208	46 589	164	19	183
Autres	45	1	46	46	1	47	1		1
Total actifs disponibles à la vente	52 234	6 699	58 933	51 510	6 722	58 232	(724)	23	(701)
Actifs de transaction									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	3 849	28	3 877	3 849	28	3 877			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	2 031	143	2 174	2 031	143	2 174			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	232	18	250	232	18	250			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	3 254	132	3 386	3 254	132	3 386			
Autres titres classés en "trading"	1 224		1 224	1 224		1 224			
Autres titres classés en "held for trading"	1 044	12	1 056	1 044	12	1 056			
Total actifs de transaction	11 634	333	11 967	11 634	333	11 967			
Total placements évalués à la juste valeur	63 868	7 032	70 900	63 144	7 055	70 199	(724)	23	(701)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

Au 31 décembre 2009, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à (701) millions d'euros et 75 millions d'euros contre (3 365) millions d'euros et 212 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le recul des moins values latentes par rapport au 31 décembre 2008 s'explique principalement par l'évolution des indices boursiers pour la poche actions (notamment sur les titres stratégiques qui ont « surperformé » ces indices). A contrario, l'évolution des taux a pesé sur les moins-values latentes.

Le groupe a enregistré au 31 décembre 2009 sur ses placements financiers évalués à la juste valeur une charge de dépréciation à caractère durable de 46 millions d'euros. Le stock des provisions pour dépréciation durable sur les placements évalués à la juste valeur s'établit à 256 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 500 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette baisse s'explique par des reprises de provision sur titres cédés. Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs d'assurance représentent 0,37% des placements du groupe.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a poursuivi au cours de l'exercice 2009 son activité de mise en pension de titres obligataires. Ces opérations de mise en pension sont pratiquées sous 2 formes distinctes :

- Des mises en pension d'investissement : Au 31 décembre 2009, le montant concerné est de 2 265 millions d'euros. La trésorerie issue de ces mises en pension est investie dans des fonds spécifiques. Ces fonds sont exclusivement constitués de titres euro-gouvernementaux notés AAA/AA et sont détenus en direct dans le cadre d'un mandat de gestion obligataire signé avec Groupama Asset Management.
- Des mises en pension de financement conjoncturel : Le montant au 31 décembre 2009 est de 576 millions d'euros. Pour cette nature d'opération, la trésorerie est réinvestie sous différentes formes de placements.

Suivi des titres reclassés le 9 décembre 2008 de la catégorie trading à la catégorie des actifs disponibles à la vente :

- La juste valeur des actifs reclassés s'élève à 2 374,4 millions d'euros au 31 décembre 2009 pour un prix de revient de 2 400,4 millions d'euros. Une perte nette de participation aux bénéfices et d'impôt de 5,6 millions d'euros aurait été enregistrée par résultat dans les comptes au 31 décembre 2009 si ces titres n'avaient pas été reclassés.

En millions d'euros	31.12.2008								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions et autres placements à revenu variable	11 913	626	12 539	8 764	616	9 380	(3 149)	(10)	(3 159)
Obligations et autres placements à revenu fixe	36 766	5 732	42 498	36 922	5 382	42 304	156	(350)	(194)
Autres	50	2	52	39	1	40	(11)	(1)	(12)
Total actifs disponibles à la vente	48 729	6 360	55 089	45 725	5 999	51 724	(3 004)	(361)	(3 365)
Actifs de transaction									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	2 847	32	2 879	2 847	32	2 879			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 464	32	1 496	1 464	32	1 496			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	374	20	394	374	20	394			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	5 166	141	5 307	5 166	141	5 307			
Autres titres classés en "trading"	1 565		1 565	1 565		1 565			
Autres titres classés en "held for trading"	3	26	29	3	26	29			
Total actifs de transaction	11 419	251	11 670	11 419	251	11 670			
Total placements évalués à la juste valeur	60 148	6 611	66 759	57 144	6 250	63 394	(3 004)	(361)	(3 365)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.2 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ

NOTE 6.2.1 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	9 900	2 072	11 972	9 165	1 918	11 083	(735)	(154)	(889)
Obligations	33 255	6 962	40 217	33 391	6 990	40 381	136	28	164
Autres	37	8	45	38	8	46	1		1
Total actifs disponibles à la vente	43 192	9 042	52 234	42 594	8 916	51 510	(598)	(126)	(724)
Actifs de transaction									
Actions classées en "trading"	3 183	666	3 849	3 183	666	3 849			
Actions classées en "held for trading"	1 679	352	2 031	1 679	352	2 031			
Obligations classées en "trading"	192	40	232	192	40	232			
Obligations classées en "held for trading"	2 691	563	3 254	2 691	563	3 254			
Autres titres classés en "trading"	1 012	212	1 224	1 012	212	1 224			
Autres titres classés en "held for trading"	863	181	1 044	863	181	1 044			
Total actifs de transaction	9 620	2 014	11 634	9 620	2 014	11 634			
Total placements évalués à la juste valeur	52 812	11 056	63 868	52 214	10 930	63 144	(598)	(126)	(724)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2008								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	9 776	2 137	11 913	7 192	1 572	8 764	(2 584)	(565)	(3 149)
Obligations	30 170	6 596	36 766	30 298	6 624	36 922	128	28	156
Autres	41	9	50		39	39	(41)	30	(11)
Total actifs disponibles à la vente	39 987	8 742	48 729	37 490	8 235	45 725	(2 497)	(507)	(3 004)
Actifs de transaction									
Actions classées en "trading"	2 336	511	2 847	2 336	511	2 847			
Actions classées en "held for trading"	1 201	263	1 464	1 201	263	1 464			
Obligations classées en "trading"	307	67	374	307	67	374			
Obligations classées en "held for trading"	4 239	927	5 166	4 239	927	5 166			
Autres titres classés en "trading"	1 284	281	1 565	1 284	281	1 565			
Autres titres classés en "held for trading"	2	1	3	2	1	3			
Total actifs de transaction	9 369	2 050	11 419	9 369	2 050	11 419			
Total placements évalués à la juste valeur	49 356	10 792	60 148	46 859	10 285	57 144	(2 497)	(507)	(3 004)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.2.2 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	231	278	509	233	280	513	2	2	4
Obligations	2 810	3 379	6 189	2 818	3 390	6 208	8	11	19
Autres		1	1		1	1			
Total actifs disponibles à la vente	3 041	3 658	6 699	3 051	3 671	6 722	10	13	23
Actifs de transaction									
Actions classées en "trading"	13	15	28	13	15	28			
Actions classées en "held for trading"	65	78	143	65	78	143			
Obligations classées en "trading"	8	10	18	8	10	18			
Obligations classées en "held for trading"	60	72	132	60	72	132			
Autres titres classés en "trading"									
Autres titres classés en "held for trading"	5	7	12	5	7	12			
Total actifs de transaction	151	182	333	151	182	333			
Total placements évalués à la juste valeur	3 192	3 840	7 032	3 202	3 853	7 055	10	13	23

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2008								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	282	344	626	278	338	616	(4)	(6)	(10)
Obligations	2 582	3 150	5 732	2 425	2 957	5 382	(157)	(193)	(350)
Autres	1	1	2		1	1	(1)		(1)
Total actifs disponibles à la vente	2 865	3 495	6 360	2 703	3 296	5 999	(162)	(199)	(361)
Actifs de transaction									
Actions classées en "trading"	14	18	32	14	18	32			
Actions classées en "held for trading"	14	18	32	14	18	32			
Obligations classées en "trading"	9	11	20	9	11	20			
Obligations classées en "held for trading"	64	77	141	64	77	141			
Autres titres classés en "trading"									
Autres titres classés en "held for trading"	12	14	26	12	14	26			
Total actifs de transaction	113	138	251	113	138	251			
Total placements évalués à la juste valeur	2 978	3 633	6 611	2 816	3 434	6 250	(162)	(199)	(361)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.3 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR NATURE DE TITRES

En millions d'euros	31.12.2009								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actions									
Actifs disponibles à la vente	11 972	509	12 481	11 083	513	11 596	(889)	4	(885)
Actifs classés en "trading"	3 849	28	3 877	3 849	28	3 877			
Actifs classés en "held for trading"	2 031	143	2 174	2 031	143	2 174			
Total actions	17 852	680	18 532	16 963	684	17 647	(889)	4	(885)
Obligations									
Actifs disponibles à la vente	40 217	6 189	46 406	40 381	6 208	46 589	164	19	183
Actifs classés en "trading"	232	18	250	232	18	250			
Actifs classés en "held for trading"	3 254	132	3 386	3 254	132	3 386			
Total obligations	43 703	6 339	50 042	43 867	6 358	50 225	164	19	183
Autres									
Actifs disponibles à la vente	45	1	46	46	1	47	1		1
Actifs classés en "trading"	1 224		1 224	1 224		1 224			
Actifs classés en "held for trading"	1 044	12	1 056	1 044	12	1 056			
Total autres	2 313	13	2 326	2 314	13	2 327	1		1
Total placements évalués à la juste valeur	63 868	7 032	70 900	63 144	7 055	70 199	(724)	23	(701)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2008								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actions									
Actifs disponibles à la vente	11 913	626	12 539	8 764	616	9 380	(3 149)	(10)	(3 159)
Actifs classés en "trading"	2 847	32	2 879	2 847	32	2 879			
Actifs classés en "held for trading"	1 464	32	1 496	1 464	32	1 496			
Total actions	16 224	690	16 914	13 075	680	13 755	(3 149)	(10)	(3 159)
Obligations									
Actifs disponibles à la vente	36 766	5 732	42 498	36 922	5 382	42 304	156	(350)	(194)
Actifs classés en "trading"	374	20	394	374	20	394			
Actifs classés en "held for trading"	5 166	141	5 307	5 166	141	5 307			
Total obligations	42 306	5 893	48 199	42 462	5 543	48 005	156	(350)	(194)
Autres									
Actifs disponibles à la vente	50	2	52	39	1	40	(11)	(1)	(12)
Actifs classés en "trading"	1 565		1 565	1 565		1 565			
Actifs classés en "held for trading"	3	26	29	3	26	29			
Total autres	1 618	28	1 646	1 607	27	1 634	(11)	(1)	(12)
Total placements évalués à la juste valeur	60 148	6 611	66 759	57 144	6 250	63 394	(3 004)	(361)	(3 365)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.4 - PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Prêts	169	92	261	192	76	268
Dépôts	127	159	286	145	233	378
Autres	105	2	107	194		194
Prêts et créances	401	253	654	531	309	840
Total actifs évalués au coût amorti	401	253	654	531	309	840

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti est inchangé par rapport au 31 décembre 2008 à 4 millions d'euros.

NOTE 6.5 – DÉTAIL DES PLACEMENTS COTES

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
	Valeur nette	Valeur nette
Actions	7 514	5 922
Parts d'OPCVM à revenu fixe	3 749	5 064
Parts d'autres OPCVM	11 957	11 281
Obligations et autres titres à revenu fixe	46 370	40 400
Total placements cotés	69 589	62 668

Au 31 décembre 2009, le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements cotés évalués à la juste valeur s'établit à 135 millions d'euros contre 365 millions d'euros au 31 décembre 2008.

NOTE 6.6 – DÉTAIL DES PLACEMENTS NON COTES

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
	Valeur nette	Valeur nette
Actions en juste valeur	441	500
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	107	140
Autres placements en juste valeur	61	86
Prêts au coût amorti	261	267
Autres placements en coût amorti	393	572
Total placements non cotés	1 262	1 565

Au 31 décembre 2009, le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés évalués à la juste valeur s'établit à 121 millions d'euros contre 135 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le montant des provisions pour dépréciation à caractère durable constituées par les placements non cotés au coût amorti demeure inchangé par rapport au 31 décembre 2008, soit 4 millions d'euros.

NOTE 6.7 - PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIETES NON CONSOLIDEES

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) ⁽¹⁾	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt)
Bolloré Investissement	4,31%	130	122	(8)	4,31%	81	86	5
Société Générale	4,24%	1 749	1 534	(215)	4,10%	1 460	794	(665)
Lagardère	2,01%	97	75	(22)	1,89%	94	69	(24)
Veolia Environnement	5,72%	796	653	(143)	5,56%	755	561	(194)
Saint Gobain	1,98%	442	387	(55)	2,00%	404	252	(152)
Eiffage	6,73%	358	239	(119)	6,63%	379	224	(154)
Sociétés Françaises		3 572	3 010	(562)		3 172	1 987	(1 184)
Médiobanca	4,93%	500	357	(143)	4,97%	503	295	(208)
OTP Bank	9,16%	657	516	(108)	8,31%	642	256	(386)
Sociétés Étrangères		1 157	873	(251)		1 145	550	(595)
Total des placements significatifs dans des sociétés non consolidées		4 729	3 883	(813)		4 317	2 538	(1 779)

La réserve de réévaluation tient compte des effets des instruments de couverture

Les titres présentés dans cette note correspondent exclusivement aux titres qualifiés de « titres stratégiques » dont le traitement en matière de dépréciation est indiqué au point 3.2.1 des principes comptables.

NOTE 7 - PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Titres à revenu variable et assimilés		16	16		8	8
Obligations	6	636	642		727	727
Parts d'OPCVM d'actions	2 561	55	2 615	1 831	57	1 889
Parts d'OPCVM obligataires et autres	82	81	163	637	77	714
Autres placements		119	119		3	3
Sous-total placements financiers en UC	2 649	906	3 555	2 469	872	3 340
Immobilier de placement en UC	102		102	120		120
Sous-total immobilier de placement en UC	102		102	120		120
Total de placements représentant les engagements en UC	2 751	906	3 657	2 589	872	3 460

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité de l'assurance de la personne.

NOTE 8 – INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS ET PASSIFS ET DÉRIVÉS INCORPORÉS SÉPARÉS

En millions d'euros	31.12.2009					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	158	(164)		(2)	158	(166)
Options	21				21	
Contrats à terme de devises		(2)				(2)
Autres		(3)				(3)
Total	179	(169)		(2)	179	(171)

En millions d'euros	31.12.2008					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	86	(46)			86	(46)
Options	66	(2)			66	(2)
Contrats à terme de devises	128				128	
Autres						
Total	280	(48)	0	0	280	(48)

NOTE 9 - EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE

NOTE 9.1 – EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Caisse, banques centrales, CCP	41		41	47		47
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	819		819	228		228
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	17		17	16		16
Prêts et créances sur les établissements de crédit	563		563	955		955
Prêts et créances sur la clientèle	1 431	(20)	1 410	1 519	(16)	1 504
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	466		466	554		554
Immeubles de placement						
Total emplois des activités du secteur bancaire	3 337	(20)	3 317	3 319	(16)	3 303

Suivi des titres reclassés en 2008 de la catégorie « trading » à la catégorie des « actifs détenus jusqu'à l'échéance » :

Conformément à l'amendement d'IAS 39 adopté le 15 octobre 2008, un reclassement en 2008 de la catégorie trading à la catégorie des actifs détenus jusqu'à l'échéance d'un portefeuille d'obligations bancaires à taux révisable a eu lieu.

Le produit lié à la variation de valeur qui aurait été constaté dans les comptes si ces actifs n'avaient pas été reclassés s'élève à 2,1 millions d'euros. La juste valeur de ces actifs est de 467 millions d'euros.

NOTE 9.2 – RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	728	550
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit	305	278
Dettes envers la clientèle	1 935	2 143
Dettes représentées par des titres	5	8
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Total des ressources des activités du secteur bancaire	2 973	2 979

La structure des emplois évolue d'une période à l'autre sous l'effet d'une réorientation des placements des excédents de trésorerie, qui auparavant étaient placés auprès d'établissements de crédit et qui sont désormais investis sur le marché obligataire, ou sur des titres de créances à très court terme.

Les dettes envers la clientèle (1 935 millions d'euros) sont en recul principalement sous l'effet de la volatilité récurrente sur les dépôts de la clientèle entreprise et OPCVM.

NOTE 10 - INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

En millions d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat
Günes Sigorta	41	2	23	2
Socomie	(1)	(1)	1	
Cegid	73	5	(8)	
Star	79	6	42	1
Total Investissements dans les entreprises associées	192	11	58	3

La valeur d'équivalence des titres Günes, qui représente la quote part de capitaux propres retraités, a augmenté de 18 millions d'euros au cours de la période sous l'effet de diverses régularisations.

Socomie a pour sa part enregistré une perte de 1 million d'euros, ce qui diminue la valeur d'équivalence par rapport à celle du 31 décembre 2008.

Les écarts d'acquisition relatifs aux titres Cegid et aux titres Star ont fait l'objet d'un reclassement du poste « écart d'acquisition » vers le poste « investissements dans les entreprises associées ». Le montant transféré relatif à Cegid s'élève à 101 millions d'euros en valeur brute, et à 24 millions d'euros au titre d'une dépréciation pour perte de valeur. Celui relatif à Star s'élève à 34 millions d'euros en valeur brute et à -1 million d'euros au titre d'un écart de conversion.

NOTE 10.1 - DONNÉES SIGNIFICATIVES

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	311	7	324	93	334	5	272	48
Socomie	12	(1)	7	(1)	14		7	1
Cegid	249	17	339	164	248	11	315	153
Star	117	17	398	103		4	127	120

Compte tenu des dates d'arrêté, les données financières présentées dans ce tableau sont estimées sur la base des derniers états financiers disponibles.

NOTE 11 - PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS

En millions d'Euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie						
Provisions pour primes non acquises	25	56	80	26	89	115
Provisions pour sinistres à payer	851	232	1 083	824	267	1 090
Autres provisions techniques	118	7	125	119	4	123
Total	994	295	1 288	969	360	1 329
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie						
Provisions d'assurance vie	15	33	48	14	35	50
Provisions pour sinistres à payer	9	6	15	18	7	25
Provisions pour participation aux bénéfices	10		10	12		12
Autres provisions techniques	4		4	4		4
Total	38	39	76	48	42	90
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers	1	0	1	2	(0)	2
Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 033	333	1 366	1 019	402	1 421

NOTE 11.1 – VARIATION DE LA PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES NON VIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à l'ouverture	824	267	1 091	824	273	1 097
Transfert de portefeuille et variation de périmètre		76	76		35	35
Part des réassureurs dans la charge de sinistres totale	228	88	316	182	73	255
Part des réassureurs dans les paiements totaux	(191)	(134)	(325)	(184)	(85)	(269)
Variation de change	(10)	(65)	(75)	2	(30)	(28)
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à la clôture	851	232	1 083	824	266	1 090

NOTE 12 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NOTE 12.1 - VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total
Valeur brute à l'ouverture	694	53	747	661	54	715
Acquisitions	68	2	70	98	2	100
Entrées de périmètre			0	11		11
Production immobilisée de l'exercice	6		6	1		1
Ecart de conversion	1		1	(8)		(8)
Cessions	(64)	(1)	(65)	(69)	(3)	(72)
Valeur brute à la clôture	705	54	759	694	53	747
Amortissements cumulés à l'ouverture	(448)	0	(448)	(429)		(429)
Augmentation	(79)		(79)	(81)		(81)
Entrées de périmètre			0	(1)		(1)
Ecart de conversion	(1)		(1)	3		3
Diminution	64		64	60		60
Amortissements cumulés à la clôture	(464)	0	(464)	(448)		(448)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(5)	0	(5)	(6)		(6)
Dépréciation durable comptabilisée	(1)	(3)	(4)	(1)		(1)
Entrées de périmètre			0	(2)		(2)
Ecart de conversion			0	1		1
Dépréciation durable reprise	4		4	3		3
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(2)	(3)	(5)	(5)		(5)
Valeur nette à l'ouverture	241	53	294	225	54	279
Valeur nette à la clôture	239	51	290	241	53	294
Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture	239	77	316	244	80	324
Plus values latentes	0	26	26	3	27	30

Les plus-values sur les actifs à long terme concernent essentiellement des actifs biologiques traités selon la norme IAS 41. Il s'agit principalement de forêts.

NOTE 12.2 - VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	540	165	705	54		54	528	166	694	53		53
Amortissements cumulés	(348)	(115)	(464)				(333)	(115)	(448)			
Dépréciation durable	(2)		(2)	(3)		(3)	(1)	(3)	(4)			
Valeur nette à la clôture	189	50	239	51		51	194	48	241	53		53
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	189	50	239	77		77	194	50	244	80		80
Plus values latentes				26		26		3	3	27		27

NOTE 13 - FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	190		190	178		178
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	223	(16)	208	242	(11)	232
France	413	(16)	397	421	(11)	410
Contrats d'assurance non vie	230		230	216		216
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	33	(10)	23	36	(10)	26
International	263	(10)	252	251	(10)	241
Total frais d'acquisition reportés	675	(26)	650	672	(21)	651

NOTE 14 – PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Participation aux bénéfices différée active	293	38	331	1 438	174	1 611
Total participation aux bénéfices différée active	293	38	331	1 438	174	1 611

La participation aux bénéfices différée active provient des moins values latentes en application du principe de la comptabilité reflet.

Sur les principales entités, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés dans le cadre de la comptabilité reflet au 31 décembre 2009 sont compris, en France, dans une fourchette entre 73,8% et 81,2% contre 67,6% et 90,0% au 31 décembre 2008.

Un test de recouvrabilité a été réalisé permettant de démontrer la capacité du groupe à imputer le montant de la participation aux bénéfices différée active sur les participations futures des assurés.

NOTE 15 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

NOTE 15.1 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS - PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008
	France	International	Total	Total
Impôts différés actifs	268	128	396	632
Total impôts différés actifs	268	128	396	632

NOTE 15.2 - ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPÔT DIFFÉRÉ

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Impôts différés issus des décalages temporaires sur retraitements de consolidation		
Réserve de capitalisation	(532)	(302)
Retraitements sur instruments financiers AFS & Trading (net de participation aux bénéfices différée)	(177)	(6)
Frais d'acquisition vie et provision globale de gestion	(52)	(47)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(120)	(105)
Autres différences sur retraitements de consolidation	(26)	(73)
Frais d'acquisition non-vie reportés	(65)	(60)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	442	488
Plus-values en sursis d'imposition	(9)	(16)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	8	(70)
Couverture de change	8	43
Autres différences temporaires fiscales	8	14
Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires	(516)	(133)
Activation des déficits ordinaires	109	120
Impôts différés enregistrés au bilan	(407)	(14)
dont actif	396	632
dont passif	(803)	(645)

Le groupe dispose en outre d'actifs nets non constatés sur les filiales étrangères ainsi que sur le pôle bancaire (Groupama Banque) en France. Le montant de ces actifs non constatés s'élève au 31 décembre 2009 à 107 millions d'euros.

NOTE 16 – CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

NOTE 16.1 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE – PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009						31.12.2008	
	France			International			Total	Total
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette		
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée								
Primes acquises non émises	882		882	69		69	951	715
Assurés, intermédiaires et autres tiers	965	(49)	916	681	(61)	620	1 536	1 504
Comptes courants coassureurs et autres tiers	63	(1)	62	52	(18)	33	95	84
Comptes courants cédants et rétrocedants	332	(1)	331	13	(2)	12	343	322
Total	2 242	(50)	2 192	815	(81)	734	2 925	2 626

NOTE 16.2 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE – PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée								
Primes acquises non émises	938	13		951	715			715
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 526	9		1 536	1 490	14		1 504
Comptes courants coassureurs et autres tiers	75	20		95	58	26		84
Comptes courants cédants et rétrocedants	318	22	3	343	292	26	4	322
Total	2 858	64	3	2 925	2 556	66	4	2 625

NOTE 17 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette
Créances nées des opérations de cession en réassurance				
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	108	(14)	94	96
Autres créances sur opérations de réassurance	53	(6)	48	53
Total	162	(20)	141	149

NOTE 17.1 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE – PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances nées des opérations de cessions en réassurance								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	73	17	4	94	83	13		96
Autres créances sur opérations de réassurance	41	6	1	48	51	2		53
Total	114	22	5	141	134	15		149

NOTE 18 - CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT

NOTE 18.1 - CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT - PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	252	1		253	299		3	302

Le poste « Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt » comprend l'impôt sur les sociétés et les autres créances sur l'Etat et collectivités publiques.

Les créances d'impôt exigible s'élevaient à 54 millions d'euros contre 138 millions d'euros au 31 décembre 2008. En 2008, Groupama SA disposait d'une créance sur l'Etat correspondant aux acomptes d'impôt sur les sociétés alors que le résultat fiscal était déficitaire. Au cours de l'exercice 2009, Groupama SA n'a pas versé d'acompte d'impôt sur les sociétés.

Les autres créances sur l'Etat et collectivités publiques comprennent essentiellement les majorations légales des rentes viagères pour 30 millions d'euros, l'acompte versé pour les prélèvements sociaux des contrats d'épargne pour 62 millions d'euros, la TVA déductible et les crédits de TVA pour 22 millions d'euros, la subvention grêle en faveur des caisses régionales pour 39 millions d'euros et les taxes des sociétés étrangères pour 40 millions d'euros.

NOTE 18.2 - CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT – PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	163	90	253	215	87	302

NOTE 19 - AUTRES CRÉANCES

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008
	Valeur brute	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	906		906	867
Personnel débiteur	16		16	20
Organismes sociaux	9		9	67
Débiteurs divers	1 094	(80)	1 014	1 155
Autres créances	437		437	463
Total	2 462	(80)	2 382	2 573

NOTE 19.1 - AUTRES CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	906			906	867			867
Personnel débiteur	16			16	20			20
Organismes sociaux	9			9	67			67
Débiteurs divers	884	97	33	1 014	1 025	127	4	1 156
Autres créances	437			437	453		10	463
Total	2 252	97	33	2 382	2 432	127	14	2 573

NOTE 19.2 - AUTRES CRÉANCES - PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Intérêts courus non échus	772	134	906	756	111	867
Personnel débiteur	11	5	16	17	4	20
Organismes sociaux	9		9	67		67
Débiteurs divers	881	133	1 014	1 048	107	1 156
Autres créances	382	55	437	417	46	463
Total	2 055	327	2 382	2 305	268	2 573

NOTE 20 – TRÉSORERIE

NOTE 20.1 – TRÉSORERIE PORTÉE À L'ACTIF DU BILAN

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
France	945	523
International	622	923
Total	1 567	1 446

NOTE 20.2 – TRÉSORERIE PORTÉE AU PASSIF DU BILAN

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	623	43		667	445	47		492
Total	623	43		667	445	47		492

En millions d'euros	31.12.2009			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	651	16	627	39
Total	651	16	627	39

Note 21.1 Contraintes réglementaires liées au capital des entreprises d'assurance

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu des articles R322-5 et R322-44 du code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme d'assurance mutuelles doivent avoir un fonds d'établissement au moins égal à 240 000 ou 400 000 euros selon les branches pratiquées. Pour les sociétés anonymes, le montant de capital minimum requis s'établit à 480 000 euros ou 800 000 euros en fonction des branches exercées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'article R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

Note 21.2 Incidence des opérations avec les sociétaires

➤ **Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2009**

Au cours de l'exercice 2009, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

➤ **Traitement comptable des titres supersubordonnés émis le 10 octobre 2007**

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298%. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « *step-up* » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

La hausse de la réserve de réévaluation est principalement liée à l'augmentation des plus et moins values latentes sous l'effet de variations contrastées des marchés financiers tout au long de l'année, pour finir au 31 décembre à des niveaux supérieurs (sur les actions) à ceux du 31 décembre 2008.

Note 21.3 - Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(702)	(3 365)
Comptabilité reflet	599	1 852
Cash flow hedge et autres variations	(119)	(83)
Impôts différés	(135)	118
Part des minoritaires	32	26
Plus ou moins-values latentes nettes part du Groupe	(325)	(1 452)

Le montant d'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1er janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72%).

Le poste « cash flow hedge et autres variations » pour un montant de - 119 millions d'euros se décompose comme suit :

- 100 millions d'euros au titre de la réserve de réévaluation de *cash flow hedge* qui correspond à la part efficace des couvertures de flux de trésorerie mises en œuvre par le groupe,
- 19 millions d'euros de réserve de réévaluation de net investment hedge.

La hausse de la réserve de réévaluation est principalement liée à l'augmentation des plus et moins-values latentes sous l'effet de variations contrastées des marchés financiers tout au long de l'année, pour finir au 31 décembre à des niveaux supérieurs (sur les actions) à ceux du 31 décembre 2008.

NOTE 22 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	31.12.2009						
	France			International			Total
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges ⁽¹⁾	Total	
Solde à l'ouverture	270	140	409	79	48	128	537
Variations de périmètre et changements de méthodes comptables							0
Dotations de l'exercice	43	46	89	33	33	66	155
Reprises de l'exercice	(42)	(31)	(72)	(17)	(25)	(42)	(114)
Variations de change				3		3	3
Solde à la clôture	271	155	426	98	57	155	581

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice grave au groupe compte-tenu des litiges en cours.

En millions d'euros	31.12.2008						
	France			International			Total
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges ⁽¹⁾	Total	
Solde à l'ouverture	274	331	605	101	33	134	739
Variations de périmètre et changements de méthodes comptables	0	3	3	1	2	3	6
Dotations de l'exercice	50	35	85	6	30	36	121
Reprises de l'exercice	(54)	(230)	(284)	(16)	(16)	(32)	(316)
Variations de change				(12)	(1)	(13)	(13)
Solde à la clôture	270	140	409	79	48	128	537

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice grave au groupe compte-tenu des litiges en cours.

NOTE 23 - INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – RÉGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

NOTE 23.1 –PROVISION POUR PENSIONS À LA CLÔTURE

En millions d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
Dettes actuarielles à l'ouverture	460	567	49	50	509	617
Coût des services rendus	19	11	4	4	23	16
Prestations payées	(27)	(28)	(4)	(2)	(31)	(30)
Intérêt sur la dette actuarielle	25	26	3	2	28	28
Pertes / Gains actuariels (écarts d'expérience)	5	(51)	(0)	(3)	5	(54)
Pertes / Gains actuariels (écarts d'hypothèse)	40	(10)	6	(2)	46	(12)
Modifications de régime	1	(0)	(0)	(0)	1	(0)
Variations de périmètre	(7)	1	(2)		(9)	1
Variation de taux de change	14	(61)			14	(61)
Autres	(27)	5	2	(1)	(26)	5
Dettes actuarielles à la clôture (A)	503	460	58	49	561	509
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	160	242			160	242
Rendement des actifs de couverture	11	15			11	15
Prestations payées	(11)	(11)			(11)	(11)
Cotisations requises	10	8			10	8
Pertes / Gains actuariels	10	(44)			10	(44)
Variations de périmètre						
Variations de taux de change	11	(49)			11	(49)
Autres	0	(0)			0	(0)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)	191	160			191	160
Dettes actuarielles nettes à la clôture constatées en provision pour pensions (A)-(B)	312	300	58	49	370	349

NOTE 23.2 - VARIATION DE LA PROVISION POUR PENSIONS COMPTABILISÉE EN PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES AU BILAN

En millions d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
Montant comptabilisé en provision pour risques et charges à l'ouverture	300	325	49	50	349	375
Variation de l'engagement actualisé	3	28	11	(1)	14	27
Ecarts actuariels impactés en capitaux propres	35	(17)			35	(17)
Reprise de provision relative à des prestations réglées par l'employeur	(27)	(27)	(2)		(29)	(27)
Reclassements					0	
Variations de périmètre	(7)				(7)	
Variation de taux de change	2	(12)			2	(12)
Autres	5	3			5	3
Montant comptabilisé en provision pour risques et charges à la clôture	311	300	58	49	369	349

Le montant des provisions repris dans cette note ne concerne que les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et les autres avantages à long terme (médailles du travail, congés anniversaires...).

NOTE 23.3 – CHARGE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Coût des services rendus	(19)	(12)
Prestations réglées par l'employeur	(27)	(28)
Intérêts sur la dette actuarielle	(25)	(26)
Rendement attendu des actifs de couverture	11	15
Sortie Option	35	(17)
Modification de régime	1	
Effets des variations de change	(2)	12
Autres		
Charge annuelle des avantages postérieurs à l'emploi	(26)	(56)

NOTE 23.4 - INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Actions	96	76
Obligations	86	77
Fonds général en euros	7	6
Autres	2	1
Juste valeur des actifs de clôture	191	160

NOTE 23.5 - PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dettes actuarielles	276	240	45	561	274	187	48	509
Juste valeur des actifs de couverture	5	184	2	191	4	154	2	160
Dettes actuarielles nettes	271	56	43	370	270	33	46	349
Principales hypothèses actuarielles								
Taux d'actualisation	5,25%	5,70%	5,20%		5,50%	6,40%	3,90%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,45%	6,78%	2,00%		4,50%	7,19%	4,60%	
Taux attendu d'augmentation des salaires/pensions	2,24%	3,30%	5,87%		3,00%	2,75%	3,00%	
Turn-over								
- 18 à 34 ans	0 à 20%	NA	NS		0 à 20%	NA	NS	
- 35 à 44 ans	0 à 6%	NA	NS		0 à 15%	NA	NS	
- 45 à 54 ans	0 à 10%	NA	NS		0 à 10%	NA	NS	
- 55 ans et plus	0	NA	NS		0	NA	NS	

Seuls les taux de turn-over de la Zone « France » présentent un caractère de matérialité.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2009 pour évaluer les engagements actuariels correspond, comme en 2008, au taux d'intérêt des obligations privées.

La sensibilité à une variation à la hausse de 50 bps de ce taux d'actualisation est de -5 % sur le montant de la dette actuarielle brute pour la France et de -10% pour le Royaume-Uni.

Sensibilité du montant des engagements sociaux relatifs aux plans de couverture maladie : au 31 décembre 2009, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 8,3 millions d'euros, soit 1,5% du total de la dette actuarielle.

Une variation de 0,5% du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

NOTE 23.6 - VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Salaires	(1 328)	(1 240)
Charges de sécurité sociale	(570)	(525)
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régimes à cotisations définies		
Régimes à prestations définies	(26)	(56)
Jours anniversaires et médailles du travail	(11)	1
Autres avantages au personnel	(25)	(25)
Charge annuelle des salaires	(1 960)	(1 845)

NOTE 24 - DETTES DE FINANCEMENT

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes subordonnées	750		1 245	1 995			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance	750		1 245	1 995			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	660	800	425	1 885		1 601	440	2 041
Total dettes de financement	1 410	800	1 670	3 880		1 601	1 685	3 286

L'endettement externe du groupe progresse de près de 594 millions d'euros.

Les dettes subordonnées progressent de 750 millions d'euros suite à l'émission le 27 octobre 2009 de titres subordonnés senior venant à échéance en 2039 pour un montant de 750 millions d'euros.

Les dettes de financement envers le secteur bancaire diminuent de 156 millions d'euros provenant principalement d'un remboursement par Groupama SA d'une partie du crédit syndiqué et à la progression de l'endettement de la foncière SILIC lié au financement de son développement.

NOTE 24.1 - VENTILATION PAR DEVISE ET PAR TAUX

En millions d'euros	31.12.2009			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 995		1 495	500
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	1 871	14	1 871	14
Total	3 866	14	3 366	514

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- Un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en juillet 1999 par la Caisse Centrale des Assurances Mutuelles Agricoles en deux tranches, l'une à taux variable de 500 millions d'euros, l'autre à taux fixe de 250 millions d'euros. Cet emprunt a été repris par Groupama SA lors des opérations d'apport réalisées au 1er janvier 2003. Ces emprunts ont été remboursés par anticipation le 22 janvier 2010.
- Un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros.
 - Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.
 - Le paiement des intérêts est soumis à des conditions particulières, et notamment de solvabilité : une marge de solvabilité inférieure à 150% stoppe le paiement des intérêts aux porteurs. Néanmoins, le paiement des intérêts ne peut être considéré comme discrétionnaire.

Au 31 décembre 2009, la cotation de cette émission s'établit à 71,5% contre 57,2% au 31 décembre 2008. Cette cotation est issue d'une valorisation de contrepartie, la liquidité de ce titre étant extrêmement faible.

- Un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en octobre 2009 par Groupama SA pour un montant de 750 millions d'euros.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
- une clause offre la possibilité à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
- une clause permet de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.
- Le paiement des intérêts est soumis à des conditions particulières, et notamment de solvabilité : une marge de solvabilité inférieure à 100% stoppe le paiement des intérêts aux porteurs. Néanmoins, le paiement des intérêts ne peut être considéré comme discrétionnaire.

Au 31 décembre 2009, la cotation de cette émission est de 98%.

Compte tenu des conditions propres à chacune des émissions et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des passifs financiers et non comme des instruments de capitaux propres. Ils sont donc comptabilisés dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » correspond principalement :

- aux emprunts détenus dans le cadre du financement des programmes immobiliers des filiales du groupe. Le montant de cette dette de financement au 31 décembre 2009 s'établit à 1 181 millions d'euros contre 1 040 millions d'euros au 31 décembre 2008,
- à l'utilisation d'un crédit syndiqué pour un montant de 643 millions d'euros.

NOTE 25 - PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE

NOTE 25.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE- VENTILATION PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions d'assurance vie	24 931	2 150	27 081	22 619	2 065	24 684
Provisions pour sinistres à payer	505	101	606	439	104	542
Provisions pour participation aux bénéfices	669	19	688	908	16	924
Autres provisions techniques	68	40	107	113	13	126
Total Assurance vie	26 172	2 311	28 483	24 079	2 197	26 276
Provisions pour primes non acquises	1 025	1 359	2 384	988	1 307	2 295
Provisions pour sinistres à payer	9 448	3 176	12 624	9 488	3 167	12 655
Autres provisions techniques	3 119	89	3 208	3 137	94	3 231
Total Assurance non-vie	13 591	4 624	18 216	13 614	4 567	18 181
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 885	742	3 627	2 325	696	3 021
Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance	42 649	7 677	50 325	40 018	7 460	47 477

L'évolution des passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance résulte notamment de la hausse de l'activité en assurance de la personne. Le succès de diverses actions commerciales menées au cours de l'exercice a contribué à l'accroissement significatif de l'activité.

Les tests d'adéquation menés au 31 décembre 2009 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

NOTE 25.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITÉ

NOTE 25.2.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITÉ – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions d'assurance vie	24 931		24 931	22 619		22 619
Provisions pour sinistres à payer	505		505	439		439
Provisions pour participation aux bénéfices	669		669	908		908
Autres provisions techniques	68		68	113		113
Total Assurance vie	26 173		26 173	24 079		24 079
Provisions pour primes non acquises	100	925	1 025	96	892	988
Provisions pour sinistres à payer	775	8 673	9 448	943	8 545	9 488
Autres provisions techniques	2 207	912	3 119	2 198	939	3 137
Total Assurance non-vie	3 082	10 510	13 592	3 236	10 377	13 614
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 885		2 885	2 325		2 325
Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance	32 139	10 510	42 649	29 641	10 377	40 018

NOTE 25.2.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions d'assurance vie	2 150		2 150	2 065		2 065
Provisions pour sinistres à payer	101		101	104		104
Provisions pour participation aux bénéfices	19		19	16		16
Autres provisions techniques	40		40	13		13
Total Assurance vie	2 310		2 310	2 197		2 197
Provisions pour primes non acquises	95	1 264	1 359	101	1 205	1 307
Provisions pour sinistres à payer	123	3 053	3 176	129	3 038	3 167
Autres provisions techniques	10	79	89	12	82	94
Total Assurance non-vie	228	4 396	4 624	242	4 325	4 567
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	742		742	296		696
Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance	3 280	4 396	7 676	3 135	4 325	7 460

NOTE 25.3 - VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATÉGORIE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Contrats à prime unique						
Capitalisation	168	3	171	187	29	216
Assurance individuelle	7 641	122	7 763	5 903	96	5 999
Contrats collectifs	279	14	293	295	15	310
Autres	1 956	20	1 976	1 885	16	1 901
Total des provisions des contrats à prime unique	10 044	159	10 203	8 270	156	8 426
Contrats à primes périodiques						
Capitalisation	447	5	452	303	17	320
Assurance individuelle	6 948	167	7 115	6 862	152	7 014
Contrats collectifs	6 996	236	7 231	6 739	177	6 916
Autres	653	6	659	662	6	667
Total des provisions des contrats à primes périodiques	15 043	414	15 457	14 566	352	14 918
Acceptations	1 994	34	2 027	1 848	34	1 882
Total Provisions Vie	27 081	606	27 687	24 684	542	25 226

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Activité non-vie						
Automobile	1 065	4 765	5 830	1 057	4 753	5 810
Dommages corporels	233	1 078	1 311	218	1 063	1 281
Dommages aux biens	732	2 788	3 520	671	2 614	3 285
Responsabilité civile générale	73	1 121	1 194	74	1 233	1 307
Marine, aviation, transports	14	586	600	17	624	641
Autres	260	1 850	2 110	250	1 872	2 122
Acceptations	7	436	443	8	496	504
Total Provisions Non-Vie	2 384	12 624	15 008	2 295	12 655	14 950

NOTE 25.4 - VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER NON VIE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provisions pour sinistres Non Vie à l'ouverture	9 488	3 167	12 655	9 557	3 252	12 809
Transfert de portefeuille / entrées de périmètre					185	185
Charge des sinistres de l'exercice en cours	6 386	2 428	8 814	5 740	2 188	7 928
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(545)	(160)	(705)	(487)	(185)	(672)
Charge des sinistres totale	5 841	2 268	8 109	5 253	2 003	7 256
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(3 153)	(1 286)	(4 439)	(2 639)	(1 081)	(3 720)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 701)	(1 000)	(3 701)	(2 704)	(1 010)	(3 714)
Paiements totaux	(5 853)	(2 287)	(8 140)	(5 343)	(2 091)	(7 434)
Variation de change	(28)	30	2	21	(182)	(161)
Total Provisions pour sinistres Non Vie à la clôture	9 448	3 178	12 626	9 488	3 167	12 655

NOTE 25.5 – DÉROULÉ DE SINISTRES BRUTS

En millions d'euros	2005	2006	2007	2008	2009
Estimation de la charge des sinistres					
A fin N	6 759	6 924	7 282	7 831	8 820
A fin N+1	6 613	6 911	7 220	7 760	
A fin N+2	6 416	6 738	7 045		
A fin N+3	6 315	6 612			
A fin N+4	6 196				
A fin N+5					
Charge des sinistres	6 196	6 612	7 045	7 760	8 820
Paiements cumulés des sinistres	5 574	5 796	5 883	5 878	4 442
Provisions pour sinistres à payer	622	816	1 162	1 882	4 378
Primes acquises	8 990	9 445	9 632	10 500	11 055
SIP	68,9%	70,0%	73,1%	73,9%	79,8%

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2005 à 2009 c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.

La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.

Les événements climatiques de début janvier 2009 ont pesé sur le ratio de sinistralité de l'exercice.

NOTE 25.6 - IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

VALEUR BRUTE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)	2 143	24	2 168	2 177	18	2 195
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	2 087	24	2 111	2 173	18	2 192
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 803	30	2 833	2 884	17	2 901
Intérêts techniques	(716)	(5)	(722)	(710)	1	(709)
Effet du changement de taux d'actualisation	57		57	3		3

PART CEDEE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)	98	10	109	103	7	110
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	96	10	106	103	7	110
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	126	16	141	134	6	140
Intérêts techniques	(30)	(5)	(35)	(31)	1	(30)
Effet du changement de taux d'actualisation	3		3			

NOTE 26 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire		
Provisions techniques vie	20 828	20 014
Provisions des contrats en UC	205	247
Provisions pour sinistres à payer	191	219
Provisions pour participation aux bénéfices	843	852
Autres provisions techniques	19	
Total	22 086	21 332
Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire		
Provisions techniques vie	15	163
Provisions des contrats en UC	136	167
Provisions pour sinistres à payer		4
Provisions pour participation aux bénéfices		3
Autres provisions techniques		
Total	151	337
Total passifs relatifs à des contrats financiers	22 237	21 669

NOTE 26.1 - PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions des contrats financiers vie	19 737	1 108	20 844	19 081	1 094	20 175
Provisions pour sinistres à payer	185	6	191	215	9	223
Provisions participation aux bénéfices	840	2	843	850	5	855
Autres provisions techniques	19		19			
Total Assurance vie	20 781	1 116	21 897	20 146	1 107	21 253
Total Provisions techniques brutes	20 781	1 116	21 897	20 146	1 107	21 253
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2		2	2		2
Total des Passifs relatifs à des contrats financiers nets de réassurance	20 779	1 116	21 896	20 144	1 107	21 251

NOTE 26.2 - VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS PAR PRINCIPALE CATÉGORIE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Activité vie : contrats à prime unique						
Capitalisation	807	14	821	730	13	743
Assurance individuelle	18 658	143	18 801	17 767	146	17 913
Contrats collectifs	51		51	48		48
Autres						
Total des provisions des contrats à prime unique	19 516	157	19 673	18 545	159	18 704
Activité vie : contrats à primes périodiques						
Capitalisation	255	2	257	455	2	457
Assurance individuelle	578	27	605	625	33	658
Contrats collectifs	495	3	498	550	27	577
Autres		2	2		2	2
Total des provisions des contrats à primes périodiques	1 328	34	1 362	1 630	64	1 694
Acceptations						
Total Provisions Vie	20 844	191	21 035	20 175	223	20 398

NOTE 27 - VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET FINANCIERS PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provisions mathématiques à l'ouverture	41 700	3 158	44 858	36 196	3 102	42 298
Primes de l'année	2 958	568	3 526	3 130	433	3 563
Transfert de portefeuille / Variation de portefeuille					182	182
Intérêts crédités	326	93	419	320	115	435
Participation aux bénéfices	1 407	13	1 420	1 348	14	1 361
Termes	(577)	(219)	(795)	(623)	(253)	(876)
Rachats	(831)	(246)	(1 077)	(1 444)	(326)	(1 770)
Arrérages de rentes	(448)	(7)	(455)	(412)	(6)	(418)
Décès	(278)	(20)	(298)	(397)	(16)	(413)
Autres mouvements	410	(83)	327	582	(86)	496
Total Provisions mathématiques à la clôture	44 668	3 258	47 927	41 700	3 158	44 858

NOTE 28 - PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	26		26	6		6
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers	8		8			
Total participation aux bénéfices différée passive	34		34	6		6

NOTE 29 - IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008
	France	International	Total	Total
Impôts différés passifs	705	98	803	645
Total impôts différés passifs	705	98	803	645

NOTE 30 - DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉS

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2009		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	1 285		1 285	544		544
Total	1 285		1 285	544		544

NOTE 31 - DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée								
Assurés, intermédiaires et autres tiers	838	5		842	723	6		729
Coassureurs	62	9		71	88	9		97
Comptes courants cédants et rétrocedants	24	5		28	48	2		50
Total	923	19		942	859	17		876

NOTE 32 - DETTES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSION EN RÉASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes nées des opérations en réassurance cédée								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	232	47	1	280	263	43	32	338
Autres dettes sur opérations de réassurance	71	9		80	28	14		42
Total	304	56	1	360	291	57	32	380

NOTE 33 - DETTES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPÔT

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	223	4		226	230	7		237
Total	223	4		226	230	7		237

NOTE 34 - AUTRES DETTES

NOTE 34.1 – AUTRES DETTES - PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Personnel créditeur	287	17	303	288	15	303
Organismes sociaux	182	12	194	174	9	183
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	3 544	106	3 650	4 747	83	4 830
Créditeurs divers	661	119	780	829	140	969
Autres dettes	450	58	508	527	64	591
Total	5 124	311	5 435	6 565	311	6 876

Le poste "Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus" représente 3 650 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 4 830 millions d'euros au 31 décembre 2008, soit une diminution de 1 180 millions d'euros. Cette évolution provient, notamment, de la diminution de la mise en pension de titres obligataires pour 1 366 millions d'euros.

NOTE 34.2 – AUTRES DETTES - PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Personnel créditeur	292		11	303	292	2	9	303
Organismes sociaux	194	0	0	194	182	1		183
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	3 505	80	65	3 650	4 406	76	348	4 830
Créditeurs divers	752	11	17	780	930	27	11	968
Autres dettes	508			508	591			591
Total	5 250	92	93	5 435	6 401	106	368	6 875

NOTE 34.3 – AUTRES DETTES - PAR DEVISE ET PAR TAUX

En millions d'euros	31.12.2009			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créditeur	292	11	303	
Organismes sociaux	192	2	193	1
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	3 650		3 650	
Créditeurs divers	670	110	693	87
Autres dettes	480	28	508	
Total	5 284	151	5 347	88

NOTE 35 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRINCIPALE CATÉGORIE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008 Proforma			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Epargne retraite individuelle	3 936	616	4 552	3 272	443	3 715	3 272	438	3 710
Prévoyance individuelle	592	113	705	579	152	731	580	169	749
Santé individuelle	1 195	107	1 302	1 123	113	1 236	1 126	113	1 239
Autres	155		155	127		127	127		127
Assurance de la personne individuelle	5 878	836	6 714	5 101	708	5 809	5 105	720	5 825
Epargne retraite collective	257	69	326	264	92	356	264	80	344
Prévoyance collective	498	223	721	466	214	680	467	214	681
Santé collective	469	78	547	400	92	492	398	92	490
Autres	265	20	285	258	15	273	255	15	270
Assurance de la personne collective	1 489	390	1 879	1 389	413	1 801	1 384	401	1 785
Assurance de la personne	7 367	1 226	8 593	6 490	1 121	7 611	6 490	1 121	7 611
Automobile	1 403	1 688	3 091	1 399	1 671	3 070	1 533	1 671	3 204
Autres véhicules	124		124	132		132			
Habitation	795	439	1 234	775	313	1 088	777	313	1 090
Domages aux biens des particuliers et professionnels	410	36	446	405	34	439	1 039	94	1 133
Construction	204		204	209	3	212	209	3	212
Particuliers et professionnels	2 936	2 163	5 099	2 920	2 021	4 941	3 558	2 081	5 639
Flottes	393	186	579	369	105	474	371	105	476
Domages aux biens entreprises et collectivités	703	351	1 054	725	402	1 127	726	402	1 128
Transport							290	41	331
Entreprises et collectivités	1 096	537	1 633	1 094	507	1 601	1 387	548	1 935
Risques agricoles	441	99	540	449	60	509			
Risques climatiques	183		183	186		186			
TMA	200		200	194		194			
Métiers agricoles	824	99	923	829	60	889			
Autres métiers	690	137	827	692	137	829	589	96	685
Assurance de biens et responsabilité	5 546	2 936	8 482	5 535	2 725	8 260	5 535	2 725	8 260
Total	12 913	4 162	17 075	12 025	3 846	15 871	12 025	3 846	15 871

Le regroupement des métiers assurance de biens et responsabilité a évolué par rapport au 31 décembre 2008. Les modifications effectuées sont les suivantes :

- Particuliers et professionnels :
 - Scission du métier Automobile en Automobile de tourisme et Autres véhicules
 - Retrait des métiers Risques agricoles et Risques climatiques de la branche Dommages aux biens des particuliers et professionnels
 - Ajout du métier Construction
- Entreprises et Collectivités : suppression du métier Construction
- Création d'une branche Métiers agricoles regroupant les métiers Risques agricoles, Risques climatiques et TMA (auparavant dans la rubrique Autres métiers assurance de biens et responsabilité)

La colonne 31-12-2008 proforma a été rendue nécessaire car des modifications de ventilation du chiffre d'affaires par catégorie ont été effectuées, tant en France qu'à l'International après la publication des comptes. Les écarts sont marginaux et n'affectent pas la répartition assurance de personnes - assurance de biens et responsabilité du chiffre d'affaires.

NOTE 35.1 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2009					31.12.2008				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	7 367	5 546	288	13 200	76%	6 491	5 534	362	12 387	76%
Europe du Sud Est	677	1 410		2 087	12%	659	1 326		1 985	12%
Europe du Sud Ouest	290	746		1 035	6%	306	752		1 058	7%
PECO	182	353		535	3%	44	215		259	2%
Grande Bretagne	78	428		505	3%	112	432		544	3%
Total	8 593	8 482	288	17 363	100%	7 612	8 259	362	16 233	100%

Les zones géographiques se décomposent de la manière suivante :

- France
- Europe du Sud Ouest : Espagne, Portugal et Tunisie
- Europe du Sud Est : Italie, Grèce et Turquie
- Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) : Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie
- Royaume Uni

La variation observée sur les pays d'Europe du Sud Est et des PECO est liée à l'intégration en année pleine du chiffre d'affaires des entités acquises courant 2008 :

- Hongrie : +215 millions d'euros
- Roumanie : +52 millions d'euros
- Turquie : +60 millions d'euros

En France, le chiffre d'affaires progresse fortement en lien avec les bonnes performances enregistrées en assurance de la personne.

NOTE 35.2 - ANALYSE DES ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	35		35	36	52	88
Commissions (produits)	63	154	217	26	170	196
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	30	1	31		76	76
Gains sur les actifs financiers disponibles à la vente		1	1			
Produits des autres activités		4	4		2	2
Éléments bancaires contribuant au chiffre d'affaires	128	160	288	62	300	362

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes combinés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2009 de la nouvelle entité Groupama Banque correspond aux chiffres d'affaires des anciennes entités Banque Finama et Groupama Banque, les deux filiales ayant fusionné avec effet au 1^{er} janvier 2009.

NOTE 36 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION

NOTE 36.1 - PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Revenus des placements	2 752	451	3 203	3 003	416	3 419
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	2 025	435	2 459	2 201	407	2 609
Gains sur les opérations de change	49	6	55	103	(1)	102
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	209	5	214	236	4	240
Revenus des immeubles	468	4	473	462	5	467
Autres produits des placements		1	1	1		1
Charges des placements	(665)	(46)	(711)	(846)	(37)	(884)
Intérêts reçus des réassureurs	(3)	(2)	(5)	(4)	(2)	(6)
Pertes sur les opérations de change	(66)	(5)	(71)	(91)	2	(89)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(53)	(20)	(73)	(58)	(12)	(70)
Amortissements et provisions sur immeubles	(110)	(4)	(114)	(107)	(2)	(109)
Charges de gestion	(432)	(16)	(448)	(587)	(23)	(610)
Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 241	82	1 323	437		436
Détenus à des fins de transaction	207	1	208	319		320
Disponibles à la vente	812	42	854	21	(4)	17
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	221	40	261	96	4	100
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	397	47	444	(1 434)	(47)	(1 481)
Détenus à des fins de transaction	257	12	269	(715)	(40)	(755)
Dérivés	(160)	(1)	(161)	(163)	19	(144)
Ajustements ACAV	299	35	335	(555)	(27)	(582)
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(38)	(8)	(46)	(60)	(182)	(242)
Disponibles à la vente	(19)	(7)	(26)	(58)	(182)	(240)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	(19)	(1)	(20)	(2)		(2)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	3 686	525	4 211	1 100	149	1 248

NOTE 36.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITÉ

NOTE 36.2.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITÉ – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Revenus des placements	598	2 149	5	2 752	633	2 338	32	3 003
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	282	1 737	5	2 025	340	1 855	6	2 201
Gains sur les opérations de change	40	9		49	24	53	26	103
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	9	200		209	13	223		236
Revenus des immeubles	266	203		468	256	207		462
Autres produits des placements		0			1	0		1
Charges des placements	(249)	(408)	(9)	(665)	(281)	(519)	(47)	(846)
Intérêts reçus des réassureurs	(3)	(1)		(3)	(3)	(1)		(4)
Pertes sur les opérations de change	(40)	(23)	(3)	(66)	(26)	(37)	(28)	(91)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(8)	(45)		(53)	(9)	(48)		(58)
Amortissements et provisions sur immeubles	(69)	(41)		(110)	(67)	(40)		(107)
Charges de gestion	(129)	(297)	(5)	(432)	(175)	(392)	(19)	(587)
Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	245	997	(1)	1 241	97	339	2	437
Détenus à des fins de transaction	36	170	1	207	67	251	1	319
Disponibles à la vente	162	653	(2)	812	(11)	32	1	21
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	47	174		221	40	56		96
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	28	372	(4)	397	(93)	(1 342)	1	(1 434)
Détenus à des fins de transaction	38	223	(4)	257	(93)	(624)	2	(715)
Dérivés	(10)	(150)		(160)	1	(162)	(2)	(163)
Ajustements ACAV		299		299		(555)		(555)
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(7)	(4)	(27)	(38)	(25)	(38)	3	(60)
Disponibles à la vente	(6)	15	(27)	(19)	(19)	(33)	(5)	(58)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts		(19)		(19)	(5)	(5)	8	(2)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	616	3 106	(36)	3 686	331	778	(10)	1 100

NOTE 36.2.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Revenus des placements	194	252	5	451	210	200	6	416
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	182	247	5	435	205	196	6	407
Gains sur les opérations de change	6	1		6	(1)	(0)		(1)
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	2	3		5	2	2		4
Revenus des immeubles	3	1		4	3	2		5
Autres produits des placements	1	0		1		0		
Charges des placements	(24)	(20)	(2)	(46)	(16)	(17)	(5)	(37)
Intérêts reçus des réassureurs		(1)		(2)		(1)		(2)
Pertes sur les opérations de change	(4)	(0)	(1)	(5)	2	0		2
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(12)	(8)		(20)	(6)	(6)		(12)
Amortissements et provisions sur immeubles	(2)	(1)		(4)	(1)	(1)		(2)
Charges de gestion	(5)	(9)	(2)	(16)	(10)	(9)	(4)	(23)
Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	53	29		82	(4)	4		
Détenus à des fins de transaction	4	(3)		1	(1)	1		
Disponibles à la vente	24	18		42	(5)	1		(4)
Détenus jusqu'à l'échéance		0				0		
Autres	25	15		40	1	2		4
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	1	46		47	(2)	(45)		(47)
Détenus à des fins de transaction	1	11		12	(17)	(23)		(40)
Dérivés	(1)	(0)		(1)	14	5		19
Ajustements ACAV		35		35		(27)		(27)
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(4)	(5)		(8)	(119)	(63)		(182)
Disponibles à la vente	(2)	(5)		(7)	(119)	(63)		(182)
Détenus jusqu'à l'échéance		0				0		
Créances et prêts	(1)	0		(1)		0		
Total Produits des placements nets de charges de gestion	220	303	3	525	69	79	1	149

NOTE 36.3 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)

En millions d'euros	31.12.2009					31.12.2008				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	472	304			776	467	100			567
Actions	235	101	(2)		334	292	(80)	(8)		204
Obligations	2 172	671	68		2 911	2 260	8	(208)		2 060
OPCVM actions	51	117	(5)		163	65	292	(315)		42
OPCVM obligations	40	48	206		294	22	46	(224)		(156)
Intérêts sur dépôts espèces	40				40	29				29
Autres produits des placements	193	81	(158)	(46)	70	284	70	(144)	(242)	(32)
Produits des placements	3 203	1 322	109	(46)	4 588	3 419	436	(899)	(242)	2 714
Frais internes et externes de gestion	(415)				(415)	(587)				(587)
Autres charges des placements	(297)				(297)	(296)				(296)
Charges des placements	(712)				(712)	(883)				(883)
Produits financiers nets de charges	2 491	1 322	109	(46)	3 876	2 536	436	(899)	(242)	1 831
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			401		401			114		114
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(66)		(66)			(696)		(696)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	2 491	1 322	444	(46)	4 211	2 536	436	(1 481)	(242)	1 249

Les produits des placements nets de charges de gestion progressent de 2 962 millions d'euros. Cette variation s'explique essentiellement par :

- baisse des revenus financiers de -45 millions d'euros, essentiellement sur les revenus obligataires et actions,
- hausse des plus values réalisées de 886 millions d'euros notamment sur les obligations,
- hausse de la variation de juste valeur de 1 925 millions d'euros principalement sur les OPCVM (740 millions d'euros) et les valeurs en représentation de contrats en UC (917 millions d'euros).

NOTE 36.4 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009					31.12.2008				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	468	264			732	462	97			559
Actions	221	85	(2)		304	271	(65)	(7)		199
Obligations	1 798	656	60		2 514	1 915	1	(174)		1 742
OPCVM actions	48	109	(9)		148	62	291	(310)		43
OPCVM obligations	40	45	206		291	22	45	(224)		(157)
Intérêts sur dépôts espèces	4				4	11				11
Autres produits de placements	173	81	(157)	(38)	59	260	68	(163)	(60)	105
Produits des placements	2 752	1 240	98	(38)	4 052	3 003	437	(878)	(60)	2 502
Frais internes et externes de gestion	(399)				(399)	(571)				(571)
Autres charges des placements	(266)				(266)	(275)				(275)
Charges des placements	(665)				(665)	(846)	0	0	0	(846)
Produits financiers nets de charges	2 087	1 240	98	(38)	3 387	2 157	437	(878)	(60)	1 656
Plus values sur valeurs représentatives de contrats en UC			359		359			83		83
Moins values sur valeurs représentatives de contrats en UC			(60)		(60)			(639)		(639)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	2 087	1 240	397	(38)	3 686	2 157	437	(1 434)	(60)	1 100

NOTE 36.5 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) - INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009					31.12.2008				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	4	40			44	5	3			8
Actions	14	16			30	21	(15)	(1)		5
Obligations	374	15	8		397	345	7	(34)		318
OPCVM actions	3	8	4		15	3	1	(5)		(1)
OPCVM obligations		3			3		1			1
Intérêts sur dépôts espèces	36				36	18				18
Autres produits des placements	20		(1)	(8)	11	24	2	19	(182)	(137)
Produits des placements	451	82	11	(8)	536	416	(1)	(21)	(182)	212
Frais internes et externes de gestion	(16)				(16)	(16)				(16)
Autres charges des placements	(31)				(31)	(21)				(21)
Charges des placements	(47)	0	0	0	(47)	(37)	0	0	0	(37)
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats UC			42		42			31		31
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats UC			(6)		(6)			(57)		(57)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	404	82	47	(8)	525	379	(1)	(47)	(182)	149

NOTE 37 - CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

NOTE 37.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Sinistres						
Payés aux assurés	(9 003)	(3 067)	(12 070)	(8 762)	(2 997)	(11 759)
Variation dans les provisions techniques						
Provisions pour sinistres à payer	(104)	41	(63)	86	146	232
Provisions mathématiques	(1 197)	21	(1 176)	(756)	199	(557)
Provisions en UC	(510)	(57)	(567)	861	(26)	835
Participation aux bénéfices	(1 683)	(159)	(1 842)	(987)	(81)	(1 068)
Autres provisions techniques	89	(11)	78	21	(3)	18
Total charges de prestations des contrats d'assurance	(12 408)	(3 232)	(15 640)	(9 537)	(2 762)	(12 299)

Les charges de prestations des contrats d'assurance s'élèvent à 15 640 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 12 299 millions d'euros au 31 décembre 2008 soit une hausse de 3 341 millions d'euros.

Cette variation est principalement liée :

- aux tempêtes de début d'année qui ont pesé fortement sur les comptes du groupe (soit un coût total de 407 millions d'euros avant réassurance)
- à l'évolution des valorisations en juste valeur des contrats en UC par résultat pour 1 402 millions d'euros.
- à la hausse de la participation aux bénéfices due notamment à l'amélioration des résultats financiers.

NOTE 37.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITÉ

NOTE 37.2.1 - CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Sinistres						
Payés aux assurés	(4 048)	(4 955)	(9 003)	(3 733)	(5 029)	(8 762)
Variation dans les provisions techniques						
Provisions pour sinistres à payer	(90)	(14)	(104)	136	(50)	86
Provisions mathématiques		(1 197)	(1 197)		(756)	(756)
Provisions en UC		(510)	(510)		861	861
Participation aux bénéfices	(8)	(1 675)	(1 683)	(7)	(980)	(987)
Autres provisions techniques	(81)	171	89	(21)	42	21
Total charges de prestations des contrats d'assurance	(4 227)	(8 180)	(12 408)	(4 129)	(5 912)	(9 537)

NOTE 37.2.2 - CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Sinistres						
Payés aux assurés	(2 077)	(990)	(3 067)	(1 976)	(1 021)	(2 997)
Variation dans les provisions techniques						
Provisions pour sinistres à payer	38	3	41	153	(7)	146
Provisions mathématiques		21	21		197	199
Provisions en UC		(57)	(57)		(26)	(26)
Participation aux bénéfices		(159)	(159)		(81)	(81)
Autres provisions techniques	14	(25)	(11)	(9)	5	(3)
Total charges de prestations des contrats d'assurance	(2 025)	(1 207)	(3 232)	(1 832)	(930)	(2 762)

NOTE 38 - CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE

NOTE 38.1 - CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE- PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Frais d'acquisition et d'administration	38	31	69	28	28	56
Charges des sinistres	229	87	316	172	94	266
Variation des provisions techniques	(6)	2	(4)	25		24
Participation aux résultats	3	2	5	(10)		(10)
Variation de la provision pour égalisation						
Produits sur cession en réassurance	264	121	385	214	122	337
Primes cédées	(521)	(182)	(703)	(500)	(154)	(654)
Charges sur cession en réassurance	(521)	(182)	(703)	(500)	(154)	(654)
Produits et charges des cessions en réassurance	(256)	(61)	(318)	(285)	(32)	(317)

La cession externe en réassurance des tempêtes Klaus et Quinten (99 millions d'euros) explique en majeure partie l'amélioration du solde de réassurance.

NOTE 38.2 - CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE PAR ACTIVITÉ

NOTE 38.2.1 - CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	28	11	38	21	7	28
Charges des sinistres	212	17	229	134	38	172
Variation des provisions techniques		(6)	(6)	2	23	25
Participation aux résultats		3	3	1	(11)	(10)
Variation de la provision pour égalisation						
Produits sur cession en réassurance	240	24	264	158	57	214
Primes cédées	(469)	(52)	(521)	(453)	(47)	(500)
Charges sur cession en réassurance	(469)	(52)	(521)	(453)	(47)	(500)
Produits et charges des cessions en réassurance	(229)	(28)	(256)	(295)	10	(285)

NOTE 38.2.2 - CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE PAR ACTIVITÉ - INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	26	4	31	21	8	28
Charges des sinistres	72	15	87	63	30	94
Variation des provisions techniques	4	(2)	2			
Participation aux résultats		2	2			
Variation de la provision pour égalisation						
Produits sur cession en réassurance	102	19	121	85	38	122
Primes cédées	(157)	(25)	(182)	(124)	(30)	(154)
Charges sur cession en réassurance	(157)	(25)	(182)	(124)	(30)	(154)
Produits et charges des cessions en réassurance	(56)	(6)	(61)	(40)	7	(32)

NOTE 39 – CHARGES D'EXPLOITATION

NOTE 39.1 – CHARGES D'EXPLOITATION PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Charges externes	(1 063)	(209)	(1 272)	(1 072)	(204)	(1 276)
Impôts et taxes	(346)	(13)	(359)	(260)	(8)	(267)
Charges de personnel	(1 621)	(301)	(1 922)	(1 552)	(266)	(1 818)
Commissions	(697)	(653)	(1 350)	(668)	(561)	(1 230)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(193)	(27)	(220)	(145)	(23)	(168)
Autres charges	(78)	(84)	(162)	(76)	(105)	(181)
Total charges d'exploitation par nature	(3 998)	(1 288)	(5 286)	(3 773)	(1 168)	(4 941)
Charges de personnel directement comptabilisées en prestations & frais payés	(24)		(24)	(22)		(22)
Frais de gestion des sinistres	(462)	(105)	(567)	(477)	(105)	(582)
Frais d'acquisition	(1 596)	(732)	(2 328)	(1 520)	(654)	(2 175)
Frais d'administration	(682)	(259)	(941)	(630)	(246)	(876)
Autres charges techniques	(657)	(142)	(798)	(610)	(107)	(718)
Frais de gestion des placements	(137)	(9)	(146)	(143)	(8)	(151)
Autres charges non techniques	(214)	(42)	(256)	(176)	(47)	(223)
Charges d'exploitation bancaire	(226)		(226)	(194)		(194)
Total charges d'exploitation par destination	(3 998)	(1 288)	(5 286)	(3 773)	(1 168)	(4 941)

A noter que les charges d'exploitation sur les entrées de périmètre à fin 2008 ont un impact en année pleine fin 2009. Il s'agit des entités hongroise, roumaines, bulgares et slovaques ; ainsi que de l'entité Amaline qui est entrée dans le périmètre de consolidation en 2009.

NOTE 39.2 – CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(1 180)	(92)	(1 272)	(1 197)	(79)	(1 276)
Impôts et taxes	(350)	(9)	(359)	(260)	(7)	(267)
Charges de personnel	(1 804)	(118)	(1 922)	(1 711)	(107)	(1 818)
Commissions	(1 350)		(1 350)	(1 230)		(1 230)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(214)	(5)	(220)	(164)	(5)	(168)
Autres charges	(145)	(17)	(162)	(167)	(14)	(181)
Total charges d'exploitation par nature	(5 043)	(243)	(5 286)	(4 728)	(213)	(4 941)
Charges de personnel directement comptabilisées en prestations & frais payés	(24)		(24)	(22)		(22)
Frais de gestion des sinistres	(567)		(567)	(582)		(582)
Frais d'acquisition	(2 328)		(2 328)	(2 175)		(2 175)
Frais d'administration	(941)		(941)	(876)		(876)
Autres charges techniques	(798)		(798)	(718)		(718)
Frais de gestion des placements	(146)		(146)	(151)		(151)
Autres charges non techniques	(238)	(18)	(256)	(204)	(19)	(223)
Charges d'exploitation bancaire		(226)	(226)		(194)	(194)
Total charges d'exploitation par destination	(5 043)	(243)	(5 286)	(4 728)	(213)	(4 941)

NOTE 40 - FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS

NOTE 40.1 - FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions	(457)	(564)	(1 020)	(467)	(509)	(976)
Variation des frais d'acquisition reportés	(5)	(8)	(12)	(11)	(19)	(29)
Autres charges	(1 139)	(168)	(1 307)	(1 053)	(145)	(1 198)
Total Frais d'acquisition	(1 601)	(739)	(2 340)	(1 531)	(673)	(2 204)

NOTE 40.2 - FRAIS D'ACQUISITION DES PAR ACTIVITÉ

NOTE 40.2.1 - FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(322)	(135)	(457)	(333)	(134)	(467)
Variation des frais d'acquisition reportés	11	(16)	(5)	1	(12)	(11)
Autres charges	(640)	(499)	(1 139)	(654)	(400)	(1 053)
Total Frais d'acquisition	(951)	(650)	(1 601)	(986)	(546)	(1 531)

NOTE 40.2.2- FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITÉ - INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(461)	(103)	(564)	(405)	(104)	(509)
Variation des frais d'acquisition reportés	(7)	(1)	(8)	(15)	(4)	(19)
Autres charges	(134)	(34)	(168)	(114)	(31)	(145)
Total Frais d'acquisition	(601)	(138)	(739)	(534)	(138)	(673)

NOTE 41 - FRAIS D'ADMINISTRATION

NOTE 41.1 - FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions	(137)	(46)	(183)	(136)	(56)	(192)
Autres charges	(546)	(213)	(758)	(494)	(190)	(684)
Total Frais d'administration	(682)	(259)	(941)	(630)	(246)	(876)

NOTE 41.2 - FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITÉ

NOTE 41.2.1 - FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(92)	(44)	(137)	(96)	(40)	(136)
Autres charges	(237)	(309)	(546)	(265)	(229)	(494)
Total Frais d'administration	(329)	(353)	(682)	(361)	(269)	(630)

NOTE 41.2.2 - FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITÉ - INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(35)	(11)	(46)	(45)	(12)	(56)
Autres charges	(147)	(66)	(213)	(134)	(56)	(190)
Total Frais d'administration	(182)	(77)	(259)	(179)	(67)	(246)

NOTE 42 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS

NOTE 42.1 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions et autres charges techniques vie	(266)	(13)	(279)	(242)	(9)	(251)
Participation des salariés vie	(1)	0	(1)	(9)	0	(9)
Autres produits techniques vie	15	9	24	14	8	22
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	59	0	59	52	0	52
Total autres produits et charges opérationnels courants vie	(193)	(4)	(197)	(185)	(1)	(186)
Commissions et autres charges techniques non vie	(299)	(123)	(422)	(262)	(100)	(362)
Participation des salariés non vie	(8)	(1)	(10)	(10)	(0)	(11)
Autres produits techniques non vie	32	91	122	26	79	105
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	56	0	56	41	0	41
Total autres produits et charges opérationnels courants non vie	(219)	(33)	(254)	(205)	(21)	(226)
Autres charges non techniques	(230)	(43)	(273)	(225)	(42)	(267)
Autres produits non techniques	22	30	52	51	22	73
Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques	(208)	(13)	(221)	(175)	(20)	(194)
Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires	(1)		(1)			
Total autres produits et charges opérationnels courants	(621)	(51)	(672)	(566)	(40)	(606)

NOTE 42.2 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITÉ

NOTE 42.2.1 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITÉ - FRANCE

	31.12.2009					31.12.2008				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Commissions et autres charges techniques vie	(0)	(266)			(266)		(242)			(242)
Participation des salariés vie		(1)			(1)		(9)			(9)
Autres produits techniques vie		15			15		14			14
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie		59			59		52			52
Total autres produits et charges opérationnels courants vie	(0)	(193)			(193)		(186)			(186)
Commissions et autres charges techniques non vie	(330)	32		0	(299)	(250)	(12)			(262)
Participation des salariés non vie	(6)	(1)	(1)		(8)	(8)	(1)	(1)		(10)
Autres produits techniques non vie	28	4			32	15	12			26
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	50	5			56	17	24			41
Total autres produits et charges opérationnels courants non vie	(258)	40	(1)	0	(219)	(226)	23	(1)		(205)
Autres charges non techniques	(67)	(31)	2	(134)	(230)	(62)	(32)	2	(132)	(225)
Autres produits non techniques	8	5	8		22	20	8	9	14	51
Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques	(59)	(25)	11	(134)	(208)	(41)	(25)	11	(119)	(175)
Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires			(1)		(1)					
Total autres produits et charges opérationnels courants	(317)	(178)	10	(134)	(621)	(268)	(188)	10	(119)	(566)

NOTE 42.2.2- AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

	31.12.2009					31.12.2008				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Commissions et autres charges techniques vie		(13)			(13)		(8)			(9)
Participation des salariés vie		0					0			
Autres produits techniques vie		9			9		8			8
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie		0					0			
Total autres produits et charges opérationnels courants vie		(4)			(4)		(1)			(1)
Commissions et autres charges techniques non vie	(110)	(6)		(7)	(123)	(89)	(4)		(8)	(100)
Participation des salariés non vie	(1)	0		0	(1)	(0)	(0)			
Autres produits techniques non vie	81	2		8	91	70	0		8	79
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	0	0				0	0			
Total autres produits et charges opérationnels courants non vie	(29)	(4)		0	(33)	(19)	(4)		0	(21)
Autres charges non techniques	(37)	(3)		(4)	(43)	(33)	(5)		(4)	(42)
Autres produits non techniques	27	3			30	20	2		0	22
Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques	(10)	(1)		(4)	(13)	(13)	(3)		(4)	(19)
Total autres produits et charges opérationnels courants	(39)	(9)		(4)	(51)	(31)	(6)		(3)	(40)

NOTE 43 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS**NOTE 43.1 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS PAR SÉGMENT OPÉRATIONNEL**

	31.12.2009			31.12.2008		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Produits opérationnels non courants	47	7	54	103	9	112
Charges opérationnelles non courantes	(160)	(200)	(360)	(119)	(66)	(185)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	3	(113)	(111)	(24)		(24)
Total autres produits et charges opérationnels non courants	(110)	(307)	(417)	(40)	(57)	(97)

Le solde des autres produits et charges opérationnels non courants s'établit à -417 millions d'euros au 31 décembre 2009 alors qu'il représentait une charge de 97 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Les principaux éléments constituant ce solde sont :

- les amortissements des valeurs de portefeuille concernant les entités suivantes pour un montant global de - 54 millions d'euros, dont :
 - Nuova Tirrena : -22 millions d'euros
 - Garancia Biztosito : -16 millions d'euros
 - les sociétés de courtage britannique : -8 millions d'euros
- la dépréciation de la valeur du portefeuille, du fonds de commerce et de la marque en Turquie pour un montant de -53 millions d'euros.
- Les frais de fusion engagés sur l'exercice représentent une charge globale d'un montant de -53 millions d'euros.
- La diminution de 41 millions d'euros de l'écart d'acquisition de la société Plus Ultra Generales acquise par Groupama Seguros Espagne en 2002. Ce mouvement intervient suite à la détection d'une économie d'impôt future relative à l'amortissement du fonds de commerce pratiqué par la filiale dans les comptes sociaux. Au cas particulier d'actifs d'impôts différés non reconnus après l'achèvement de la période de comptabilisation initiale, la norme IFRS 3 permet de soustraire ce montant de l'écart d'acquisition initialement constaté par le groupe. Cette charge est compensée par un produit d'impôt différé d'égale montant.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition constaté au 31 décembre 2009 sur les filiales étrangères de la zone P.E.C.O., pour un montant de -113 millions d'euros.

NOTE 43.2 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITÉ

NOTE 43.2.1 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITÉ - FRANCE

	31.12.2009				31.12.2008			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Produits opérationnels non courants	22	24		47	49	49	5	103
Charges opérationnelles non courantes	(88)	(54)	(17)	(160)	(67)	(37)	(15)	(119)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition			3	3		(24)		(24)
Total autres produits et charges opérationnels non courants	(66)	(30)	(14)	(110)	(18)	(12)	(10)	(40)

NOTE 43.2.2 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS PAR ACTIVITÉ - INTERNATIONAL

	31.12.2009				31.12.2008			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Produits opérationnels non courants	7	0		7	8	1		9
Charges opérationnelles non courantes	(126)	(56)	(18)	(200)	(51)	(15)	(0)	(66)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	0	(0)	(113)	(113)	0	0		
Total autres produits et charges opérationnels non courants	120	(55)	(132)	(307)	(43)	(14)	(0)	(57)

NOTE 44 - CHARGES DE FINANCEMENT

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(130)	(136)
Produits et charges d'intérêts - Autres		
Total charges de financement	(130)	(136)

Le montant de la charge de financement diminue essentiellement du fait de la baisse des taux de marché qui contre balance la légère augmentation de l'encours sur la période.

NOTE 44.1 – CHARGES DE FINANCEMENT

	31.12.2009					31.12.2008				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(31)	(9)		(90)	(130)	(34)	(10)		(92)	(136)
Produits et charges d'intérêts - Autres										
Total charges de financement	(31)	(9)	0	(90)	(130)	(34)	(10)	0	(92)	(136)

Les charges d'emprunt s'élèvent à 130 millions d'euros contre 136 millions d'euros en 2008. La diminution de 4 millions d'euros s'explique principalement par la baisse des taux et la diminution de la charge financière consécutive à la diminution de l'endettement de certaines entités.

L'augmentation des dettes de financement provient d'évènements de fin d'exercice qui ont eu un effet limité sur la période en terme de charges financières et qui auront un effet à partir de 2010.

NOTE 45 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

NOTE 45.1 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008
	France	International	Total	Total
Impôt courant	60	(46)	14	(112)
Impôt différé	(250)	108	(142)	(22)
Total charge d'impôt	(190)	62	(128)	(135)

NOTE 45.2 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR ACTIVITÉ

NOTE 45.2.1 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR ACTIVITÉ - FRANCE

En millions d'euros	31.12.2009					31.12.2008				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Impôt courant	(160)	46	(18)	192	60	(116)	(71)	(13)	131	(69)
Impôt différé	156	(343)	16	(79)	(250)	24	(30)	6	(47)	(47)
Total charge d'impôt	(4)	(297)	(2)	112	(190)	(92)	(101)	(7)	84	(116)

NOTE 45.2.2 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR ACTIVITÉ - INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2009					31.12.2008				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total
Impôt courant	(26)	(21)		1	(46)	(36)	(10)		3	(43)
Impôt différé	90	18		(1)	108	28	(3)		0	25
Total charge d'impôt	64	(3)		0	62	(9)	(13)		3	(19)

NOTE 45.3 - RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉE

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Charge d'impôt théorique	(269)	(177)
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	198	49
Impact des différences de taux d'imposition	20	51
Crédit d'impôts et diverses imputations	1	
Imputations des déficits antérieurs	(1)	
Déficits de l'exercice non activés		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	(108)	
Autres différences	30	(58)
Charge d'impôt effective	(129)	(135)

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale de -129 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre -135 millions d'euros au 31 décembre 2008. Le taux effectif d'impôt s'établit à 16% au 31 décembre 2009 contre 26% au 31 décembre 2008. L'activation des déficits antérieurs chez Groupama Insurances ainsi que l'activation de l'impôt différé sur le mali de fusion de Plus Ultra Generales, présentées en ligne «Autres différences », explique pour partie la variation du taux effectif d'impôt.

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	843	34,43%	448	34,43%
Espagne	34	30,00%	147	30,00%
Grèce	3	25,00%	(14)	25,00%
Italie	56	27,50%	(104)	27,50%
Portugal	3	26,50%	(1)	26,50%
Royaume-Uni	8	28,00%	27	28,00%
Turquie	(56)	20,00%	26	20,00%
Hongrie	(102)	19,00%		
Bulgarie	(1)	10,00%		
Roumanie	(8)	16,00%	(24)	16,00%
Tunisie	6	30,00%		
Slovaquie	(4)	19,00%		
Total	782		505	

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 46 - EFFECTIF INSCRIT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

En nombre de personnes	31.12.2009			31.12.2008
	Assurance	Banque	Total	Total
France	26 387	1 083	27 470	26 674
Royaume Uni	1 605		1 605	1 649
Espagne	1 000		1 000	937
Italie	894		894	923
Grèce	401		401	401
Hongrie	2 835		2 835	2 796
Roumanie	2 719		2 719	3 026
Autres UE	470		470	382
Hors UE	879		879	790
Total effectif des sociétés intégrées	37 190	1 083	38 273	37 578

NOTE 47 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

NOTE 47.1 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS – ACTIVITÉ BANCAIRE

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	104	103
Engagements sur titres à recevoir		
Total engagements reçus au titre bancaire	104	103
Engagements reçus sur opérations en devise	94	22
Autres engagements reçus		7
Total des autres engagements reçus au titre bancaire	94	29
Engagements de financement donnés	229	158
Engagements de garantie donnés	83	104
Engagements sur titres à livrer		10
Total engagements donnés au titre bancaire	312	272
Engagements donnés sur opérations en devises	94	22
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers		1
Autres engagements donnés		1
Total des autres engagements donnés au titre bancaire	94	24

Les **engagements reçus** hors bilan de l'activité bancaire s'élèvent à 104 millions d'euros. Pour les opérations de change au comptant, la position au 31 décembre 2009 fait état d'une position :

de devises achetées contre euros non encore reçues	94 millions d'euros
de devises vendues contre euros non encore livrés	94 millions d'euros

Les **engagements donnés** sont marqués par une accentuation de nouveaux engagements accordés (cautions, garanties financières) ce qui porte le total d'engagements de financement donnés à 229 millions d'euros.

Groupama Banque a diminué sa position sur les cautions et garanties diverses. La position présente au 31 décembre 2009 un montant total de garanties de 83 millions d'euros.

NOTE 47.2 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS - ACTIVITES ASSURANCE ET REASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Avals, cautions et garanties reçus	666	110
Autres engagements reçus	1 037	672
Total engagements reçus hors réassurance	1 702	782
Engagements reçus au titre de la réassurance	429	394
Avals, cautions et garanties donnés	1 220	1 240
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	574	618
Autres engagements donnés	172	226
Total engagements donnés hors réassurance	1 966	2 084
Engagements donnés au titre de la réassurance	253	260
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	3	3
Autres valeurs détenues pour compte de tiers	1	

Les **avals, cautions et garanties reçus** s'élèvent à 666 millions d'euros et sont composés principalement de nouveaux engagements reçus suite aux acquisitions de la société Asiban (175 millions d'euros) et des filiales d'assurance d'OTP Bank (301 millions d'euros).

Les **autres engagements reçus hors réassurance** sont principalement constitués des éléments suivants :

Des engagements dans le cadre de travaux de construction menés par la société Silic à hauteur de 445 millions d'euros qui se décomposent en crédits confirmés non utilisés (322 millions d'euros) et en engagements résiduels sur des travaux en cours (123 millions d'euros).

Des engagements dans le cadre d'opérations d'acquisitions, cessions de sociétés à hauteur de 200 millions d'euros :

- Garantie reçue de CGU France lors de l'acquisition de CGU Courtage par le Gan en 2002 (150 millions d'euros).
- Garanties de passif reçues pour un montant global de 50 millions d'euros lors de l'acquisition de la société Nuova Tirrena.

De la facilité de crédit souscrite auprès de la Société Générale pour 360 millions d'euros.

Les **avals, cautions et garanties données** s'élèvent à 1 220 millions d'euros et se décomposent principalement des opérations suivantes :

- Cautionnement solidaire consenti par Groupama Holding afin de garantir aux porteurs le remboursement en principal et intérêts de l'emprunt obligataire de 750 millions d'euros émis en 1999 sous forme de titres subordonnés remboursables.
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MICL) par Groupama UK évaluée à 53 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006,
- Dettes garanties par des suretés réelles dans le cadre d'investissements immobiliers réalisés par la société Silic pour un montant de 318 millions d'euros

Les Autres engagements sur titres, actifs ou revenus

Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués exclusivement dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 574 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

Les Autres engagements donnés

Les autres engagements donnés s'élèvent à 172 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements résiduels sur travaux en cours menés par la société Silic pour un montant de 123 millions.

Les Engagements non valorisés

Clauses de « covenants » :

SILIC :

SILIC s'est engagée contractuellement à respecter plusieurs ratios financiers concernant la structure de bilan et la capacité de l'activité à couvrir les frais financiers.

Les ratios applicables à plus de 10% de l'endettement bancaire autorisé, tous concours confondus et en cumul, sont les suivants :

Ratios Financiers	Dette concernée (1)	Covenants	2009	2008	2007
<u>Endettement bancaire net</u> Actifs immobiliers réévalués	94%	Ratio < 0,45 pour 21% Ratio < 0,50 pour 73%	36,6%	31,7%	26,9%
<u>EBE (Ebitda)</u> Intérêts bancaires (2)	85%	Ratio > 3,0 pour 9% Ratio > 2,5 pour 56% Ratio > 2,0 pour 20%	3.69 - 4.54	3.37 - 3.82	3.53 - 3.75
<u>Actif immobilier Réévalué</u> Actif immobilier gagé	20%	Ratio >2 pour 20%	3,96	4,07	3,75
<u>Dette gagée</u> Actif immobilier Réévalué	40%	Ratio < 0,20 pour 22% Ratio < 0,25 pour 18%	12,4%	11,0%	11,4%
Actif immobilier Réévalué	34%	Montant > 1.000 M€ pour 18% Montant > 1.500 M€ pour 16%	3 184	3 099	3 178
<u>Actif Net Réévalué</u>	21%	Montant > 800 M€	1 934	2 044	2 250

(1) : Sur la base de l'endettement bancaire autorisé, hors application des éventuelles clauses de défaut croisé.
(2) : Selon les concours, intérêts capitalisés inclus ou exclus des "intérêts bancaires".

Au 31 décembre 2009, comme les exercices précédents, SILIC respectait l'ensemble de ces covenants.

Clauses « Trigger » :

Groupama SA :

Par ailleurs, dans le cadre des émissions de Titres Subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie d'une clause dite « trigger » : Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR de juillet 1999 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%. Groupama SA a procédé au remboursement anticipé de ces titres subordonnés le 22 janvier 2010.

De même, Groupama SA bénéficie d'une option similaire dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005.

Le déclenchement du « trigger » s'apprécie à la date d'arrêté précédent la date anniversaire (date de détachement du coupon).

NOTE 48 – FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITÉ

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont également variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placements financiers et notamment, les risques liés aux taux d'intérêt, aux marchés actions et au change. Les risques de liquidité et de crédit font également l'objet d'un suivi spécifique par le groupe à la fois pour ses activités d'assurance et de placements financiers. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que toutes entreprises de secteurs d'activité différents.

1 ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE GROUPE

Les principes généraux, les objectifs et l'organisation du contrôle des risques dans le groupe sont définis dans la charte de contrôle interne et mis en œuvre dans les structures du groupe selon une méthodologie commune.

Caisses régionales

Les caisses régionales en tant qu'entités juridiques autonomes mettent en œuvre leur dispositif de contrôle interne et assument la gestion de leurs risques conformément aux standards du groupe. La réassurance des caisses régionales est portée par Groupama SA selon les modalités définies dans la Convention de Réassurance. Pour les risques liés aux fonctions de distribution de produits bancaires et d'assurance vie, les caisses régionales appliquent les dispositifs de maîtrise des risques définis par Groupama Banque et Groupama Gan Vie.

1.1 Groupama S.A. et ses filiales

Les risques liés aux activités d'assurance sont suivis par les directions métiers spécialisées dans le domaine considéré ; les risques de réassurance sont gérés par la direction réassurance et pilotage (se reporter au § 2 Risques d'assurance). La Direction des Financements et Investissements a en charge la gestion des risques liés aux actifs et à la gestion actif/passif (se reporter au § 3 Risques de marché).

Le conseil d'administration de Groupama SA a mis en place un comité d'audit et des comptes, qui a parmi ses missions principales, l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques, le respect de l'éthique, l'examen des travaux d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne.

1.2 Groupe

L'audit général groupe effectue un audit global économique et financier des principales entités du groupe sur une base triennale, et cela de façon complémentaire aux audits opérationnels effectués au sein des entités. Le plan des missions de l'audit général groupe est validé par le Directeur Général de Groupama SA. Il est également présenté annuellement au comité d'audit et des comptes de Groupama SA.

La fonction contrôle interne et gestion des risques groupe a pour mission la coordination et l'animation de la gestion des risques au sein du groupe ; elle est également présente au sein de chaque caisse régionale et chaque filiale de Groupama SA. La fonction contrôle interne est chargée de piloter le déploiement des dispositifs de contrôle interne dans les entreprises du groupe et de mettre en œuvre des plans d'actions transversaux en matière de gestion des risques.

Par ailleurs, la fonction contrôle de gestion groupe est chargée de la surveillance permanente des résultats et de l'atteinte des objectifs du groupe. Chaque caisse régionale et chaque filiale de Groupama SA sont également dotées d'une fonction contrôle de gestion.

2 RISQUES D'ASSURANCE

2.1 Surveillance prudentielle

Conformément aux directives européennes, Groupama est soumis à la réglementation, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurances qu'au niveau du groupe combiné, en matière de couverture de la marge de solvabilité.

Ce suivi de la solvabilité fait l'objet d'une surveillance périodique par chacune des sociétés, ainsi que par la direction financière groupe.

La marge de solvabilité ajustée en 2009, calculée au niveau du périmètre combiné Groupama, est de 105% de l'exigence de marge. La marge de solvabilité incluant les plus values latentes et les bénéfices futurs des activités vie est quant à elle de 180% de l'exigence de marge.

2.2 Objectifs de gestion des risques résultant des contrats d'assurance et méthodes pour atténuer ces risques

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

2.2.1 Conception des produits

La plupart des activités de Groupama font l'objet d'une concurrence forte et croissante de la part des autres compagnies d'assurance, des bancassureurs et des compagnies d'assurance mutuelles. Ces pressions concurrentielles sont de nature à exercer une contrainte sur le prix de certains produits et services de Groupama et donc sur sa rentabilité. Les directions métiers assurance de Groupama SA veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non-vie est effectuée par les directions métiers de Groupama SA pour le compte des entreprises du groupe. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges en lien avec la direction actuariat groupe. Les travaux réalisés par les directions métiers assurance portent notamment sur l'élaboration des conditions générales et des clauses d'exclusion des produits, des conditions de souscription et des tarifs. Les caisses régionales et les filiales de Groupama SA se chargent ensuite de leur commercialisation et de leur gestion. Les produits sont commercialisés et gérés par les entités des réseaux commerciaux Gan et Groupama.

2.2.2 Souscription et gestion des sinistres

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription, qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres corporels et matériels. En outre, l'intégration des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs, l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces directions métiers exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

2.2.3 Evaluation des provisions

Conformément aux pratiques du secteur des assurances et aux exigences comptables et réglementaires, Groupama constitue des réserves techniques pour couvrir les sinistres de ses activités d'assurance de dommages et d'assurance vie.

La détermination des réserves techniques reste toutefois un processus intrinsèquement incertain, reposant sur des estimations.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant a priori qu'a posteriori par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.

Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité / invalidité en assurance vie et non vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.

Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de certaines provisions techniques en assurance non vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées, en France par le Code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au taux moyen des emprunts d'Etat, le T.M.E. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ces modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

➤ Ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance non vie par grands risques

La ventilation des provisions techniques non vie au 31 décembre 2009 comparée au 31 décembre 2008 est la suivante :

en millions d'euros	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	31.12.2009	31.12.2008
Automobile	1 064	4 765	5 829	5 811
Dommages aux biens	732	2 788	3 520	3 285
Responsabilité civile générale	73	1 121	1 194	1 307
Marine, avion, transports	14	586	600	640
Dommages corporels	233	1 078	1 311	1 281
Autres risques	260	1 850	2 110	2 122
Acceptations	7	436	443	504
Total provisions brutes de réassurance	2 384	12 624	15 008	14 950
Part réassurée	80	1 083	1 163	1 205
Total provisions nettes de réassurance	2 304	11 541	13 844	13 745

➤ **Ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance vie par grands risques**

La ventilation des provisions techniques vie au 31 décembre 2009 comparée au 31 décembre 2008 est la suivante :

en millions d'euros	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	31.12.2009	31.12.2008
Assurance individuelle	14 589	289	14 878	13 013
Contrats collectifs	7 274	250	7 524	7 226
Capitalisation	615	8	623	535
Autres risques	2 609	26	2 635	2 568
Acceptations	1 994	34	2 027	1 882
Total provisions brutes de réassurance	27 081	606	27 687	25 226
Part réassurée	48	15	63	74
Total provisions nettes de réassurance	27 034	591	27 625	25 152

L'évolution du montant des engagements techniques s'explique par le développement organique de l'activité, principalement due à l'entité Groupama Gan Vie.

➤ **Ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable ou absence d'engagements de taux**

Au 31 décembre 2009, la ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié à un taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

en millions d'euros	France	International	31.12.2009	31.12.2008
Engagements garantis à taux fixe	35 166	3 257	38 423	41 787
Engagements garantis à taux variable	11 645	24	11 669	5 269
UC et autres produits sans engagement de taux	3 115	855	3 970	3 435
Total	49 926	4 136	54 063	50 491

21,6% du portefeuille est considéré à taux variable. Ce taux variable est en fonction d'un indice. En France, dans la majorité des cas, l'indice qui sert de référence pour les contrats d'assurance vie est le taux du livret A. Pour les contrats d'assurance non vie, il s'agit du T.M.E.

La variation significative de la répartition des engagements garantis à taux fixe/variable provient essentiellement du reclassement des contrats du type L441 (Prefon, Rip, Agri, Repma ...), qui ont été considérés comme des contrats à taux variable à partir de l'exercice 2009. Ceux-ci ont, par ailleurs, fait l'objet d'une analyse de sensibilité.

2.2.4 Réassurance

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama SA pour l'ensemble des entités du groupe vise à optimiser les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau de couverture des risques sur la base de modèles informatisés. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama SA pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité de sécurité et réassurance, composé de la direction des cessions externes de réassurance de Groupama SA et de plusieurs de ses filiales, et fondées sur les notations des agences de rating, visent à maîtriser le risque de solvabilité des réassureurs.

La liste des réassureurs est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

2.3 Termes et conditions des contrats d'assurance qui ont un effet significatif sur le montant, l'échéance et l'incertitude des flux de trésorerie futurs de l'assureur

2.3.1 Description générale

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non vie destinés aux particuliers et aux entreprises. Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.

Le groupe propose une gamme complète de produits d'assurance vie : cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats d'épargne, les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contre assurance.

Les contrats collectifs proposés par le groupe sont essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies et des contrats de retraite par capitalisation collective en points avec valeur du point garantie.

Le groupe commercialise par ailleurs des contrats en unités de compte qui sont des contrats multi-supports avec un compartiment de placements en euros et un compartiment de placement en actions.

2.3.1.1 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance non vie

A l'instar des autres assureurs, les résultats et la situation financière de Groupama peuvent être affectées de manière très importante par la survenance imprévisible et erratique de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, telles que des inondations, la sécheresse, des glissements de terrain, des tempêtes, des tremblements de terre, des émeutes, des incendies, des explosions ou des actes de terrorisme. À titre d'exemple, la tempête subie par la France en décembre 1999 s'est traduite par des dommages très importants et par une augmentation significative des demandes d'indemnisation de la part des clients de Groupama. Les changements climatiques intervenus au cours des dernières années, notamment le réchauffement global de la planète, ont contribué à renforcer le caractère imprévisible et la fréquence des événements climatiques et des catastrophes naturelles dans les régions où Groupama est présente, en particulier en Europe, et ont créé une nouvelle incertitude quant aux tendances de risque et à l'exposition de Groupama pour l'avenir.

Groupama met en œuvre un programme de réassurance afin de limiter les pertes qu'elle est susceptible de subir du fait des catastrophes ou d'autres événements affectant ses résultats techniques. Les programmes de réassurance mis en place par Groupama transfèrent une partie des pertes et des frais correspondants aux réassureurs. Ces programmes sont complétés par l'émission d'un « cat bond » sur la tranche haute des protections forces de la nature. Toutefois, en tant qu'émetteur des polices faisant l'objet des contrats de réassurance, Groupama reste engagée au titre de l'ensemble des risques réassurés. Les contrats de réassurance n'affranchissent donc pas Groupama de l'obligation de régler les sinistres. Le groupe reste sujet aux risques liés à la situation de crédit des réassureurs et de sa capacité à obtenir de ceux-ci les paiements qui lui sont dus. En outre, l'offre de réassurance, les montants pouvant être couverts et le coût de la couverture dépendent de conditions de marché et sont susceptibles de varier de manière significative.

D'autres facteurs d'évolution du risque peuvent être mentionnés :

- Vieillesse de la population (santé, dépendance),
- Accentuation des phénomènes de pollution,
- Renforcement de la jurisprudence (responsabilité – indemnisation des dommages corporels...).

2.3.1.2 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance vie et contrats financiers

➤ Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire

Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cette participation doit au moins correspondre aux contraintes réglementaires et/ou contractuelles. La pression commerciale peut conduire à un complément de cette participation. Ce complément, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, doit permettre aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

➤ Possibilités de rachats anticipés

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Ce phénomène pourrait s'amplifier dans l'hypothèse d'une hausse brutale et durable des taux d'intérêt. Pour certains produits,

des pénalités de rachat sont appliquées en cas de rachat anticipé et permettent à l'assureur de couvrir une partie des coûts d'acquisition engagés lors de la signature du contrat.

➤ Spécificités des contrats en UC

La plupart des contrats en unités de compte vendus par Groupama ne prévoit généralement pas de rémunération contractuelle. Dans ces conditions, l'assuré supporte seul et directement le risque de placement. Certains contrats peuvent prévoir une garantie de remboursement minimale en cas de décès de l'assuré. Ce risque est provisionné par la compagnie d'assurance.

2.3.1.3 Risques de mortalité et de longévité

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la personne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est connue par des tables de mortalité indiquant le nombre de personnes vivantes à chaque âge de la vie humaine, à partir d'un nombre donné de personnes à la naissance. Sur la base de données statistiques de la mortalité féminine et masculine, différentes tables de mortalité ont été construites et sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique. En règle générale, ces tables correspondent à des tables statistiques nationales publiées par les organismes statistiques nationaux.

Le groupe utilise, sur le périmètre France, les tables de mortalité par génération et par sexe, dites « TGH » et « TGF » ou les tables prospectives de rentes viagères avec décalage d'âge, dites « TPRV », qui sont toutes des tables prospectives utilisées pour la tarification des contrats de rente viagère, construites à partir des données de l'Insee. Elles prennent en compte la tendance observée de la baisse de la mortalité.

Au 31 décembre 2009, le montant des provisions mathématiques de rentes en cours de service s'élève à 5 826 millions d'euros contre 5 358 millions d'euros au 31 décembre 2008.

en millions d'euros	France	International	31.12.2009	31.12.2008
PM de rentes vie	3 630	28	3 658	3 163
PM de rentes non vie	2 143	24	2 169	2 195
Total	5 773	52	5 826	5 358

En assurance vie, la part des rentes viagères immédiates est prépondérante par rapport à celle des rentes temporaires immédiates.

Sur le périmètre International, les tables utilisées respectent les dispositions légales.

Sur les autres portefeuilles, le risque de mortalité concerne les produits de risque de type vie entière et capital différé.

2.4 Informations sur les concentrations du risque d'assurance

Le risque de se trouver confronté, lors d'un sinistre, à une concentration de risques donc à des indemnités à payer qui vont se cumuler, est une préoccupation majeure du groupe.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumuls :

- les risques de cumuls dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque,
- les risques de cumuls dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

2.4.1 Identification

L'identification de risques de cumuls peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumuls à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumuls de coassurance ou de lignes d'assurance inter-réseaux, recensement des cumuls d'engagements par site.

Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumuls lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumuls géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques),
- l'élimination a priori, à la souscription, des cas de cumuls de coassurance inter-réseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumuls en portefeuille concernent :

- l'identification des cumuls de coassurance inter-réseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée.
- les inventaires triennaux d'engagements en risques tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.

2.4.2 Protection

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc...)

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque, en assurance de biens, ou par tête, en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'évènement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la Fédération Française du Bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.

3 RISQUES DE MARCHÉ

Les différents risques de marché auxquels pourrait être soumis Groupama sont de 3 catégories :

- Le risque de taux d'intérêt,
- Le risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions),
- Le risque de change.

3.1 Risque de taux d'intérêt

3.1.1 Nature et exposition au risque de taux d'intérêt

En période de volatilité des taux d'intérêt, les marges financières du groupe pourraient être affectées. Notamment, une évolution à la baisse des taux d'intérêt impacterait la rentabilité des actifs investis pour couvrir les rendements au titre des produits d'assurance vie. Les profits financiers nets pourraient être impactés notamment sur les produits obligataires qui présenteraient une évolution de valeur inversement proportionnelle à l'évolution des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de baisse des taux d'intérêt, la performance financière du groupe pourrait être restreinte en raison d'une diminution de l'écart entre les taux d'intérêt crédités aux titulaires des polices d'assurance et le rendement du portefeuille d'investissement du groupe.

A l'inverse, en cas de forte hausse des taux, le groupe peut être confronté à devoir faire face à des rachats significatifs de contrats, ce qui pourrait conduire à la réalisation d'une partie du portefeuille obligataire dans des conditions de marché peu favorables (externalisation de moins-values).

Les conséquences des évolutions des taux d'intérêt impactent également la marge de solvabilité du groupe dont le calcul est basé sur la performance financière réalisée au cours de l'exercice et également sur le volume des plus-values latentes sur les instruments financiers.

3.1.2 Gestion du risque par le groupe

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales du groupe aux risques de marché.

➤ **Gestion actif/passif**

Le suivi du profil des flux de passifs permet la définition pour la gestion obligataire, prenant en compte la duration et la convexité de ces flux de passifs, ainsi que l'éventuelle sensibilité de ces flux à des variations de taux d'intérêt.

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements de taux, et notamment la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré.

Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer la volatilité du différentiel entre le rendement réel de l'actif et le taux attendu par l'assuré. Ces stratégies consistent entre autres à calibrer les durations et convexités des portefeuilles obligataires, la part d'obligations à taux variable, la part des actifs de diversification, ainsi que les caractéristiques des produits de couverture.

Ces derniers visent à rétablir la dissymétrie entre les profils des passifs et ceux des actifs obligataires classiques, dans les différents environnements de taux envisagés.

➤ **Interactions avec le risque de rachat et les clauses de participation aux bénéfices**

Sensibilité des comportements de rachat aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des assurés, avec comme sanction en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'afficher des pertes liées à la cession d'actifs en moins values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe), qui elles-mêmes généreraient une baisse des taux de rendement de l'actif.

Cependant, outre le fait que les passifs rachetables ne représentent pas la totalité des engagements, la sensibilité des rachats aux variations de taux d'intérêt est diverse, selon les produits et les attentes des assurés. La gestion actif/passif a pour objectif de diminuer la volatilité des taux de rachat, via des stratégies prenant en compte les différentes réserves disponibles, ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplées à des produits de couverture. Celles-ci visent à ajuster le profil de rendement des actifs dans les différents environnements de taux envisagés, de façon à assurer la satisfaction des assurés.

➤ **Risque de taux liés à l'existence de taux garantis**

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisant au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles.

➤ **Couvertures de taux**

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque à la hausse des taux et au risque à la baisse des taux.

- Risque à la baisse des taux

Les couvertures consistent à figer les conditions de réinvestissement au taux de rendement du marché prévalant à la date de mise en place de la couverture. Ceci est rendu possible par le recours à des instruments d'échange de flux à départ différé sur des échéances où ont été mis en évidence des flux de trésorerie à investir. Au moment du départ différé, l'instrument permet d'échanger un taux fixe reçu et cristallisé au moment de la mise en place de la couverture contre le taux court terme variable et payé du moment.

La mise en place de ces programmes de couverture s'est principalement déroulée sur l'année 2008. Il n'y a pas eu de nouvelle contractualisation en 2009, compte tenu de l'évolution des taux sur l'exercice.

- Risque à la hausse des taux

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt ("caps") d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs") d'autre part.

- Achat de caps : le cap permet, sur la durée et l'horizon choisis, de percevoir le différentiel s'il est positif, entre le taux de marché et un prix d'exercice, moyennant paiement d'une prime. Ce mécanisme a l'avantage de reproduire le comportement du passif, qui à la baisse des taux, s'apparente à un taux fixe (taux minimum), et à la hausse à un taux variable. Le coût de cette stratégie est lié aux différents paramètres jouant sur la valeur de l'option.
- Swap de taux d'intérêt : la stratégie d'immunisation peut aussi consister à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit pour créer de façon synthétique une obligation à taux variable pour de nouveaux investissements.

Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005. Ces programmes ont été complétés et élargis depuis. Ces programmes ne répondent pas à la définition de comptabilité de couverture selon la norme IFRS.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par le groupe.

3.1.3 Principales caractéristiques du portefeuille obligataire

Le poids des instruments de taux sur le total des placements financiers hors UC en valeur de marché s'élève à 71%, dont 66% sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 5% dans la catégorie « actifs à des fins de transaction » fin décembre 2009.

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt à la clôture de chaque exercice. Cette présentation concerne uniquement les placements en obligations, détenus directement ou par le biais d'OPCVM consolidées, mais ne prend pas en compte les autres placements ayant des caractéristiques similaires (OPCVM obligataires, OPCVM de taux, fonds obligataires, ...). Il est précisé les points suivants :

- Les données sont exprimées en valeur de marché à la clôture de chaque exercice,
- Les obligations ayant un call exerçable au gré de l'émetteur sont supposées arriver à échéance à la date de l'option (ex TSDI, etc.),
- Les obligations convertibles et les titres participatifs sont considérés « sans taux d'intérêt » de même que tous les autres placements (actions, immobilier).

en millions d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Taux			Taux		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Obligations cotées						
disponible à la vente	40 973	4 336	45 309	36 720	2 345	39 065
de transaction	26	6	32	13	4	17
classées volontairement en transaction	872	157	1 029	1 080	238	1 318
Obligations non cotées						
disponible à la vente	49	8	57	58	18	76
de transaction	0	0	0	46	0	46
classées volontairement en transaction	48	1	49	3	15	18
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	41 968	4 508	46 476	37 920	2 620	40 540

La répartition du portefeuille obligataire fait ainsi apparaître que les natures de placements privilégiés par le groupe sont principalement des emprunts obligataires d'échéance longue (à plus de 5 ans) et présentant des taux de rémunération fixes.

3.1.4 Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Conformément à l'application de la norme IFRS 7, une analyse de sensibilité comptable a été effectuée au 31 décembre 2009 avec une période comparative.

Cette analyse porte sur les postes du bilan à la clôture de l'exercice présentant une sensibilité comptable au risque de taux d'intérêt (passifs techniques non-vie et vie, placements obligataires, dettes de financement sous forme d'emprunts obligataires). Elle n'est pas assimilable à des analyses portant sur des données prospectives de type embedded value.

Les impacts sur les capitaux propres et le résultat sont présentés nets de participation aux bénéfices et d'impôt sur les sociétés.

3.1.4.1 Analyse de sensibilité des passifs techniques d'assurance

➤ Assurance non vie

En ce qui concerne les passifs techniques non vie, la cartographie des risques a permis de réaliser une analyse de sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt sur les portefeuilles sensibles comptablement aux variations de taux, c'est-à-dire les portefeuilles de rentes viagères et temporaires en cours de service (rentes d'assurance de personnes et de responsabilité civile). Il convient de noter qu'à l'exception des rentes et des provisions pour risques croissants relatives au risque dépendance, les provisions techniques d'assurance non vie n'étant pas escomptées au niveau des comptes consolidés, leur montant n'est donc pas sensible aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2009, le montant de l'escompte contenu dans les provisions mathématiques de rentes non-vie, brut de réassurance s'élève à 722 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risque croissants des contrats de dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 571 millions d'euros.

Le résultat des analyses de sensibilité au taux d'intérêt montre que le groupe est peu sensible par rapport au total de ses engagements non-vie. L'impact calculé net d'impôt sur une variation de +/-100 points de base est repris dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	-1%	+1%	-1%	+1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	(79)	66	(70)	59
Impact capitaux propres (hors résultat)	0	0	0	0

➤ **Assurance vie et contrats financiers**

L'analyse a été circonscrite aux engagements vie sensibles comptablement à l'évolution des taux d'intérêt qui représentent environ 5% de l'ensemble des provisions techniques vie. La majeure partie des engagements techniques du groupe est actualisée à taux fixe ce qui limite la sensibilité des provisions au taux d'intérêt. En France, les taux d'actualisation utilisés sont compris dans une fourchette allant de 2% à 4,50% pour l'essentiel des provisions mathématiques.

En outre, à l'exception des garanties plancher, aucune analyse de sensibilité n'a été réalisée sur les provisions mathématiques des contrats en unité de compte dans la mesure où le risque de variation d'indice est supporté par l'assuré et non par le groupe.

L'impact de sensibilité aux variations de taux d'intérêt de +/-100 points de base sur les engagements vie du groupe est repris net d'impôt dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	-1%	+1%	-1%	+1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	(377)	346	(60)	55
Impact capitaux propres (hors résultat)	0	0	0	0

Comme évoqué précédemment et dans un contexte général de baisse des taux, le périmètre d'analyse des sensibilités a été étendu par la prise en compte de la sensibilité économique des contrats de retraite du type L441 (Prefon, Rip, Agri, Repma ...). Cet élément constitue la majeure partie de la variation constatée entre les deux exercices.

3.1.4.2 Analyse de sensibilité des placements financiers

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base (+/-1%) des taux d'intérêt.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Au cours de l'exercice 2009, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 57,39% à 91,15% (Cas atypique de la Turquie : 16,58%).

en millions d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Risque Taux		Risque Taux	
	+1%	-1%	+1%	-1%
Impacts sur la réserve de réévaluation	(865)	976	(716)	806
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(841)	951	(689)	776
OPCVM taux	(23)	25	(28)	29
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
Impacts sur le résultat net	16	(7)	0	9
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(5)	6	(8)	9
OPCVM taux	(16)	17	(11)	13
Instruments dérivés et dérivés incorporés	37	(29)	19	(13)

Il est à noter que la variation de juste valeur des instruments dérivés et dérivés incorporés, qui concernent essentiellement des dérivés de « trading » transite par le compte de résultat.

3.1.4.3 Analyse de sensibilité des dettes de financement

Les dettes de financement présentes au passif des comptes du groupe peuvent être comptabilisées en comptes de dettes ou en capitaux propres en IFRS.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a émis un emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés (TSS). Les caractéristiques de cette émission remplissent les critères permettant de considérer l'emprunt comme un instrument de capitaux propres (cf. Note 21.2 – Capitaux propres du groupe). A ce titre, l'analyse de sensibilité n'est pas requise.

Les principales caractéristiques des instruments financiers de dette analysés sont décrites à la note 24 - Dettes de financement.

Le tableau ci-dessous présente les impacts nets de la prise en compte d'un taux d'impôt normatif de 34,43%.

en millions d'euros		Variation +1%		Variation - 1%	
		Sur le résultat	Sur les capitaux	Sur le résultat	Sur les capitaux
2 009	Partie fixe				
	Partie variable	(1)		1	
2 008	Partie fixe				
	Partie variable	(1)		1	

Dans le cadre d'une hausse des taux d'intérêt, la charge d'intérêt serait en augmentation de 1 million d'euros. Du fait de la mise en place d'un contrat de swap à taux fixe sur la tranche variable de la dette, l'impact sur le résultat serait faible.

3.2 Risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions)

3.2.1 Nature et exposition au risque actions

Les fluctuations des marchés financiers (en particulier les marchés des actions et des obligations) pourraient être susceptibles d'avoir un impact favorable ou défavorable sur les ventes de produits de prévoyance individuelle, de retraite, d'assurance vie de Groupama, et sur son activité de gestion d'actifs. La capacité du groupe à réaliser des profits sur les produits d'assurance et placements dépend en partie du rendement des actifs investis en contrepartie des engagements pris au titre des produits concernés. La valeur de certains investissements

spécifiques est susceptible de fluctuer en fonction des conditions des marchés financiers. À titre d'exemple, toute baisse/hausse des cours des actions aurait un impact direct sur les plus-values latentes liées aux titres du portefeuille de valeurs mobilières du groupe.

Le poids des instruments de capitaux propres rapporté au total des placements financiers (y compris immeuble d'exploitation) en valeur de marché s'élève à 14,9%, dont la majorité est classée dans la catégorie « actifs disponibles à la vente ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées dans le cadre de mandats de gestion. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV),
- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées hors des mandats de gestion,
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

3.2.2 Gestion du risque par le groupe

La détention en actions des filiales du groupe est globalement déterminée dans le cadre des études actif/passif, de façon à pouvoir supporter un choc de marché sur une période court terme en tenant compte des objectifs de plus-values nécessaires aux respects des objectifs sur la période. Ces études intègrent les réserves disponibles par ailleurs, telles que les fonds de participation aux bénéfices ou les plus-values latentes.

La gestion des actions est faite de façon quasi-exclusive via des OPCVM gérés par Groupama Asset Management, dont la plupart sont dédiés au groupe. Elle obéit donc aux limites fixées par la direction financière, à savoir :

- 3% du capital de la société,
- 10% du flottant de la société,
- Une valeur ne doit pas représenter plus de 5% du portefeuille actions,
- La liquidité du portefeuille doit être au-delà d'une courbe de liquidité minimale.

Cette gestion, et notamment ses performances, ainsi que le respect des limites précisées sont suivis lors des comités mensuels de reporting de la société de gestion à la direction financière.

3.2.3 Répartition du portefeuille actions par secteur d'activité

La politique de placement vise à diversifier les investissements du groupe par secteur d'activité pour éviter toute concentration des risques. Au 31 décembre 2009, la répartition du portefeuille actions par secteur d'activité était la suivante :

Répartition du portefeuille "actions" par secteur d'activité (en %)	31.12.09	31.12.08
Énergie	13,8	14,9
Matériaux de base	9,1	9,1
Industries	17,2	19,0
Biens de consommation	10,5	7,4
Services aux consommateurs	9,1	11,0
Télécommunications	4,2	6,0
Services aux collectivités	8,3	11,0
Sociétés financières	18,6	17,9
Technologies	6,2	3,7
Santé	3,0	

3.2.4 Analyse de sensibilité des placements financiers au risque actions

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% des cours et indices boursiers.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Au cours de l'exercice 2009, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 57,39% à 91,15% (Cas atypique de la Turquie : 16,58%).

en millions d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Risque Actions		Risque Actions	
	+10%	-10%	+10%	-10%
Impacts sur la réserve de réévaluation	369	(369)	309	(309)
Actions	236	(236)	203	(203)
OPCVM actions	133	(133)	106	(106)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
Impacts sur le résultat net	25	(25)	19	(19)
Actions	1	(1)	1	(1)
OPCVM actions	25	(25)	18	(18)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés			(1)	

3.3 Risque de change

3.3.1 Exposition au risque de change

L'exposition au risque de change des filiales de la zone euro porte essentiellement sur leurs actifs soumis aux variations de change, sur des OPCVM ou des titres libellés en devises et des OPCVM libellés en euros portant sur des titres en devises. Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques de parité euro avec le dollar, le yen, le forint hongrois et le leu roumain.

Les investissements réalisés par Groupama, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition de filiales à l'international, l'expose au niveau de la situation nette comptable des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Il s'agit à ce jour de la livre sterling, de la livre turque, du forint hongrois, du leu roumain et du dinar tunisien. Ces impacts figurent au niveau de capitaux propres, en réserve de conversion.

3.3.2 Gestion du risque de change

La couverture du risque de change est effectuée aujourd'hui par le biais de ventes à terme de dollars et de yens. Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque clôture comptable. Ces instruments ne répondent pas à la notion comptable de couverture au sens des normes IFRS.

3.3.3 Ventilation des placements financiers par devise

en millions d'euros	31.12.2009					
	Euro	Dollar	Livres	Yens	Autres	Total
Actifs disponibles à la vente	55 863	458	790	83	1 039	58 233
Actions	7 039	128	67	26	534	7 794
Obligations	43 927	247	697	43	453	45 367
OPCVM	4 732	81	25	14	51	4 903
Autres placements	165	2	1	0	1	169
Actifs de transaction	11 898	1	1	0	67	11 967
Actions de transaction	26	0	0	0	0	26
Actions - classement volontaire de transaction	13	1	0	0	0	14
Obligations de transaction	32	0	0	0	0	32
Obligations - classement volontaire de transaction	1 023	0	0	0	55	1 078
OPCVM de transaction	5 292	0	1	0	0	5 293
OPCVM - classement volontaire de transaction	5 509	0	0	0	0	5 509
Autres placements de transaction	0	0	0	0	0	0
Autres placements - classement volontaire de transaction	3	0	0	0	12	15
Autres actifs financiers	547	0	7	0	99	653
Prêts	252	0	7	0	2	261
Dépôts	190	0	0	0	95	285
Autres placements	105	0	0	0	2	107
Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)	68 308	459	798	83	1 205	70 853

en millions d'euros	31.12.2008					
	Euro	Dollar	Livres	Yens	Autres	Total
Actifs disponibles à la vente	49 678	512	719	82	734	51 724
Actions	5 513	148	135	40	388	6 225
Obligations	38 213	27	584	0	317	39 141
OPCVM	5 747	331	0	42	29	6 149
Autres placements	205	5	0	0	0	210
Actifs de transaction	11 591	9	1	1	68	11 669
Actions de transaction	8	0	0	0	0	8
Actions - classement volontaire de transaction	5	2	0	0	12	19
Obligations de transaction	63	0	0	0	0	63
Obligations - classement volontaire de transaction	1 302	7	0	0	27	1 337
OPCVM de transaction	4 745	0	1	0	2	4 750
OPCVM - classement volontaire de transaction	5 447	0	0	0	0	5 448
Autres placements de transaction	17	0	0	0	0	17
Autres placements - classement volontaire de transaction	3	0	0	0	26	29
Autres actifs financiers	668	1	4	0	166	840
Prêts	193	0	4	0	71	267
Dépôts	281	1	0	0	95	378
Autres placements	195	0	0	0	0	195
Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)	61 937	521	725	83	968	64 233

Une partie significative des placements en devises étrangères est issue des placements sous-jacents des OPCVM consolidées. Cette exposition fait l'objet de programmes de couverture au sein même de ces OPCVM ce qui tend à réduire considérablement le risque potentiel.

3.3.4 Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt normatif de 34,43%.

Au cours de l'exercice 2009, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 57,39% à 91,15% (Cas atypique de la Turquie : 16,58%).

en millions d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Risque Change		Risque Change	
	+10%	-10%	+10%	-10%
Impacts sur la réserve de réévaluation	86	(86)	73	(73)
Actions	16	(16)	13	(13)
OPCVM actions	5	(5)	7	(7)
Obligations	65	(65)	53	(53)
OPCVM taux	0	(0)		0
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
Impacts sur le résultat net	2	(2)	2	(2)
Actions	0	(0)		
OPCVM actions	0	(0)		0
Obligations	1	(1)	1	(1)
OPCVM taux	0	(0)	1	(1)
Instruments dérivés et dérivés incorporés				

Le calcul de sensibilité est effectué sans prise en compte des effets de couverture au sein des OPCVM consolidés ce qui permet de conclure que les montants représentés constituent un risque maximal et que l'incidence réellement constatée dans les comptes du groupe serait moindre.

3.4 Synthèse des analyses de sensibilité aux risques de marché

Le tableau suivant reprend l'ensemble des impacts de sensibilité aux risques de marchés au titre des exercices 2009 et 2008, ventilés entre capitaux propres et résultat, nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

en millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité		Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
Risque de taux d'intérêt	(865)	427	976	(462)	(716)	113	806	(121)
Passifs techniques		412		(456)		114		(130)
Placements financiers	(865)	16	976	(7)	(716)	0	806	8
Dettes de financement		(1)		1		(1)		1
Risque Actions	358	22	(358)	(22)	309	18	(309)	(19)
Placements financiers	358	22	(358)	(22)	309	18	(309)	(19)
Risque de change	86	2	(86)	(2)	(72)	2	72	(2)
Placements financiers	86	2	(86)	(2)	(72)	2	72	(2)

Pour mémoire, les critères de sensibilité retenus sont les suivants :

- Variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base pour le risque de taux d'intérêt,
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% des indices boursiers pour le risque actions et

- Variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro pour le risque de change.

4 RISQUE DE LIQUIDITÉ

4.1 Nature de l'exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif :

- Définition d'un besoin de trésorerie structurel, correspondant au niveau de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :
 - ✓ Des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central
 - ✓ De scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité)
- Définition d'un indice de référence pour la gestion obligataire dont les tombées adossent le profil des passifs en duration et en convexité. Cette approche repose sur des hypothèses validées de déroulés de passifs et de prise en compte de la production nouvelle.

4.2 Gestion du risque

En plus de l'approche actif/passif dont les contours ont été précisés précédemment, les ratios de liquidité dans les mandats actions des filiales de Groupama SA ont été renforcés dans plusieurs directions :

- La valeur de marché d'une valeur ne peut dépasser :
 - 3% du capital de la société concernée
 - 10% du flottant de la société concernée
- Tous les portefeuilles actions doivent individuellement pouvoir être rendus liquides (hypothèse de liquidation : 25% du volume journalier moyen échangé sur le marché au cours des trois derniers mois) selon les règles suivantes :
 - 50% en moins de deux semaines de Bourse
 - 75% en moins d'un mois (20 jours de Bourse)
 - 95% en moins de trois mois (60 jours de Bourse).

Au 31 décembre 2009, tous ces critères sont globalement atteints et le portefeuille actions en France peut être liquidé de la façon suivante :

- A 90,7% à un horizon de 10 jours
- A 94,2% à horizon de 20 jours (1 mois de Bourse)
- A 97,7% à horizon de 60 jours (3 mois de Bourse)

Un point régulier sur ces ratios de liquidité est effectué lors de chaque comité d'investissement.

4.3 Portefeuille des placements financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires, y compris OPCVM consolidés, est le suivant :

en millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	Maturité				Maturité			
	< 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Obligations cotées								
disponible à la vente	1 412	8 556	35 341	45 309	2 711	9 367	26 987	39 065
de transaction	0	6	26	32	0	2	14	17
classées volontairement en transaction	105	177	747	1 029	127	309	882	1 318
Obligations non cotées								
disponible à la vente	18	28	11	57	70	5	0	76
de transaction	0	0	0	0	45	1	0	46
classées volontairement en transaction	5	0	44	49	7	0	11	18
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	1 540	8 768	36 169	46 476	2 960	9 685	27 895	40 540

4.4 Passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers par échéances

Le profil des échéances annuelles des passifs techniques d'assurance, est le suivant :

en millions d'euros	31.12.09				31.12.08			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Provisions techniques non-vie	7 198	5 146	5 872	18 216	7 295	4 987	5 899	18 181
Provisions techniques vie - contrats d'assurance hors UC	1 965	4 856	21 661	28 482	1 651	5 124	19 501	26 276
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire hors UC	1 810	2 417	17 654	21 881	1 325	3 039	16 721	21 085
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire hors UC	11	1	5	17	18	3	147	168
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	3	9	22	34	2	2	3	7
TOTAL DES PASSIFS TECHNIQUES D'ASSURANCE ET PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS	10 987	12 429	45 214	68 630	10 291	13 155	42 271	65 717

Les passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec et sans participation discrétionnaire sont majoritairement rachetables à tout moment. Le tableau ci-dessus présente une vision économique de la liquidation des passifs techniques d'assurance.

4.5 Dettes de financement par échéances

Les principales caractéristiques des dettes de financement ainsi que leur ventilation par échéances figurent à la Note 24 – Dettes de financement du présent document.

5 HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (de niveau 1) ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

en millions d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs disponibles à la vente								
Actions	11 130	141	325	11 596	8 895	191	294	9 380
Obligations	45 451	458	680	46 589	39 465	430	2 409	42 304
Autres	37		10	47	27		13	40
Total actifs disponibles à la vente	56 617	599	1 016	58 232	48 386	622	2 717	51 724
Actifs de transaction								
Actions	5 647		404	6 051	3 995		380	4 375
Obligations	3 523	5	108	3 636	5 556	16	129	5 701
Autres	2 277		3	2 280	1 591		3	1 594
Total actifs de transaction	11 447	5	515	11 967	11 143	16	511	11 670
Placements de contrats en UC	2 795	189	672	3 657	2 717	118	625	3 460
Instruments dérivés actifs et passifs	0	10	-2	8	26	205	1	232
Total actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	70 859	804	2 200	73 864	62 272	960	3 854	67 086

Au passif, les contrats financiers en juste valeur sans participation discrétionnaire représentent un montant de 136 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 167 millions d'euros au 31 décembre 2008.

S'agissant des placements de contrats en UC, le risque est supporté par les assurés.

Les instruments dérivés figurant à l'actif s'élèvent à 179 millions d'euros et les instruments dérivés figurant au passif du bilan sont de 171 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ces instruments sont principalement classés en niveau 2.

Concernant les placements en niveau 3, il s'agit pour les actions principalement de parts de fonds de private equity et pour les obligations, d'obligations corporate à taux variable.

en millions d'euros	Actifs disponibles à la vente			Actifs de transaction			Placements de contrats en UC	Dérivés actifs et passifs
	Actions	Obligations	Autres	Actions	Obligations	Autres		
Montant en niveau 3 à l'ouverture	294	2 409	13	380	129	3	625	1
Variation de la plus ou moins value latente reconnue en :								
- résultat				-39	-8		35	0
- gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31	23	-3					
Transfert vers le niveau 3		2						
Transfert hors du niveau 3		-1 804						
Reclassement en prêts et créances								
Mouvements sur le périmètre de consolidation								
Acquisitions		74		78	18		62	
Cessions / Remboursements		-24		-15	-31		-50	-3

Montant en niveau 3 à la clôture	325	680	10	404	108	3	672	-2
----------------------------------	-----	-----	----	-----	-----	---	-----	----

Les transferts hors du niveau 3 ont eu lieu exclusivement vers le niveau 1 et sont liés au retour de la liquidité sur le marché obligataire.

6 RISQUE DE CRÉDIT

6.1 Placements financiers

➤ Nature et montant de l'exposition au risque de crédit

Il est précisé que le rating indiqué est une moyenne des notations communiquées fin 2009 par les trois principales agences (S&P, MOODY'S et FITCH Ratings) concernant les titres obligataires du groupe.

en millions d'euros	31.12.2009						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
Obligations cotées							
disponible à la vente	18 059	8 700	14 391	3 689	256	215	45 309
de transaction	4	7	4	0	0	16	32
classées volontairement en transaction	48	47	356	360	27	191	1 029
Obligations non cotées							
disponible à la vente	0	3	3	34	10	6	57
de transaction	0	0	0	0	0	0	0
classées volontairement en transaction	0	2	42	0	5	0	49
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	18 112	8 760	14 796	4 083	299	427	46 476

en millions d'euros	31.12.2008						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
Obligations cotées							
disponible à la vente	20 673	6 598	9 525	1 668	315	287	39 065
de transaction	6	7	4	0	0	0	17
classées volontairement en transaction	133	207	568	228	0	183	1 318
Obligations non cotées							
disponible à la vente	7	42	0	8	18	1	76
de transaction	0	1	1	0	0	45	46
classées volontairement en transaction	3	1	1	1	0	11	18
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	20 822	6 856	10 098	1 905	332	526	40 540

➤ Nature et qualité des émetteurs obligataires

en millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Obligations émises par des États faisant partie de l'UE	24 810	20 143
Obligations émises par des États hors UE	61	84
Obligations des secteurs publics et semi-publics	3 091	3 175
Obligations du secteur privé	18 087	16 886
Autres obligations (dont les fonds obligataires)	427	253
TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE	46 476	40 540

➤ **Concentration du risque de crédit**

Des seuils maximaux de détention par notation ont été mis en place dans le cadre des mandats de gestion des filiales de Groupama SA. Un bilan mensuel du suivi de ces contraintes est réalisé au sein des différents comités d'investissement.

Les ratios définis pour les actifs obligataires sont calculés sur la valeur de marché de l'actif obligataire total de chaque société (ou actif isolé) en fonction de la notation officielle émise par au moins deux agences de notation :

- Univers « investment grade » (titres de signatures supérieures ou égales à BBB)
 - ✓ AAA : ratios réglementaires, soit 5% par émetteur, à l'exception des valeurs émises ou garanties par un État membre de l'OCDE et des titres de la CADES
 - ✓ AA : 3% maximum par émetteur
 - ✓ A : 1% maximum par émetteur
 - ✓ BBB : 0,5% maximum par émetteur
 - ✓ Total des émetteurs BBB ne peut dépasser 10% de la valeur de marché de la poche obligataire

- Univers « sans notation de la zone euro » :
 - ✓ 0,5% maximum par émetteur à l'exception des valeurs bénéficiant de garantie de la part d'un État membre de l'OCDE pour lesquels c'est le ratio prudentiel de cet État qui s'applique.
 - ✓ Le total des émetteurs non notés (NN) ne peut dépasser 10% de la valeur de marché de la poche obligataire.

- Univers « non investment grade » (haut rendement) :
 - ✓ Aucune détention en direct dans les portefeuilles n'est autorisée concernant les produits de taux sans notation et hors zone euro et les valeurs non investment grade ou dites « à rendement élevé »

➤ **Gestion du risque de crédit**

Les procédures internes prévoient que les opérations suivantes fassent systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées :

- ventes à terme de devises effectuées en couverture du risque de change,
- swaps de taux (risque de taux),
- achats de caps (risque de taux).

Cette collatéralisation systématique des opérations de couverture permet de fortement réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations de gré à gré.

6.2 Risque d'insolvabilité des réassureurs

Les opérations de cession consistent à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante. Elles sont régulièrement examinées pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité de sécurité groupe examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

Les provisions techniques d'assurance et créances cédées sont reprises ci-dessous par notation selon les 3 principales agences de rating (Standards & Pours, Fitch ratings, Moody's).

en millions d'euros	31.12.09						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie	128	196	499	0	14	451	1 288
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie	0	4	17	0	1	55	77
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire	0	0	0	0	0	1	1
Créances nées des opérations de cession en réassurance	7	8	15	0	0	111	141
TOTAL DES CREANCES DE RÉASSURANCE	135	208	531	0	15	618	1 507

en millions d'euros	31.12.08						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie	151	384	208	1	1	582	1 328
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie	1	11	33	0	0	44	90
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire	0	0	0	0	0	2	2
Créances nées des opérations de cession en réassurance	5	33	15	0	11	82	146
TOTAL DES CREANCES DE RÉASSURANCE	157	428	256	1	12	711	1 566

Le montant des parts de réassureurs non notés correspond principalement aux cessions vers des pools de réassurance professionnels, notamment ASSURPOL, ASSURATOME, GAREAT, Réunion Aérienne, Réunion Spatiale, qui ne font l'objet d'aucune notation.

7 RISQUES OPÉRATIONNELS, JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET FISCAUX

7.1 Risques opérationnels

Les règles de gestion internes et les procédures opérationnelles définissent la manière dont les opérations doivent être effectuées dans le cadre de l'exercice des activités de Groupama SA. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. La formalisation des règles et procédures constitue une garantie de pérennité des méthodes et des savoir-faire de la société au cours du temps. Ces règles et procédures existantes couvrent les opérations majeures. Elles font l'objet d'une documentation régulièrement mise à jour qui s'appuie sur un organigramme détaillé et des délégations de pouvoir précises.

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales. Les contrats sont répartis entre des assureurs internes et des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux ;
- responsabilité civile professionnelle ;
- responsabilité civile exploitation ;
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles...).

L'informatique communautaire du groupe s'est dotée d'un second site informatique pour assurer une continuité d'activité en cas de sinistres ou de défaillance du premier site.

7.2 Risques juridiques et réglementaires

Les procédures de contrôle interne dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama SA s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

7.2.1 Application du droit des sociétés et du Code de Commerce

La Direction Juridique, au sein du Secrétariat Général, assume la gestion juridique de Groupama SA et de ses filiales d'assurances, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama SA. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle interne de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent entité par entité.

7.2.2 Application du droit des assurances

La Direction Juridique, au sein du Secrétariat Général de Groupama SA assume information et conseil aux directions métiers ainsi qu'aux filiales d'assurance, en matière notamment d'application du droit des assurances dans le cadre de leurs activités opérationnelles ou de support technique.

7.2.3 Autres domaines

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

- un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama SA ;
- en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle interne reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la Direction Juridique est chargée de la surveillance de la conformité du groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment.

7.3 Risques fiscaux

La direction fiscale groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe. Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes.

8 SUIVI ET GESTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITÉ BANCAIRE

8.1 Présentation générale

Le pôle regroupe trois activités différenciées présentant des typologies de risques spécifiques : l'activité bancaire, la gestion de capitaux pour compte de tiers et la gestion immobilière. Le secteur bancaire fait l'objet d'un encadrement réglementaire organisé autour des risques décrits ci-dessous. Le point commun entre les sociétés du pôle est le suivi du risque opérationnel.

La gestion des risques est inhérente à l'activité bancaire. La politique de risque de Groupama Banque s'inscrit dans le cadre de son appartenance au groupe Groupama et des choix stratégiques de développement de l'entreprise, partie intégrante de la stratégie du groupe. Dans le respect de la réglementation, et notamment des titres IV et V du Règlement 97-02 du 21 février 1997 modifié, le comité de direction de la banque fixe, sur proposition de la direction des risques, la politique de risque de l'établissement notamment en matière de sélection des clients et des risques, de modalités et de règles d'octroi des crédits et de schéma délégataire.

La direction des risques procède, par ailleurs, à l'analyse et à la surveillance des risques, effectue les contrôles nécessaires et les reporting dans plusieurs comités : comité des crédits, comité des risques et des contrôles, comité ALM et comité de direction. Elle préconise les ajustements de politique en fonction de son appréhension de l'ensemble des risques de la banque et de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire.

➤ Surveillance prudentielle (solvabilité)

La réglementation prudentielle impose un suivi du ratio de solvabilité européen (RSE), rapport entre le niveau des fonds propres réglementaires (règlement n° 91-05 et 90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière) et les encours risqués pondérés ou équivalents (risque de crédit, risque de marché, risques opérationnels) selon des règles définies. Au 31 décembre 2009, le RSE consolidé de Groupama Banque atteint 15,83 %.

8.2 Risques de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt à la clientèle mais également dans d'autres circonstances lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché.

➤ Les procédures de décision

Un dispositif, validé par le comité de direction de la banque, est décrit dans une instruction permanente « politique de risque de crédit ». Il reprend par type de clientèle l'offre proposée, les modalités de sélection des clients et les règles d'octroi des crédits. Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations, dont l'instance la plus élevée est le comité des crédits. Les délégations se déclinent en montants par catégories de clientèle.

L'octroi de crédits ou l'engagement pris vis-à-vis d'une contrepartie (caution par exemple), matérialisé par une « autorisation », ne peut s'envisager qu'à l'intérieur de limites et en suivant des règles de diversification des risques. Ces limites sont révisées annuellement et plus souvent si nécessaire. Elles sont examinées par le comité des crédits et soumises à la décision du comité de direction.

Plusieurs types de limites sont ainsi définis : les limites individuelles en montant par type de contreparties, les limites de montants par type de clientèle et produits, les limites spécifiques pour les entités du groupe Groupama, les limites de concentration sectorielles de risque et enfin les limites réglementaires des grands risques fixées à l'article 1 du règlement CRBF 93-05.

➤ Les procédures de surveillance

La surveillance des risques de crédits s'effectue au sein de la direction des risques dont la responsabilité est de garantir la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques. Le comité des crédits, dans sa partie « suivi du risque de crédit », se réunit ensuite chaque trimestre afin :

- d'effectuer le suivi des encours, des limites, des garanties,
- de procéder à la revue des engagements importants en procédant à une analyse approfondie a minima annuellement,
- de prendre connaissance de l'analyse de la charge et du coût du risque trimestriel,
- d'examiner les constats et recommandations de la direction des risques consécutifs, d'une part, aux contrôles effectués et, d'autre part, à l'analyse de la charge et du coût du risque.

➤ Les procédures de dépréciation

Les procédures sont adaptées à un traitement différencié pour les particuliers de la banque de détail, d'un côté, et pour les autres marchés, de l'autre. Le comité des crédits, dans sa partie trimestrielle « suivi des engagements sensibles et des provisions » :

- procède à la revue des engagements sensibles,
- pour l'ensemble des marchés, hors les particuliers de la banque de détail, examine les dossiers douteux, décide éventuellement du passage en contentieux (transfert au département des affaires juridiques) et du niveau de provisionnement,
- pour les particuliers de la banque de détail, met à jour périodiquement le taux de provisionnement des dossiers.

8.3 Risques de marché

Le service contrôle des risques de marchés produit quotidiennement un tableau de bord des risques de marchés sur des données indépendantes du front office. Le résultat des portefeuilles est calculé et confronté aux stop-loss. Les sensibilités (en euro pour une hausse de 1 bp des taux) sont calculées quotidiennement et sont confrontées aux limites définies par le comité de direction. Des stress scénarios sont aussi calculés sur les différents portefeuilles.

Le contrôle des risques de marché s'assure quotidiennement que les positions de change en fin de journée sont inférieures à la limite fixée (30 milliers d'euros). Il effectue tous les jours un reporting de la position de change comptable auprès des services opérationnels, de leur hiérarchie et des membres du comité de direction concernés.

Il suit également en journée le book de trading de change intraday. Il s'assure qu'aucune position ne dépasse la limite de position fixée par le comité de direction (3 millions d'euros). Il s'assure également que le portefeuille n'a plus de position en fin de journée et calcule le résultat.

Par ailleurs, la salle des marchés n'a pas de position sur le marché des actions. Elle n'effectue que de l'intermédiation pour le compte de la clientèle.

➤ Fixation et respect des limites

Le comité de direction révisé annuellement les limites. Une révision ponctuelle sur une limite à la hausse, en cas de besoin particulier lié à une nouvelle activité, ou à la baisse, en cas de troubles sur le marché financier, peut également être décidée.

Le comité de direction est informé trimestriellement des mesures des risques et des résultats, du respect des limites, de toute défaillance de contrepartie et de tout événement de nature à modifier le niveau de risques de la banque.

➤ Le risque de règlement

La banque est en mesure d'évaluer à tout moment les ressources titres ou espèces directement mobilisables lui permettant de respecter ses engagements. Elle dispose en effet de titres mobilisables auprès de la Banque de France lui permettant de mettre en places des opérations de pension afin d'assurer la liquidité intraday, voire overnight.

➤ Le risque de change

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le pôle n'a pas pour vocation à prendre des positions sur les devises. Son activité la maintient très en deçà du seuil la soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

➤ le risque de liquidité

La politique de gestion du risque de liquidité consiste à faire en sorte que Groupama Banque soit à tout moment en mesure d'honorer ses engagements vis à vis de la clientèle, de satisfaire les normes prudentielles, de maintenir au niveau le plus faible le coût de son refinancement et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

La taille et la nature du bilan de la banque, avec une part significative d'instruments à court terme très liquides, ainsi que sa capacité d'émission de certificats de dépôts l'exposent peu au risque de liquidité. Le ratio de liquidité est largement supérieur au minimum réglementaire.

Les principales sources de financement sont structurelles : fonds propres, comptes à vue et à régimes spéciaux. La bonne notation de la banque lui permet également de recourir aux émissions de Titres de Créances Négociables (TCN) de façon récurrente et d'intervenir sur le marché interbancaire.

8.4 Risque de taux d'intérêt global (ALM)

Conformément à l'article 29 du chapitre III - titre IV du règlement 97-02, la banque a choisi de soustraire du périmètre de mesure du risque global les opérations pour lesquelles elle procède à la mesure des risques de marché.

Les éléments du bilan qui ne génèrent pas de risque de marché et présentent une certaine sensibilité à une variation des taux d'intérêt sont regroupés au sein de la partie taux fixe du bilan structurel de la banque, lui-même segmenté en quatre parties principales : « banking book », investissements, fonds propres et trésorerie.

Le suivi du risque est établi sur la base de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) à une variation de 100 bp (translation de la courbe), considérée comme étant une hypothèse raisonnable d'évolution brutale des taux. Le comité de fusion a fixé la limite de déclenchement d'une action de couverture à +/-6,5 millions d'euros, à compter du 1^{er} octobre 2009. Au cours de l'exercice, cette limite n'a jamais été atteinte. Au 31 décembre 2009, la sensibilité ainsi calculée s'établit à -2,5 millions d'euros. A noter par ailleurs que le comité ALM suit également, sur une base mensuelle, l'impact d'une variation de -100 bp et +200 bp retenue comme indicateurs complémentaires et comme un niveau très hypothétique au regard des données historiques. Une deuxième limite de sensibilité propre au « banking book » seul (variation de 100 bp) est fixée à +/-10 millions d'euros. Elle n'a pas été atteinte au cours de l'exercice.

8.5 Risques opérationnels

La politique de gestion des risques opérationnels s'appuie sur les dispositions de la méthode standard des accords de « Bâle II ». Elle repose sur l'identification des risques inhérents à chaque activité (approche bottom-up), l'évaluation périodique de leur criticité (cartographie des risques opérationnels et modélisation de scénarios) et une démarche de recensements des incidents avérés. Ce dispositif est complété par un dispositif de reporting et d'alertes et d'une démarche d'amélioration des dispositifs de maîtrise existants.

➤ le plan de continuité d'activité

Chaque entité du pôle a défini un Plan de Continuité d'Activité (PCA) organisé autour de plusieurs dispositifs, notamment :

- la mise en œuvre d'une cellule de crise,
- le back-up des systèmes informatiques,
- la mise à disposition d'un site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour annuelle. Les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs de façon régulière.

NOTE 49 - LISTE DES ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Entrées de périmètre, acquisitions, créations

La société Amaline Assurances commercialise des contrats d'assurance à travers le portail www.amaguiz.com.

Sorties de périmètre, Fusions

En France :

- La société Gan Assurances Vie absorbe la société Gan Saint Lazare avec effet au 1^{er} janvier 2009.
- La société Gan Assurances Vie absorbe les sociétés Groupama Vie et Gan Eurocourtage Vie avec effet au 1^{er} janvier 2009 et, change de dénomination sociale pour devenir Groupama Gan Vie.
- La Compagnie Foncière Parisienne absorbe la société Actipar SA avec effet au 1^{er} janvier 2009.
- Banque Finama absorbe Groupama Banque avec effet au 1^{er} janvier 2009. L'entité fusionnée s'appelle Groupama Banque.
- Les sociétés civiles immobilières Atlantis et Groupama Les Massues ont été cédées au cours de l'exercice 2009.

A l'International :

- En Hongrie : La société OTP Garancia Biztosito absorbe la société Groupama Biztosito. L'entité fusionnée devient Groupama Garancia Biztosito.
- En Italie : La société Nuova Tirrena absorbe les sociétés Groupama Italia Vita et Groupama Assicurazioni. L'entité fusionnée s'appelle Groupama Assicurazioni.
- En Roumanie : BT Asigurari absorbe Asiban. L'entité fusionnée devient Groupama Asigurari.
- En Turquie : La société Groupama Basak Sigorta absorbe Güven Sigorta et la société Groupama Basak Sigorta Emeklilik absorbe Güven Hayat. Les entités fusionnées deviennent Groupama Sigorta et Groupama Sigorta Emeklilik.

	Secteur d'activité	Pays	31 12 2009			31 12 2008		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA Alpes Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Oc	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
MISSO	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Sud	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Alsace	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Antilles-Guyanes	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Alpes Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Oc	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Sud	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Alsace	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Antilles-Guyanes	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GIE GROUPAMA SI	GIE	France	99,83	99,70	IG	99,79	99,64	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France	100,00	99,88	IG	99,99	99,87	IG
GROUPAMA S.A.	Holding	France	99,90	99,88	IG	99,90	99,87	IG
GROUPAMA HOLDING	Holding	France	99,97	99,97	IG	99,97	99,97	IG
GROUPAMA HOLDING 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INTERNATIONAL	Holding	France				100,00	99,87	IG
GAN ASSURANCES VIE (GROUPAMA GAN VIE)	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	99,98	99,86	IG	99,98	99,85	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,76	99,63	IG	99,76	99,63	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	49,94	IG	50,00	49,93	IG
GAN EUROCOURTAGE VIE	Assurance	France				100,00	99,87	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA VIE	Assurance	France				100,00	99,87	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GAN ASSURANCES IARD	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GAN OUTRE MER IARD	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GAN EUROCOURTAGE IARD	Assurance	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
AMALINE ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,88	IG			
CEGID	Assurance	France	26,89	26,86	MEE	26,89	26,89	MEE
GROUPAMA ITALIA VITA	Assurance	Italie				100,00	99,87	IG
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GUNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	35,96	MEE	36,00	35,95	MEE
GROUPAMA SIGORTA	Assurance	Turquie	98,63	98,51	IG	98,34	98,21	IG
GROUPAMA SIGORTA EMEKLILIK	Assurance	Turquie	90,89	90,18	IG	90,00	89,25	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GUVEN SIGORTA	Assurance	Turquie				100,00	99,87	IG
GUVEN HAYAT	Assurance	Turquie				100,00	99,87	IG
GROUPAMA POISTOVNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA ZIVOTNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	%	% Intérêt	Méthode	%	% Intérêt	Méthode
			contrôle			contrôle		
			31 12 2009			31 12 2008		
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	34,96	MEE	35,00	34,96	MEE
GROUPAMA ZASTRAHOVANE NON LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA JIVOTOZASTRAHOVANE LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie				100,00	99,87	IG
GROUPAMA GARANCIA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphalstike	Assurance	Grèce	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GUK BROKING SERVICES	Holding	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA INSURANCES CY LTD	Assurance	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
CAROLE NASH	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
LARK	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GREYSTONE	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
HALVOR	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
COMPCAR LIMITED	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GRIFFITHS GOODS	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
CHOICE QUOTE	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROSVENOR COURT SERVICES	Courtage	Royaume	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie				100,00	99,87	IG
GROUPAMA ASSICURAZIONI (ex Nuova Tirrena)	Assurance	Italie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA SEGUROS Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
ASIBAN	Assurance	Roumanie				100,00	99,87	IG
OTP GARANCIA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	France	99,98	99,86	IG	99,98	99,86	IG
GROUPAMA FUND PICKERS	Gestion d'actif	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA PRIVATE EQUITY	Gestion d'actif	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA BANQUE (ex Banque Finama)	Banque	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France				80,00	79,90	IG
GROUPAMA EPARGNE SALARIALE	Gestion d'actif	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actif	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
SILIC	Immobilier	France	43,78	43,72	IG	43,38	43,32	IG
SEPAC	Immobilier	France	100,00	43,72	IG	100,00	43,32	IG
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	99,95	99,83	IG	99,95	99,83	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,83	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
79 CHAMPS ELYSEES	Immobilier	France	100,00	99,89	IG	100,00	99,88	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
SCIFMA	Immobilier	France	100,00	99,90	IG	100,00	99,90	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	98,76	IG	100,00	99,89	IG
GAN SAINT LAZARE	Immobilier	France				100,00	99,87	IG
VIEILLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,89	IG
ACTIPAR SA	Immobilier	France				100,00	99,83	IG
SAFRAGAN	Immobilier	France	90,00	89,85	IG	90,00	89,85	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,83	IG
SOCOMIE	Immobilier	France	100,00	43,72	MEE	100,00	43,32	MEE
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,59	IG	100,00	98,68	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,89	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,89	IG
9 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,89	IG
40 RENE BOULANGER	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,89	IG
44 THEATRE	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,89	IG
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,89	IG
47 VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,89	IG
19 GENERAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	31 12 2009			31 12 2008		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
28 COURS ALBERT 1er (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
577 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
ATLANTIS (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,87	IG
FORGÂN (SA)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
204 PÉREIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
577 MONCEY (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
9 REINE BLANCHE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
CELESTE (SAS)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
CHAMALIÈRES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	100,00	99,92	IG	100,00	99,91	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	50,00	49,96	MEE	50,00	49,96	MEE
GOUBET PETIT	Immobilier	France	66,66	66,58	MEE	66,66	66,57	MEE
GROUPAMA LES MASSUES (SCI)	Immobilier	France				100,00	99,90	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,92	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,96	IG
SCI CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	99,97	IG	100,00	99,97	IG
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,94	IG
HAUSSMANN LAFFITE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,10	74,02	MEE	74,10	74,01	MEE
SA SIRAM	Immobilier	France	90,07	90,07	IG	90,07	90,07	IG
IMMOPREF	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
LES FRÈRES LUMIERE	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
6 MESSINE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
PARIS FALGUIÈRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
LES GEMEAUX (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
VILLA DES PINS (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GAN INVESTISSEMENT FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,88	IG			
FRANCE-GAN D	OPCVM	France	81,79	69,87	IG	82,21	71,93	IG
GROUPAMA CASH	OPCVM	France	52,63	52,43	IG	87,00	86,72	IG
ASTORG TAUX VARIABLE FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
ASTORG CASH FCP	OPCVM	France	89,31	89,09	IG			
ASTORG CTI	OPCVM	France	85,52	85,42	IG			
ASTORG PENSION	OPCVM	France	74,58	74,49	IG			
ASTORG CASH MA	OPCVM	France	100,00	99,17	IG			
ASTORG CASH MT	OPCVM	France	100,00	99,15	IG			
ASTORG EONIA	OPCVM	France	100,00	99,88	IG			
GROUPAMA ALTERNATIF DYNAMIQUE	OPCVM	France	89,93	89,82	IG			
GROUPAMA OBLIG. EUR. CREDIT LT I	OPCVM	France	99,94	99,82	IG			
GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	OPCVM	France	96,15	95,98	IG			
GROUPAMA ALTERNATIF EQUILIBRE	OPCVM	France	91,42	91,33	IG			
HAVRE OBLIGATION FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE LT	OPCVM	France	84,97	82,83	IG	78,55	76,69	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES FCP	OPCVM	France	99,55	97,78	IG	99,50	97,72	IG
GROUPAMA JAPAN STOCK D4DEC	OPCVM	France	54,11	54,06	IG	95,04	94,93	IG
GROUPAMA ET CT D	OPCVM	France	99,08	98,98	IG	99,05	98,93	IG
GROUPAMA ET CT C	OPCVM	France				39,74	39,71	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	%	%	Méthode	%	%	Méthode
			contrôle	Intérêt		contrôle	Intérêt	
			31 12 2009			31 12 2008		
GROUPAMA AAEXA FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
GROUPAMA ACT. INTERNATIONALES FCP	OPCVM	France	99,93	99,81	IG	99,95	99,82	IG
GROUPAMA OBLIG. EUR. CREDIT MT I D	OPCVM	France	63,48	63,41	IG	98,59	98,47	IG
GROUPAMA OBLIG. EUR. CREDIT MT I C	OPCVM	France	76,64	76,56	IG	76,08	76,00	IG
GROUPAMA EURO STOCK	OPCVM	France	49,75	49,70	MEE	61,19	61,12	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I D	OPCVM	France	100,00	97,09	IG	99,99	97,58	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I C	OPCVM	France				31,74	31,70	IG
ASTORG EURO SPREAD FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,92	99,79	IG	99,36	99,23	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	99,87	IG	97,77	97,64	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	99,77	99,64	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	97,65	97,53	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	97,05	94,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	99,84	IG	90,25	90,13	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	83,33	83,23	IG	83,33	83,23	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	83,33	83,23	IG	83,33	83,23	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,23	IG	83,33	83,23	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	83,33	83,23	IG	83,33	83,23	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	98,76	98,63	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHING. ACT. EUROPEX EURO. FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	98,63	98,50	IG
WASHINGTON ACTIONS EURO	OPCVM	France	99,97	99,84	IG			
WASHINGTON ACT. INTERNATIONALES	OPCVM	France	100,00	99,88	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	99,82	IG	100,00	99,81	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	99,87	IG	99,75	99,61	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,83	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,87	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	99,88	99,75	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	99,64	99,51	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux Actionnaires
GROUPAMA SA
8-10 rue d'Astorg
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société Groupama SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

II - Justification des appréciations

La crise économique qui a fait suite à la crise financière crée des conditions spécifiques pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2009, notamment au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et financières que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Votre société détaille en note 3.2.1 de l'annexe aux comptes combinés les modalités de valorisation retenues pour les actifs financiers en fonction de leur classification ainsi que ses expositions directes et indirectes à la crise financière.

Nous avons examiné le caractère approprié du dispositif mis en place relatif au recensement de cette exposition, de la valorisation des actifs financiers et des dépréciations constatées, ainsi que de l'information donnée dans les notes mentionnées ci-dessus.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, les frais d'acquisition reportés et leurs modalités d'amortissement ainsi que la participation aux bénéfices différée active. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les annexes aux comptes combinés 3.11.2, 3.11.3. et 3.11.4.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du Groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites en note 2 de l'annexe aux comptes combinés.
Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie, les taux d'actualisation retenus et les tests de sensibilité et nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.
- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés 3.12.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le Groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnelles applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
Tour Exaltis
61, avenue Henri Régault
92075 La Défense Cedex

Michel Laforce Bénédicte Vignon

Gilles Magnan



Groupama

8-10, rue d'Astorg - 75383 Paris cedex 08 - Tél. : +33 (0)1 44 56 77 77
www.groupama.com